

Les Répercussions économiques des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires au Canada atlantique: Une analyse sous l'angle des dépenses



Council of Atlantic Ministers
of Education and Training

Conseil atlantique des ministres
de l'Éducation et de la Formation



**DALHOUSIE
UNIVERSITY**

Inspiring Minds

School of Public Administration

(Cover verso)

Les répercussions économiques des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires au Canada atlantique

Une analyse sous l'angle des dépenses

Fazley Siddiq
Enquêteur principal

Judy Baroni
Jeannette Lye
Warren C.E. Nethercote

Établi par:
Dalhousie University, School of Public Administration
Kenneth C. Rowe Management Building
6100 University Avenue, 3rd Floor
Halifax, NS B3H 3J5

Gestionnaire du projet: Warren C.E. Nethercote

Traduit par : Bureau de la traduction, service régional du Nouveau-Brunswick
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Juillet 2010

Le présent projet a été réalisé par l'Université Dalhousie dans le cadre d'un contrat avec le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF).

Dans l'exécution du travail de recherche décrit dans le présent rapport, les enquêteurs ont respecté les politiques et procédures établies dans l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains, Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain, Ottawa (1998), tel qu'établi conjointement par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

© Fazley Siddiq, 2010, au nom des auteurs. Le téléchargement non exclusif et sans restriction du présent document est autorisé à des fins d'utilisation personnelle. Les citations du document sont autorisées dans tous les cas à la condition que la source soit mentionnée. Il est permis de faire des copies du présent document à partir de sa forme électronique au moyen d'imprimantes commerciales à la condition que les copies imprimées comprennent la page sur laquelle le présent énoncé de droit d'auteur apparaît. Il est interdit de faire des copies à des fins de revente.

Résumé

L'école d'administration publique de l'Université Dalhousie a effectué une analyse des répercussions économiques des dépenses des étudiants étrangers inscrits aux universités et aux collèges du Canada atlantique. Cette étude s'est basée sur un sondage mené auprès des étudiants étrangers et sur une combinaison de renseignements de sources à la fois documentaire, gouvernementale et universitaire. L'incidence économique initiale des étudiants étrangers a été évaluée à 376 millions de dollars par année, ce qui inclut une injection initiale de 175 millions de dollars d'argent frais dans le Canada atlantique. Les étudiants étrangers ont dépensé 2,64 \$ (dont 1,91 \$ constitue de l'argent frais injecté dans l'économie) au Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par les gouvernements des provinces de l'Atlantique pour leur formation et leurs soins de santé. L'incidence économique totale des étudiants étrangers a été de 565 millions de dollars après application du multiplicateur de dépenses. En général, les étudiants étrangers avaient une bonne opinion du Canada atlantique, et 40 % des personnes interrogées se sont dites intéressées à s'y installer en permanence, ce qui indique que ce groupe constitue une bonne source de candidats à une immigration future pouvant aider à relever les défis démographiques de la région.

Page laissée en blanc intentionnellement.

Sommaire

Les répercussions économiques des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires au Canada atlantique : Une analyse sous l'angle des dépenses

Fazley Siddiq; Judy Baroni; Jeannette Lye; Warren C.E. Nethercote; Dalhousie University School of Public Administration ; Juillet 2010.

Contexte : Le Canada atlantique est aux prises avec un problème démographique sérieux. La population de cette région vieillit et la proportion de jeunes diminue. Le rapport de dépendance du Canada atlantique augmentera dans l'avenir, ce qui aura des conséquences négatives, notamment des coûts accrus pour les services sociaux. Au cours des 15 prochaines années, la main-d'œuvre du Canada atlantique devrait diminuer (Martel *et al.*, 2007; Everenden, 2008), ce qui est peu rassurant en regard de l'augmentation des coûts des services sociaux.

Une croissance économique soutenue sera nécessaire pour contrebalancer les coûts des services sociaux requis par une population vieillissante. Sous réserve d'un important changement dans la nature de l'économie du Canada atlantique, une croissance de la main-d'œuvre sera nécessaire pour soutenir la croissance économique. Par ailleurs, un changement dans la nature de l'économie du Canada atlantique consistant en une proportion accrue d'activités fondées sur le savoir nécessitera une augmentation du groupe démographique même qui est en déclin, soit les jeunes. Dans ces deux scénarios, l'immigration assurerait une contribution clé à une main-d'œuvre vigoureuse.

Citoyenneté et Immigration Canada (2008) avance que l'immigration permet au Canada atlantique d'éviter une diminution de sa population. Cette affirmation ne reflète pas la situation réelle dans la région de l'Atlantique, où les immigrants représentent moins de 4 % de la population, comparativement à environ 18 % dans l'ensemble du Canada (Akbari, 2008).

Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF) a confié à l'Université Dalhousie la tâche d'analyser les répercussions économiques des étudiants étrangers de niveau postsecondaire au Canada atlantique au moyen d'une analyse des dépenses. Cette étude s'est basée sur un sondage mené auprès des étudiants étrangers et sur une combinaison de renseignements de sources à la fois documentaire, gouvernementale et universitaire.

Résultats : Un examen mené à l'échelle mondiale a révélé l'existence d'un marché international concurrentiel pour les étudiants étrangers, dans lequel le Canada est classé au septième rang en tant que destination de formation et n'attire que 4 % des étudiants étrangers. Partout dans le monde, les étudiants étrangers sont appréciés, à la fois en tant qu'actif économique et en tant qu'immigrants potentiels futurs qui seront bien préparés pour contribuer à des économies axées sur le savoir. L'Australie, la Belgique, le Canada et le Royaume-Uni sont les seuls pays à exiger des frais de scolarité différents des étudiants étrangers. Tous les autres traitent les étudiants étrangers sur le même pied que leurs propres étudiants, en reconnaissance de leur apport à la fois culturel et économique et afin de maximiser les efforts visant à attirer des immigrants futurs. Les immigrants augmentent le capital humain qui est en diminution dans certaines régions en raison de tendances démographiques.

L'incidence économique initiale des étudiants étrangers au Canada atlantique a été évaluée à 376 millions de dollars en 2009-2010, ce qui inclut une injection initiale de 175 millions de dollars d'argent frais dans cette région du pays. L'incidence économique totale des étudiants étrangers a été de 565 millions de dollars en 2009-2010 après application du multiplicateur de dépenses. Les dépenses directes des étudiants étrangers ont été en moyenne de 29 000 \$ au cours de la même période. Les étudiants étrangers ont dépensé 1,3 fois le montant dépensé pour eux de sources gouvernementale, universitaire et privée. Les étudiants étrangers ont dépensé plus de 1,91 \$ d'argent frais au Canada atlantique pour chaque dollar dépensé pour leur formation et leurs soins de santé par les gouvernements provinciaux. Ce « rendement de l'investissement » varie d'une province à l'autre dans le Canada atlantique, allant de 1,78 \$ au Nouveau-Brunswick à 4,04 \$ en Nouvelle-Écosse. Cet écart entre les provinces est attribuable à la fois aux variations dans les dépenses des étudiants d'une province à l'autre et aux variations dans les dépenses des gouvernements d'une province à l'autre.

Les étudiants étrangers au Canada atlantique ont généralement une bonne opinion du Canada atlantique et de ses établissements d'enseignement, et 40 % des personnes interrogées dans le cadre du sondage se sont dites intéressées à présenter une demande de résidence permanente au Canada. Citoyenneté et Immigration Canada (2008) indique que 39,5 % des étudiants étrangers passent au statut de travailleur étranger dans l'ensemble du pays, mais que seulement 15,6 % passent au statut de résident permanent. Il semble y avoir des possibilités d'améliorer le taux de rétention des étudiants étrangers qui choisissent de travailler au Canada après avoir terminé leurs études, au bénéfice de la population active du Canada atlantique.

Conclusions : Les étudiants étrangers ont une haute opinion du Canada atlantique et de ses établissements d'enseignement, et ils se sont adaptés à cette région; ils sont par conséquent des candidats idéaux à l'immigration, nécessaire pour contribuer à relever les défis démographiques du Canada atlantique. Les étudiants étrangers ne pourraient pas régler entièrement à eux seuls les problèmes démographiques, même s'ils immigraient en grand nombre, mais le fait d'améliorer le taux de rétention de ceux-ci contribuerait à contrebalancer les effets négatifs d'une société vieillissante.

Les étudiants étrangers ont également une incidence économique immédiate importante sur le Canada atlantique. À titre d'exemple, la plupart d'entre eux vivent dans des lieux d'habitation loués, au bénéfice des marchés de location locaux. L'étude estime que l'incidence économique globale des étudiants étrangers sur l'économie du Canada atlantique est de 565 millions de dollars en 2009-2010, soit presque 0,6 % du PIB. Les étudiants étrangers injectent plus d'argent dans l'économie que les gouvernements en dépensent pour eux; par conséquent, ils représentent un marché d'exportation lucratif important pour le Canada atlantique.

Les gouvernements provinciaux du Canada atlantique devraient considérer les étudiants étrangers de manière positive, que ce soit comme des immigrants potentiels pouvant aider à régler les problèmes de main-d'œuvre futurs ou comme des contributeurs permanents à l'économie de cette région du Canada.

Table des matières

Résumé	iii
Sommaire. v	
Table des matières	vii
Liste des figures.....	x
Liste des tableaux	xi
Remerciements	xiv
1....Introduction.....	1
1.1 Justification	1
1.2 Portée de l'étude.....	2
1.3 Structure du rapport.....	2
2....Analyse documentaire.....	4
2.1 Défis démographiques	4
2.1.1 Déclins de population.....	4
2.1.2 Immigration.....	6
2.2 L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers	7
2.2.1 La mobilité internationale et la convergence du savoir.....	8
2.2.2 Le marché des étudiants étrangers	10
2.3 Politiques d'éducation	12
2.3.1 Politiques multinationales	12
2.3.2 Politiques nationales.....	13
2.3.3 Le financement des universités au Canada atlantique.....	15
2.3.4 Frais de scolarité et droits différentiels	16
2.4 L'incidence des universités canadiennes sur l'immigration	18
2.4.1 La capacité de travail pendant les études	18
2.4.2 Politiques d'emploi après obtention du diplôme.....	18
2.4.3 Système de points d'appréciation pour les immigrants qualifiés	19
2.4.4 Rétention des diplômés au pays hôte	20
2.5 Retombées économiques des étudiants étrangers	20
2.5.1 Tendances mondiales	21
2.5.2 Le Canada	22
2.5.3 Le Canada atlantique.....	23
2.5.4 Autres avantages des étudiants étrangers	24
3....Méthodologie et concept de l'étude	25
3.1 Cadre conceptuel	25
3.2 Méthodologie empirique	26
3.3 Le multiplicateur	28
3.4 Conception du sondage.....	31

3.5	Examen d'éthique de recherche.....	32
4....	Données : sources et caractéristiques.....	34
4.1	Le sondage : dépenses des étudiants.....	34
4.2	Dépenses pour les étudiants.....	37
5....	Analyse et constatations.....	38
5.1	Profil démographique des étudiants étrangers.....	38
5.2	Établissements et programmes	40
5.3	Intentions des étudiants	41
5.4	Commentaires des étudiants	42
5.5	Dépenses des étudiants étranger.....	44
5.6	Dépenses pour les étudiants étrangers.....	47
5.6.1	Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires.....	47
5.6.2	Dépenses de soins de santé pour les étudiants étrangers.....	48
5.7	L'incidence économique des étudiants étrangers	50
5.7.1	Incidence initiale	50
5.7.2	Incidence finale	51
5.7.3	Analyse de l'incidence économique des étudiants étrangers	52
6....	Résumé et conclusions.....	55
Annex A ..	Sondage auprès des étudiants étrangers.....	57
A.1	OPINIO	57
A.2	Sondage du CAMEF auprès des étudiants étrangers.....	58
Annex B ..	Réponses aux questions non liées aux dépenses	76
B.1	Données démographiques.....	76
B.1.1	Pays d'origine	76
B.1.2	Âge, sexe et situation de famille	76
	Amérique latine et Caraïbes	77
	États arabes.....	77
B.1.3	Langue.....	78
B.1.4	Situation d'emploi en cours d'études.....	81
n=1382	81
B.1.5	Sources de financement.....	82
B.2	Établissements et programmes	83
B.2.1	Choix de l'établissement	83
B.2.2	Facteurs influant sur le choix de l'établissement	85
B.2.3	Statut d'étudiant, programmes et domaines d'étude	88
B.2.4	Satisfaction à l'égard des services de l'établissement.....	90
B.2.5	Utilisation des agents et des bureaux du gouvernement du Canada.....	92
B.3	Intentions des étudiants	95
Annex C ..	Dépenses des étudiants	98
C.1	Calcul des dépenses annuelles moyennes.....	98

C.2	Contrôle des valeurs aberrantes.....	99
C.3	Dépenses des étudiants.....	100
C.4	Dépenses des étudiants des collèges communautaires	105
C.5	Dépenses des étudiants vivant en résidence	107
Annex D ..	Dépenses pour les étudiants.....	109
Références		120

Liste des figures

Figure 1	Inscriptions d'étudiants étrangers de premier cycle par province (2001-2009)....	10
Figure A.1	Logique simplifiée pour le sondage	57
Figure B.1	Compétences linguistiques, moyenne de l'ensemble des répondants	79
Figure B.2	Compétences linguistiques selon la langue maternelle du répondant	80
Figure B.3	Compétences linguistiques selon la langue principale de l'établissement	80
Figure B.4	Trois principales sources de financement (%).....	82
Figure B.5	Frais de scolarité par trimestre des répondants qui ne savaient pas si leur établissement impose des droits différentiels	86
Figure B.6	Les droits différentiels à mon établissement sont raisonnables	88
Figure B.7	Il est juste d'imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers	88
Figure B.8	Niveau de satisfaction à l'égard de l'expérience d'études (%).....	91
Figure B.9	Niveau de satisfaction à l'égard du nombre de services offerts aux étudiants étrangers (%).....	91
Figure B.10	Niveau de satisfaction à l'égard de la qualité des services offerts aux étudiants étrangers (%).....	92
Figure B.11	Niveau de satisfaction à l'égard des services de l'agent (%).....	93
Figure B.12	Niveau de satisfaction à l'égard des services des bureaux canadiens à l'étranger (%)...94	

Liste des tableaux

Tableau 1	Frais de scolarité universitaires moyens pondérés payés par les étudiants de premier cycle canadiens et étrangers (2005-2010).....	17
Tableau 2	Estimations des dépenses des étudiants étrangers	24
Tableau 3	Variables de dépenses	26
Tableau 4	Taux de réponse au sondage par établissement, province et région	35
Tableau 5	Répartition des répondants entre les cinq principaux pays d'origine	39
Tableau 6	Classification des commentaires des étudiants (2009-2010).....	43
Tableau 7	Dépenses annuelles moyennes des étudiants étrangers au Canada atlantique, (2009-2010).....	45
Tableau 8	Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010) Dépenses directes	46
Tableau 9	Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010) Caractéristiques de la distribution	46
Tableau 10	Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010) Réponses pour les cinq « principaux » pays dans les provinces et la région (à partir du tableau 5).....	47
Tableau 11	Dépenses pour les étudiants étrangers par l'entremise des établissements postsecondaires (2008-2009).....	49
Tableau 12	Incidence initiale (directe) des étudiants étrangers au Canada atlantique (2009-2010).....	51
Tableau 13	Incidence économique des étudiants étrangers au Canada atlantique (2009-2010).....	52
Tableau 14	Analyse de l'incidence économique des étudiants étrangers	53
Tableau B.1	Répondants par région de l'UNESCO (chiffres pondérés).....	77
Tableau B.2	Âge selon le sexe	77
Tableau B.3	Situation de famille selon le sexe	77
Tableau B.4	Caractéristiques du conjoint ou de la conjointe	78
Tableau B.5	Nombre d'enfants à charge selon le sexe du répondant	78
Tableau B.6	Situation d'emploi	81
Tableau B.7	Taper et l'emplacement d'emploi	81
Tableau B.8	Êtes-vous actuellement titulaire d'une bourse d'études, d'une bourse d'entretien ou d'un prix ou d'une distinction en argent?	82
Tableau B.9	Recevez-vous des bourses des sources suivantes?	83
Tableau B.10	Financement moyen aux étudiants boursiers	83
Tableau B.11	Votre premier choix était-il l'établissement que vous fréquentez actuellement?....	84
Tableau B.12	Premier choix d'établissement au Canada atlantique autre que l'établissement fréquenté actuellement	84
Tableau B.13	Premier choix d'établissement à l'extérieur du Canada	85
Tableau B.14	Facteurs influant sur le choix de l'établissement fréquenté actuellement.....	85

Tableau B.15 Répartition par établissement des répondants qui ne savaient pas si leur établissement impose des droits différentiels (données non pondérées).....	87
Tableau B.16 Statut	88
Tableau B.17 Niveau de programme	89
Tableau B.18 Domaine d'étude	89
Tableau B.19 Année actuelle du programme	90
Tableau B.20 Année d'obtention du diplôme prévue	90
Tableau B.21 Comment avez-vous trouvé votre agent?.....	92
Tableau B.22 Intentions une fois le programme d'études actuel terminé	95
Tableau B.23 Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible de chercher de l'emploi?.....	96
Tableau B.24 Dans quel secteur chercherez-vous principalement de l'emploi?.....	96
Tableau B.25 Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible d'étudier à l'avenir?.....	97
Tableau B.26 Avez-vous demandé la résidence permanente au Canada ou prévoyez-vous de le faire?.....	97
Tableau C.1 Sommaire de l'analyse des valeurs extrêmes/valeurs aberrantes	99
Tableau C.2 Tests de différence de moyennes, dépenses avec et sans coefficients de pondération, par établissement (2009-2010).....	100
Tableau C.3 Tests de différence de moyennes, dépenses par les étudiants de premier cycle et les étudiants diplômés (2009-2010)	101
Tableau C.4 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Canada atlantique, 2009-2010).....	102
Tableau C.5 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Nouveau-Brunswick, 2009-2010).....	103
Tableau C.6 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Terre-Neuve-et-Labrador, 2009-2010).....	103
Tableau C.7 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Nouvelle-Écosse, 2009-2010).....	104
Tableau C.8 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Île-du-Prince-Édouard, 2009-2010)	104
Tableau C.9 Tests de différence de moyennes, Siddiq et al., études de 2009 et 2010	105
Tableau C.10 Tests de différence de moyennes, dépenses aux collèges communautaires et aux universités (2009-2010).....	106
Tableau C.11 Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (collèges communautaires seulement, 2009-2010).....	107
Tableau C.12 Dépenses d'hébergement, de repas et d'épicerie des étudiants (non pondérées).....	108
Tableau D.1 Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires pour tous les étudiants	110
Tableau D.2 Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers	111
Tableau D.3 Subventions gouvernementales provinciales et fédérales pour les étudiants étrangers	112

Tableau D.4	Subventions provinciales pour les étudiants étrangers	113
Tableau D.5	Dépenses de fonctionnement par les établissements pour les étudiants étrangers	114
Tableau D.6	Dépenses de dotation des établissements	115
Tableau D.7	Subventions de recherche universitaire et dépenses de contrat de recherche appliquée par les institutions pour les étudiants étrangers	116
Tableau D.8	Dépenses en capital pour les étudiants étrangers	117

Remerciements

Les auteurs tiennent à exprimer leur reconnaissance pour l'apport du comité directeur du CAMEF au projet, et en particulier l'appui direct de M. Charles Ayles, le responsable de projet du CAMEF. E. Dianne Looker, titulaire d'une chaire de recherche canadienne en équité et technologie et professeure de sociologie à l'Université Mount Saint Vincent, a effectué la vérification indépendante des données du sondage pour le groupe directeur. Le soutien et la participation de responsables des ministères de l'Éducation des quatre provinces atlantiques ainsi que des universités et des collèges communautaires du Canada atlantique ont été essentiels à l'exécution du sondage auprès des étudiants étrangers et de l'analyse des dépenses de ceux-ci. M^{me} Christine Davidson, de l'Université Dalhousie, a effectué la recherche initiale aux fins de l'examen de la documentation. M. Poh Chua, de l'Université Dalhousie, a fourni un précieux soutien opérationnel à l'exécution du sondage en ligne auprès des étudiants étrangers.

1 Introduction

Le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation (CAMEF), en collaboration avec les ministères de l'Éducation des quatre provinces de l'Atlantique, a confié à l'école d'administration publique de l'Université Dalhousie la tâche de réaliser une étude sur les étudiants étrangers fréquentant les universités et les collèges communautaires du Canada atlantique. Cette étude consistait en une analyse des dépenses visant à déterminer l'incidence des étudiants étrangers au Canada atlantique.

1.1 Justification

Les taux de croissance de la population ont diminué de façon continue au Canada atlantique depuis 1945, et ils ont largement stagné à l'échelle des provinces au cours des premières années du XXI^e siècle (Metropolis, 2008, p. 8). La diminution de la population du Canada atlantique est grandement attribuable à la chute des taux de fécondité, au vieillissement de la population résidente et à l'exode important des résidents d'âge actif. Ces facteurs, combinés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée imminente, ont fait de l'immigration une des principales priorités publiques du Canada atlantique au cours des cinq ou dix dernières années (Murphy et deFinney, 2008, p. 3).

Au cours des dernières années, les quatre provinces de l'Atlantique ont commencé à mettre en œuvre de nouvelles initiatives visant à attirer et à retenir les nouveaux immigrants au moyen de conseils d'emploi, de services d'établissement et de formation linguistique. Les taux de rétention ont depuis augmenté dans l'ensemble de la région. Le taux de rétention au Nouveau-Brunswick est passé d'environ 62 % au cours de la période de dix ans qui a suivi 1991 à environ 91 % entre 2001 et 2006 (Akbari, 2008; Goss Gilroy, Inc., 2005, p. 19). De même, la Nouvelle-Écosse a enregistré des taux de rétention de 75 % au cours de la même période de cinq ans, dépassant ainsi déjà l'objectif de la province consistant à augmenter le taux de rétention des immigrants à 70 % d'ici 2010 (Akbari, 2008).

Citoyenneté et Immigration Canada a déclaré que « sans l'immigration, les populations dans les quatre provinces [de l'Atlantique] stagneraient ou seraient en diminution » (CIC, 2008). En 2008, le Canada atlantique a accueilli 2,9 % des nouveaux immigrants au Canada, soit la proportion la plus élevée depuis 1997 (Akbari, 2008, p. 10). En dépit de cette augmentation, le Canada atlantique n'attire toujours qu'un pourcentage disproportionnellement faible d'immigrants comparativement au reste du Canada. Globalement, les immigrants représentent environ 3,8 % de la population du Canada atlantique, comparativement à environ 18 % dans l'ensemble du Canada (Akbari, 2008, p. 9).

Il est clair que cette stagnation de la population totale au Canada atlantique et l'augmentation de la proportion des résidents plus âgés constituent un sérieux défi. Le Canada atlantique doit attirer davantage d'immigrants qualifiés s'il veut contrebalancer les effets d'une population vieillissante et de l'exode des résidents d'âge actif. Les étudiants étrangers représentent un bassin important d'immigrants qualifiés potentiels, lesquels sont déjà adaptés à la vie au Canada atlantique à la fin de leurs études. En outre, des études antérieures (par exemple Siddiq *et al.*, 2009; Lebrun

et Rebelo, 2006; Gardner Pinfold, 2006) indiquent que les étudiants étrangers ont d'eux-mêmes une incidence positive importante sur les économies locales.

La présente étude se penche ainsi sur l'industrie internationale de l'éducation supérieure – laquelle constitue à certains égards une activité d'exportation importante en pleine expansion – et mesure l'incidence qu'ont les étudiants étrangers sur l'économie d'une région. Elle vise à fournir de l'information de base sur l'industrie internationale de l'éducation, à donner une idée des tendances mondiales et des initiatives gouvernementales d'autres pays, et à démontrer l'incidence économique globale des étudiants étrangers. Enfin, le rapport vise à communiquer cette information d'une manière claire, cohérente et compréhensible afin que les décideurs du Canada atlantique puissent élaborer les meilleures politiques qui soient pour attirer, intégrer et retenir les étudiants étrangers dans la région.

En 2009, Siddiq *et al.* ont effectué une analyse des dépenses des étudiants étrangers inscrits aux universités de la Nouvelle-Écosse, afin de déterminer les répercussions économiques de ces étudiants. La présente étude utilise la méthodologie et les conclusions de Siddiq *et al.* (2009).

1.2 Portée de l'étude

La présente étude porte sur les étudiants étrangers inscrits aux universités et collèges communautaires du Canada atlantique au cours du trimestre d'hiver 2010.

Cette étude recueille les données démographiques, les intentions des étudiants étrangers et, surtout, les données relatives aux dépenses de ces étudiants au cours de leur séjour au Canada atlantique, au moyen d'un sondage en ligne adressé à tous les étudiants étrangers. Ces données de dépenses sont utilisées, de concert avec les données de sources gouvernementale et universitaire, pour évaluer les répercussions économiques des étudiants étrangers au Canada atlantique. L'analyse du sondage et des dépenses est appuyée par un examen de la documentation et une étude, à l'échelle internationale, des étudiants étrangers et des politiques gouvernementales à leur égard.

Les résultats des analyses sont présentés de manière globale, d'abord pour le Canada atlantique et ensuite pour chacune des quatre provinces de cette région. Aucune analyse n'a porté sur des établissements en particulier.

L'étude conclut en attirant l'attention sur un certain nombre de considérations importantes au sujet des étudiants étrangers qui éclaireront les décideurs du Canada atlantique.

1.3 Structure du rapport

Le présent rapport comporte six sections, quatre annexes et une bibliographie. Après l'introduction, la section 2 passe en revue la documentation et présente l'information de base nécessaire à l'étude. Cela comprend un examen des défis démographiques des nations développées, des considérations sur l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers à l'échelle internationale, un examen des politiques de formation et d'immigration dans le monde et un examen des répercussions économiques des étudiants étrangers.

La section 3 décrit la méthodologie et le plan d'étude employés pour l'analyse des dépenses engagées par et pour les étudiants. Elle comprend également une analyse du multiplicateur de dépenses et de la structure du sondage, de même qu'un aperçu de l'examen de l'étude en question par les trois conseils d'éthique de recherche. Cette section présente le cadre général à partir duquel ont été déterminées les répercussions économiques des étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse.

La section 4 décrit les caractéristiques et les sources des données utilisées pour l'étude. Elle commence par une description de l'échantillon pour le sondage auprès des étudiants étrangers, et elle se termine par une description des sources de données secondaires. Ces descriptions comprennent toutes deux des considérations sur les difficultés posées par l'information.

La section 5 décrit l'analyse des sources primaires et secondaires, ainsi que les résultats de cette analyse. Les réponses au sondage sont analysées et présentées sous cinq formes : profils démographiques, profils universitaires, intentions des étudiants, catégories de commentaires d'étudiants et dépenses par les étudiants. Les dépenses par les étudiants sont déterminées à partir de sources secondaires, soit universitaires ou gouvernementales. La section 5 détermine enfin les répercussions économiques des étudiants étrangers en combinant les dépenses effectuées par et pour ces derniers et en appliquant le multiplicateur de dépenses.

Enfin, la section 6 présente un résumé ainsi que les conclusions tirées de l'étude, afin de faire part aux décideurs de la Nouvelle-Écosse de considérations importantes concernant les étudiants étrangers.

Des descriptions détaillées du sondage auprès des étudiants étrangers, des réponses aux questions du sondage non reliées aux dépenses et de l'analyse des dépenses sont fournies en annexes. Les sources secondaires sont identifiées dans une bibliographie.

L'analyse documentaire présentée dans la section suivante fournit l'assise générale sur laquelle se fonde la présente analyse des dépenses.

2 Analyse documentaire

Les étudiants étrangers représentent une composante de plus en plus importante de l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale. La présente section passe en revue la documentation sur les étudiants étrangers afin de mettre en lumière les défis démographiques importants, le marché des étudiants étrangers, les politiques gouvernementales à l'égard de ces derniers et l'incidence économique de ceux-ci.

2.1 Défis démographiques

De nombreux pays industrialisés prévoient une diminution des taux de croissance de leurs populations en raison du vieillissement de celles-ci et des faibles taux de natalité. Ces diminutions entraîneront de graves pénuries de main-d'œuvre au cours des prochaines années (Verbik et Lasanowski, 2007). On estime par exemple que vers le milieu de la prochaine décennie, « le nombre de personnes disposées à travailler au Canada et disponible pour le faire sera moins élevé que le nombre d'emplois potentiellement disponibles pour eux » (McNiven, 2008, p. 1). McNiven (2008, p. 5) a également fait mention de rapports indiquant que les provinces de l'Ontario et du Québec vont vraisemblablement connaître une pénurie de 325 000 et 292 000 travailleurs respectivement d'ici 2025 (Ontario's Impending Labour Crunch, 2007; Conference Board du Canada, 2007).

Les taux de croissance de la population ont diminué de façon continue au Canada atlantique depuis 1945, et ils ont largement stagné à l'échelle des provinces au cours des premières années du XXI^e siècle (Metropolis, 2008, p. 8). La diminution de la population du Canada atlantique est grandement attribuable à la chute des taux de fécondité, au vieillissement de la population résidente et à l'exode important des résidents d'âge actif. Ces facteurs, combinés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée imminente, ont fait de l'immigration une des principales priorités publiques du Canada atlantique au cours des cinq à dix dernières années (Murphy et deFinney, 2008, p. 3).

2.1.1 Déclins de population

Le pourcentage de population canadienne vivant dans la région de l'Atlantique a continuellement diminué au cours du dernier demi-siècle (Denton, Feaver et Spencer, 1998). Entre 1996 et 2001, la population des provinces de l'Atlantique a diminué de 2,1 % tandis que la population nationale moyenne a augmenté de 4,0 % (Statistique Canada, 2001). Entre 2001 et 2006, la population du Canada atlantique s'est stabilisée, mais la croissance de la population canadienne a augmenté dans l'ensemble de 5,4 %. Dans le Canada atlantique, une diminution de 1,5 % de la population de Terre-Neuve-et-Labrador a été compensée par une augmentation modeste dans les Provinces maritimes (Statistique Canada, Recensement de la population de 2006). Statistique Canada prévoit que la population de l'Atlantique n'augmentera que de 2,5 % entre 2005 et 2031, ce qui se compare plutôt défavorablement avec l'augmentation de 20,9 % qui est prévue pour l'ensemble de la population canadienne au cours de la même période (Munro, 2007, p. 5). On prévoit que la main-d'œuvre en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador chutera entre 2006 et 2031 (Martel *et al.*, 2007, tableau 2; Evernden, 2008, p. 13). McNiven (2008, p. 7)

avance une projection plus pessimiste que Statistique Canada, estimant que la population de la Nouvelle-Écosse diminuera de 4,6 % d'ici 2026, chutant de 938 000 en 2004 à 895 000 en 2026, La projection de McNiven présume une migration nette nulle, de sorte que les effets d'un taux de mortalité supérieur au taux de natalité se reflètent directement dans les déclin de population; ce postulat est jugé inutilement trop prudent.

Le vieillissement de la population au Canada atlantique est un facteur important de la stagnation de l'accroissement de la population. Selon Statistique Canada (2009), la population des provinces du Canada atlantique est beaucoup plus âgée que celle du reste du Canada, avec une plus grande proportion de résidants de plus de 65 ans (15,4 % et 13,9 % respectivement). Par ailleurs, la proportion de résidants de moins de 15 ans est beaucoup plus faible dans la région de l'Atlantique que dans le reste du Canada (15,4 % et 16,5 % respectivement). Sur la base des données du recensement de 2006, on prévoit que d'ici 2022, les personnes âgées dans chacune des provinces seront plus nombreuses que les enfants (Statistique Canada, recensement de 2006, p. 14).

On estime que le nombre de personnes de plus de 65 ans en Nouvelle-Écosse augmentera de plus de 70 % d'ici 2026, La population d'âge universitaire (18 à 22 ans pour les étudiants de premier cycle) devrait chuter de près de 30 %, soit une diminution de 73 000 en 2001 à 51 000 en 2026 (McNiven, 2008, p. 8; McNiven *et al.*, 2006). L'accroissement naturel de la population en Nouvelle-Écosse a beaucoup ralenti depuis le début des années 1990, en raison principalement d'un taux de fécondité faible (1,4 en 2004), lequel est de beaucoup inférieur au taux de reproduction de 2,1 (McNiven *et al.*, 2006, p. 2). Une population vieillissante et les taux de fécondité les plus bas au pays ont eu des effets profonds similaires sur la population de Terre-Neuve-et-Labrador, où les diminutions de la population ont été exacerbées par des taux d'émigration importants. La province a connu l'émigration la plus importante de tout le Canada, laquelle a représenté en moyenne une perte nette de près de 5 000 migrants depuis le début des années 1990 (Conseil canadien sur l'apprentissage, 2006). L'émigration a constitué un problème important dans tout le Canada atlantique, les régions rurales ayant à supporter le poids de la perte de résidants d'âge actif migrant vers l'Ontario et l'Ouest canadien pour y trouver de meilleures possibilités d'emploi.

Le Nouveau-Brunswick a affiché à travers l'histoire un des taux de fécondité les plus élevés du Canada; cependant, un taux élevé de naissance avant la Seconde Guerre mondiale dans la province a largement contribué à l'augmentation de la population de plus de 65 ans. En 2006, les résidants de ce groupe d'âge représentaient 14,7 % de la population (recensement de 2006, p. 19). Tout comme en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, le taux de fécondité au Nouveau-Brunswick a chuté sous la moyenne nationale. En 2009, le Nouveau-Brunswick comptait la deuxième proportion la plus élevée de résidants de 65 ans et plus au Canada atlantique derrière la Nouvelle-Écosse (15,5 % et 15,8 % respectivement). L'Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.) a maintenu des taux de fécondité comparables à la moyenne nationale et compte le pourcentage de population de personnes de moins de 15 ans le plus élevé des quatre provinces de l'Atlantique. En 2009, environ 15,3 % des résidants de l'Î.-P.-É. avaient plus de 65 ans, alors que le nombre de résidants de moins de 15 ans avait diminué, passant de 17,7 % en 2006 à 16,5 % en 2009; néanmoins, l'Î.-P.-É. compte toujours le pourcentage le plus élevé de personnes de moins de 15 ans de toute la région atlantique (Statistique Canada, Population selon le sexe et le groupe d'âge, par province et territoire, 2005-2009).

Le vieillissement de la population du Canada atlantique, combiné à de faibles taux de fécondité et à l'exode, a eu des conséquences économiques importantes dans la région. La diminution du nombre de personnes actives a causé en particulier des pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur des métiers, notamment la construction et la maçonnerie, et dans les services de soins de santé (Akbari, 2008, p. 7). En réaction à cela, les quatre provinces de l'Atlantique ont adopté des stratégies axées principalement sur le recrutement et le maintien en fonctions de travailleurs étrangers et d'immigrants qualifiés, afin de contribuer à renverser les tendances démographiques négatives; ces mesures se sont cependant avérées nettement inefficaces jusqu'à maintenant. Le Canada atlantique attire, proportionnellement à sa population, beaucoup moins d'immigrants que le reste du pays, comme l'analyse la sous-section suivante.

2.1.2 Immigration

Citoyenneté et Immigration Canada a déjà déclaré que « sans l'immigration, les populations dans les quatre provinces [de l'Atlantique] stagneraient ou seraient en diminution » (CIC, 2008). Les immigrants contribuent en outre à abaisser le niveau d'âge de la population¹ et à accroître le nombre de personnes actives au Canada atlantique. Plus de 75 % des immigrants qui sont arrivés au Canada atlantique entre 2001 et 2006 avaient moins de 45 ans, tandis que seulement 55 % environ de la population locale se situait dans ce groupe d'âge en 2006 (Metropolis, 2008, p. 8). Les immigrants hautement qualifiés représentent une importante proportion des nouveaux immigrants au Canada atlantique, ce qui résulte des initiatives provinciales visant à attirer des travailleurs formés à l'étranger dans des domaines à pénurie de main-d'œuvre tels que la santé, l'ingénierie et les sciences naturelles (Akbari, 2008, p. 41). Dans toutes les catégories de compétences, les nouveaux immigrants ont compté pour près de 45 % de la croissance de la main-d'œuvre au Canada atlantique (Metropolis, 2008, p. 9).

Entre 2001 et 2005, les provinces de l'Atlantique ont accueilli plus de 15 000 nouveaux immigrants représentant environ 1,7 % des nouveaux immigrants au Canada (CIC, 2006a). En 2008, la région a accueilli 2,9 % des nouveaux immigrants au Canada, soit la proportion la plus élevée depuis 1997 (Akbari, 2008, p. 10). La Nouvelle-Écosse est la destination la plus populaire pour les immigrants dans la région de l'Atlantique, bien que la population de nouveaux immigrants ait régulièrement augmenté dans les quatre provinces de l'Atlantique. Cette augmentation est largement attribuable aux nouvelles stratégies d'immigration adoptées par les gouvernements provinciaux, notamment le Programme des candidats des provinces (PCP). En dépit de cette augmentation, le Canada atlantique n'attire toujours qu'un pourcentage disproportionnellement faible d'immigrants comparativement au reste du Canada. En tout, les immigrants représentent environ 3,8 % de la population du Canada atlantique, comparativement à environ 18 % dans l'ensemble du Canada (Akbari, 2008, p. 9). Compte tenu de ces statistiques, il est difficile de considérer l'immigration comme une solution valable aux problèmes démographiques du Canada atlantique.

¹ La réduction de l'âge moyen est mathématiquement réelle, mais elle n'a en soi qu'une incidence limitée. Ainsi, en Nouvelle-Écosse, une augmentation de dix fois des taux d'immigration actuels serait nécessaire pour contrebalancer les tendances démographiques en l'absence d'autres facteurs. (Communication privée, Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, sur la base de données du ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse)

Bien que l'arrivée de nouveaux immigrants dans la région de l'Atlantique ait contribué à l'accroissement de la population, l'attrait des possibilités économiques plus grandes et des communautés d'immigrants plus importantes dans les autres régions du Canada a également fait augmenter les taux d'exode de la population d'âge actif. La présence de populations d'immigrants plus importantes dans les quatre principales provinces de destination des immigrants (Alberta, Colombie-Britannique, Québec et Ontario), les meilleures possibilités d'emploi offertes par les villes plus grandes (Toronto, Vancouver et Montréal) et l'existence d'obstacles au marché de l'emploi dans les provinces de l'Atlantique constituent des facteurs importants de la décision d'un immigrant de quitter le Canada atlantique (*Le Quotidien*, 2005). Entre les années 1980 et les années 2000, la région de l'Atlantique a connu les taux de rétention des immigrants les plus faibles de son histoire. Au cours de cette période, les taux de rétention sont passés d'environ 70 % à 45 % (Akbari, 2008, p. 23). Terre-Neuve-et-Labrador a estimé à 36 % le taux de rétention pour la province, soit le plus bas au Canada (Goss Gilroy, Inc., 2005, p. 19).

Au cours des dernières années, les quatre provinces de l'Atlantique ont commencé à mettre en œuvre des initiatives visant à attirer et à retenir les nouveaux immigrants au moyen de conseils d'emploi, de services d'établissement et de formation linguistique. Les taux de rétention ont depuis ce temps augmenté dans toute la région. Le taux de rétention au Nouveau-Brunswick est passé d'environ 62 % au cours de la période de dix ans qui a suivi 1991 à environ 91 % entre 2001 et 2006 (Akbari, 2008; Goss Gilroy, Inc., 2005, p. 19). De même, la Nouvelle-Écosse a enregistré des taux de rétention de 75 % au cours de période de 2001 à 2006, dépassant ainsi déjà l'objectif de la province consistant à augmenter le taux de rétention des immigrants à 70 % d'ici 2010 (Akbari, 2008).

2.2 L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers

Le nombre d'étudiants étrangers dans le monde fait l'objet de maints débats; on s'entend généralement sur le fait que ce nombre a beaucoup augmenté au cours des trois dernières décennies et continuera d'augmenter dans un avenir prévisible. Verbik et Lasanowski (2007, p. 1) estiment qu'il y avait 2,7 millions d'étudiants étrangers en 2005, soit 61 % d'inscriptions de plus qu'en 1999 et au moins quatre fois plus qu'en 1975. L'UNESCO prévoit que les inscriptions atteindront le chiffre de 5 millions d'ici 2020 (Adrian Kershaw Consulting, 2005, p. 9). De même, le nombre d'étudiants étrangers au Canada a augmenté considérablement au cours des dernières décennies. Le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers dans les universités canadiennes est passé de 57 000 en 1980 à près de 145 000 en 2002 (IPSEA, 2005, p. 2). On estime que le nombre d'étudiants étrangers qui sont venus au pays pour suivre une formation d'enseignement supérieur a augmenté d'environ 8,9 % par année entre 2000 et 2006 (Statistique Canada, 2009a, p. 60).

Des compétences avancées en anglais, une formation pertinente à l'échelle locale et un niveau élevé d'acculturation font des étudiants étrangers des candidats idéaux à l'immigration au Canada (Metropolis, 2008, p. 10). Attirer des étudiants de pays qui sont d'importantes sources d'immigrants est devenu une priorité pour les universités du Canada et d'autres pays dans le monde. La concurrence entre les universités à l'échelle mondiale a augmenté, celles-ci désirant capter l'intérêt des étudiants étrangers qui veulent obtenir des diplômes d'établissements réputés à l'extérieur de leur propre pays.

Pour comprendre l'importance des étudiants étrangers à l'échelle régionale ou locale, il faut d'abord se pencher sur les tendances mondiales relatives à la mobilité et à l'inscription des étudiants étrangers. Une telle analyse à l'échelle mondiale jette des bases solides sur lesquelles évaluer l'effort à cet égard des établissements du Canada atlantique.

2.2.1 La mobilité internationale et la convergence du savoir

L'augmentation du nombre d'étudiants étrangers s'inscrit dans un phénomène mondial plus large de mobilité accrue et de convergence du savoir. Autrefois, le capital humain était plutôt immobile. Les gens avaient tendance à demeurer dans leur pays de naissance pendant la plus grande partie de leur vie, et s'ils quittaient leur pays d'origine, ils s'installaient habituellement pour de bon dans leur pays adoptif (Tung, 2008). Au cours des dernières années, la mondialisation de l'économie et la réduction des obstacles au mouvement des gens entre la plupart des pays du monde se sont traduites par une tendance mondiale à une mobilité accrue (Tung, 2008). Aujourd'hui, les gens quittent fréquemment leur pays d'origine pour aller étudier et/ou travailler à l'étranger, puis ils reviennent dans leur pays d'origine avec un capital humain accru. Cette tendance mondiale crée un phénomène de « circulation des cerveaux » tel que décrit par Tung (2008, p. 469) :

Ainsi, les concepts de « fuite des cerveaux » et de « recrutement des cerveaux », consistant au fait que le gain d'un pays devient la perte d'un autre, semblent devenir moins pertinents lorsqu'ils sont remplacés par celui de « circulation des cerveaux » ou « flux triangulaire des talents humains ».

L'adoption accrue de technologies de pointe et l'augmentation des niveaux d'instruction (Conrad, 2007) dans les pays en développement contribuent à une convergence mondiale du savoir. Plus cette base de connaissances continue d'augmenter dans les pays en développement, plus la concurrence pour la main-d'œuvre qualifiée et, par extension, les étudiants étrangers augmentent également. La connaissance est peut-être devenue le facteur déterminant le plus important du succès économique, ce qui intensifie d'autant plus le besoin de main-d'œuvre qualifiée. Un rapport du gouvernement australien contient une citation éloquent à cet égard :

Pour les pays qui sont à l'avant-garde de l'économie mondiale, l'équilibre entre la connaissance et les ressources s'est déplacé si loin au profit du premier élément que le savoir est peut-être devenu le principal déterminant du niveau de vie – plus que la terre, plus que les outils, plus que la main-d'œuvre. Les économies les plus technologiquement avancées d'aujourd'hui sont véritablement axées sur le savoir (Banque mondiale, 1999, p. 16, citée par le gouvernement australien, 2008, p. 88).

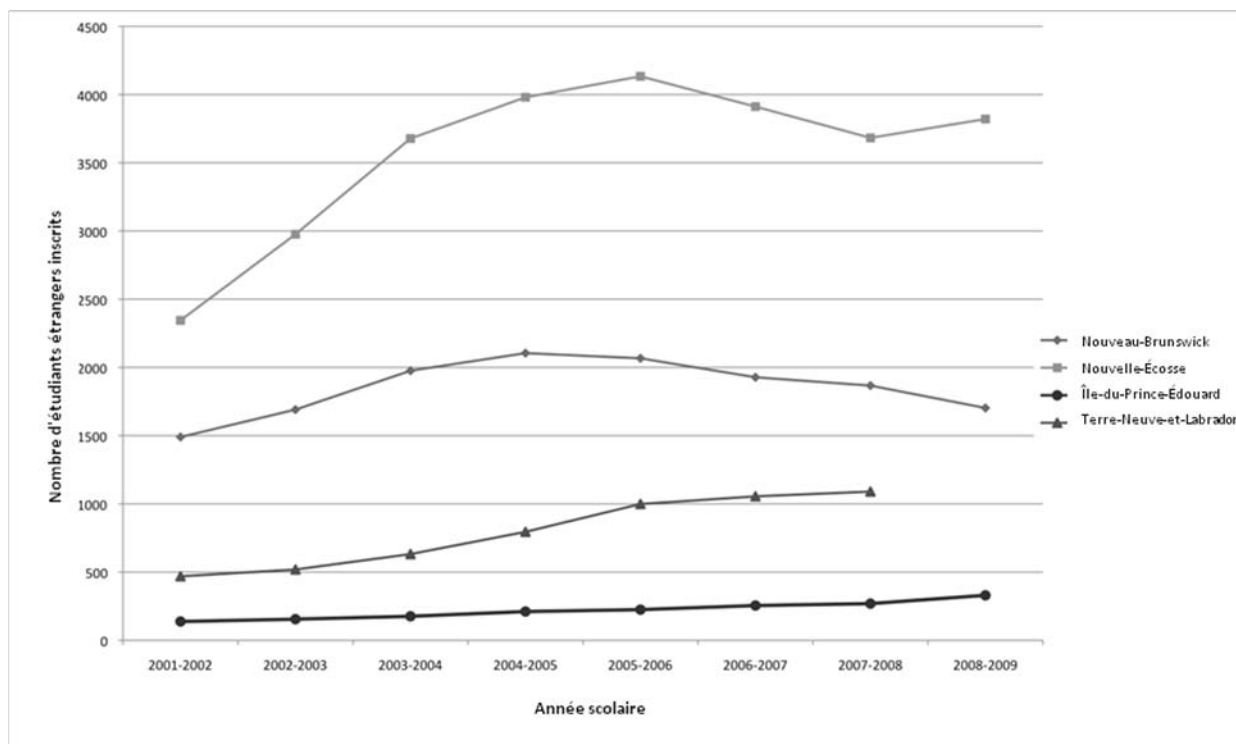
Pour maximiser le potentiel économique de l'industrie internationale de l'éducation, il est important de savoir à la fois dans quelles régions géographiques vont les étudiants étrangers et d'où ils viennent. Actuellement, la majorité des étudiants étrangers inscrits à l'enseignement supérieur choisissent d'étudier dans certains pays bien établis. En 2008, les pays du G8 ont accueilli environ les deux tiers de tous les étudiants étrangers, plus de la moitié de l'ensemble des étudiants étant par ailleurs inscrits dans quatre pays : les États-Unis (21 %), le Royaume-Uni (13 %), la France (9 %) et l'Allemagne (8 %) (Atlas of International Student Mobility, 2008). Le Canada est classé au 7^e rang des pays hôtes, 4 % des étudiants étrangers citant fréquemment la réputation du Canada en tant qu'un des pays les plus sécuritaires dans lesquels vivre et le faible

coût de la vie comme raisons principales du choix d'étudier dans une université canadienne (Lebrun et Rebelo, 2006, p. 34; BCEI, 2004).

Au Canada, certaines provinces comptent des proportions d'étudiants étrangers plus grandes que d'autres. En Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, les étudiants étrangers représentent, dans chacune de ces provinces, plus de 10 % de la population étudiante totale. Le Québec et le Manitoba ont des proportions d'étudiants étrangers similaires à la moyenne nationale de 8 % (Statistique Canada, 2009). La proportion d'étudiants étrangers en Alberta et en Ontario est légèrement inférieure, à environ 7 %, et la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador en ont chacune moins de 6 % (Statistique Canada, 2009a).

L'établissement de Centres d'éducation canadiens en Chine, en Corée et en Inde a beaucoup contribué à l'inscription d'étudiants aux universités canadiennes (Akbari, 2008, p. 55). L'Asie est le principal point d'origine des étudiants étrangers venant au Canada, près de la moitié de ceux-ci provenant de pays asiatiques (IPSEA, 2005, p. 7). Cette proportion devrait augmenter dans l'avenir, étant donné qu'on prévoit une augmentation des taux de participation aux études postsecondaires dans les pays en développement au cours des 20 prochaines années. À titre d'exemple, la Chine devrait voir son taux de participation passer de 4 % en 2005 à 19 % en 2020 (Adrian Kershaw Consulting, 2005, p. 9). En outre, l'Asie est largement considérée comme ayant de loin le plus important potentiel de croissance de toutes les régions du monde, et l'on s'attend à ce qu'elle compte pour environ 70 % de la demande mondiale en 2025 (Verbik et Lasanowski, 2007, p. 1).

Les 17 universités du Canada atlantique se tournent de plus en plus vers l'extérieur pour trouver des étudiants, tendance largement attribuable à une chute projetée de la population d'âge universitaire dans la région (Gardner Pinfold, 2006). Entre 1996 et 2005, l'afflux annuel de nouveaux étudiants étrangers s'inscrivant aux universités de l'Atlantique a doublé, passant de 1 500 à 3 000 (Metropolis, 2008, p. 10). En 2008, plus de 8 000 étudiants étrangers venant de 160 pays étudiaient dans les universités du Canada atlantique, soit 6 % de l'ensemble des étudiants étrangers présents au pays (Akbari, 2008, p. 54). Les cinq principaux pays sources pour le Canada atlantique étaient la Chine, les États-Unis, la Corée, l'Arabie saoudite et l'Inde. L'Arabie saoudite n'est pas un des principaux pays sources d'étudiants étrangers dans les autres régions du Canada, mais les programmes de recrutement mis en œuvre par des universités de l'Atlantique telles que Memorial et Mount Saint Vincent ont contribué à accroître les inscriptions d'étudiants du Moyen-Orient. Akbari (2008, p. 54) souligne le manque notable d'étudiants étrangers de pays européens, en dépit de la proximité entre le Canada atlantique et l'Europe.



*Données d'inscription provenant de l'Université Memorial de Terre-Neuve (2009), du Collège de l'Atlantique Nord (2008) et du Système d'information sur les étudiants postsecondaires de la CESPM (2009).

** Données pour le Collège de l'Atlantique Nord non disponibles pour 2009.

Figure 1 : Inscriptions d'étudiants étrangers de premier cycle par province (2001-2009)*

2.2.2 Le marché des étudiants étrangers

Tel que mentionné plus haut, le nombre d'étudiants étrangers a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. Cette augmentation peut s'expliquer par un taux de participation plus élevé des pays en développement et par le fait que la plupart des emplois dans la nouvelle économie mondiale du savoir requièrent des études de niveau supérieur. Par ailleurs, si le nombre d'étudiants étrangers a augmenté, le marché de leur inscription devient de plus en plus concurrentiel.

Parmi les six principaux pays d'accueil, les États-Unis ont connu la croissance la plus faible du nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers entre 1999 et 2005, soit 17 %. Entre 2003 et 2005, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités américaines a diminué pour la première fois en trente ans (International Institute of Education [IIE], 2009). Au cours de cette même période, les inscriptions ont augmenté de 29 % au Royaume-Uni, de 42 % en Australie, de 46 % en Allemagne, de 81 % en France et de 108 % au Japon (American Council on Education, 2006, p. 1). La diminution du nombre d'étudiants étrangers aux États-Unis et la concurrence accrue des universités d'autres pays ont donné lieu à des initiatives stratégiques vigoureuses visant à faire augmenter les inscriptions dans les universités américaines. En 2009, l'IIE a fait état de la plus

importante augmentation de pourcentage des inscriptions d'étudiants étrangers aux États-Unis depuis 1980, l'Inde étant le principal pays source, suivi par la Chine.

Les pays traditionnellement considérés comme des « pays sources » tels que la Chine et l'Inde sont en train de développer leur propre capacité nationale d'enseignement supérieur et encouragent les étudiants à ne pas aller à l'étranger afin de ne pas les perdre au profit des États-Unis (NAFSA, 2006). La Chine a beaucoup investi dans l'éducation supérieure à partir de la fin des années 1990 dans le but de créer neuf universités chinoises prestigieuses de classe mondiale. Cet investissement semble avoir l'effet désiré, car les étudiants chinois citent l'amélioration de l'éducation supérieure chinoise comme facteur important de leur décision de suivre des études supérieures dans leur pays (Gribble, 2008). De nouveaux compétiteurs d'Asie et du Moyen-Orient ont également fait leur entrée sur le marché avec comme ambition déclarée de devenir des centres d'éducation régionaux « en attirant jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'étudiants étrangers » dans leurs pays (Verbik et Lasanowski, 2007, p. 2). Ces nouveaux centres d'éducation – notamment Singapour et Dubaï – disposent en outre des ressources nécessaires pour recruter des enseignants de haut niveau dans des universités du monde entier.

De nouveaux compétiteurs dans le marché des étudiants étrangers commencent à se donner des objectifs de recrutement : la Malaisie veut attirer 100 000 étudiants étrangers d'ici 2010 (par rapport à 45 000 en 2005); la Jordanie prévoit en avoir 100 000 d'ici 2020; Singapour aimerait en avoir 150 000 d'ici 2015; la Chine vise à en accueillir 300 000 d'ici 2020; et le Japon s'est donné l'objectif ambitieux d'accueillir un million d'étudiants étrangers d'ici 2025 (par rapport à 120 000 actuellement) (Obst, 2007, ¶ 12). En outre, de nombreux pays qui accueillent des étudiants étrangers leur offrent des incitatifs pour les convaincre de rejoindre les rangs de la population active locale, une démarche que Guruz (2008, p. 142) a qualifiée de « développement des ressources humaines par *les cerveaux* ».

Cela a nui aux inscriptions dans les pays hôtes traditionnels (American Council on Education, 2006). Une étude britannique de 2007 déclare ce qui suit :

Les faits des cinq à six dernières années démontrent à la fois que les nombres d'étudiants n'ont pas été aussi élevés que prévu et que la demande d'étudiants étrangers pourrait ne pas continuer de se concentrer sur ce qui était les principales destinations dans le passé. Les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie ont tous trois connu une diminution des inscriptions ou un effondrement de la croissance observée au cours des années antérieures (Verbik et Lasanowski, 2007, p. 2).

Dans notre ère moderne d'économies axées sur le savoir, la durabilité d'une croissance économique à long terme est devenue extrêmement dépendante de la disponibilité d'un capital humain de haute qualité (Van Leeuwen et Foldvari, 2008). Les étudiants étrangers sont une source de capital humain, et le développement économique de nombreux pays de partout dans le monde dépend d'eux. Selon Verbik et Lasanowski (2007, p. 2), le Canada, qui affiche un des taux de natalité les plus bas de l'OCDE, comptera de plus en plus sur les étudiants étrangers et les immigrants qualifiés pour accroître sa main-d'œuvre.

2.3 Politiques d'éducation

En réaction à la compétitivité accrue du marché des étudiants étrangers, les gouvernements de partout dans le monde élaborent des politiques nouvelles et innovatrices pour attirer et retenir ces derniers. Certaines de ces politiques sont nettement de nature éducative, mais d'autres portent sur des aspects relatifs à l'immigration qui sont tout aussi importants. L'analyse à l'échelle mondiale qui suit examine les principales politiques internationales en matière d'éducation, notamment l'Espace européen d'enseignement supérieur créé par le processus de Bologne et les efforts de l'Australie pour harmoniser les politiques d'éducation et d'immigration afin d'attirer davantage d'étudiants étrangers. Les politiques nationales qui visent à créer des approches pangouvernementales coordonnées à l'égard du recrutement d'étudiants étrangers, notamment celles adoptées en France et au Royaume-Uni, sont également abordées. Sont également examinés le financement universitaire au Canada et les autres facteurs qui influencent la décision d'un étudiant d'étudier dans un pays en particulier, notamment les écarts dans les frais de scolarité et le coût de la vie.

2.3.1 Politiques multinationales

Divers pays collaborent à des politiques d'éducation concertées visant à faire de certaines régions géographiques des destinations plus attrayantes pour les étudiants étrangers. C'est en Europe qu'on trouve l'exemple le plus important et le plus novateur. Le processus de Bologne a été établi en 1999 pour faciliter la convergence de l'éducation supérieure dans l'ensemble de l'Union européenne (UE) d'ici 2010. Il vise à faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique au monde d'ici 2010 » (L'Unité Europe, 2005, p. 9). Ce processus jouit d'un soutien politique important en Europe et s'applique à environ 4 000 établissements accueillant 16 millions d'étudiants (gouvernement australien, 2006; Adelman, 2008). En avril 2009, le processus a adopté un objectif de mobilité en vertu duquel 20 % des étudiants de l'UE devraient étudier à l'étranger d'ici 2020 (Commission des Communautés européennes, 2009, p. 20).

Le processus de Bologne est un engagement, de la part de 46 pays d'Europe, d'harmoniser leurs systèmes et leurs structures d'éducation supérieure afin de créer un Espace européen d'enseignement supérieur (EEES) intégré. L'intention n'est pas de faire de l'EEES un espace européen d'éducation supérieure unitaire. Il s'agit plutôt d'un « espace » dans lequel les systèmes nationaux possèdent des caractéristiques clés communes et dans lequel les compétences offertes par les établissements qui s'y trouvent sont facilement reconnues et évaluées par les établissements et les employeurs. Cela offre un niveau élevé de mobilité aux étudiants et aux enseignants qui recherchent de la formation et de l'emploi (gouvernement australien, 2006, p. 4). En avril 2009, la Commission des Communautés européennes a adopté un nouvel objectif de mobilité pour l'éducation supérieure dans le contexte du processus de Bologne. En vertu de cet objectif, d'ici 2020, au moins 20 % des étudiants obtenant un diplôme dans l'Espace européen d'enseignement supérieur devraient passer une période d'étude ou de formation à l'étranger. En mai 2009, le Conseil européen a invité la Commission à étudier la possibilité d'étendre cet objectif à la formation professionnelle et à la mobilité des enseignants (Commission des Communautés européennes, 2009, p. 20).

Comme les efforts visant l'atteinte de cet objectif sont toujours en cours, l'impact du processus de Bologne n'est pas encore connu; cependant, le nombre total d'inscriptions d'étudiants étrangers dans 36 des 45 pays qui étaient alors membres était de 1,1 million en 2006, soit près de la moitié du total des étudiants étrangers dans l'ensemble du monde au cours de cette même année (American Council on Education, 2006, p. 12). L'on soutient que le processus de Bologne « a fait de l'Europe, du jour au lendemain, un concurrent majeur dans le marché des étudiants étrangers » (NAFSA, juin 2006, p. 4). Le processus de Bologne semble vraisemblablement avoir eu un effet profond sur le développement de l'éducation supérieure à l'échelle mondiale, du fait que les observateurs d'autres continents s'intéressent de près au processus de réforme et commencent à se pencher sur la façon dont leurs propres systèmes pourraient être plus harmonisés à la vision de « Bologne » (gouvernement australien, 2006, p. 3). Le gouvernement australien (2006), qui suit de près le succès du processus de Bologne, a mentionné ce qui suit :

Si l'Australie n'est pas capable de maintenir une harmonisation avec les orientations [du processus de Bologne], une proportion importante des 32 000 étudiants européens actuellement inscrits dans des établissements australiens pourraient trouver d'autres destinations plus attrayantes. De même, si des pays ou des établissements asiatiques choisissaient de s'harmoniser avec le processus de Bologne, l'Europe pourrait devenir une destination plus attrayante pour leurs étudiants (p. 2).

Bien qu'il ne s'agisse encore que d'un mécanisme en évolution, des parties du processus de Bologne ont déjà été imitées en Amérique latine, en Afrique du Nord et en Australie (Adelman, 2008, p. 5). Des efforts sont également en cours dans les pays de l'Asie et du Pacifique pour créer un espace d'éducation supérieure régional comme celui d'Europe (American Council on Education, 2006, p. 12). De nouveaux compétiteurs, notamment Singapour et le Moyen-Orient, ont fait également leur entrée sur le marché et sont en train de créer des plaques tournantes régionales d'éducation (American Council on Education, 2006, p. 14). Dans un rapport du symposium de 2009 sur le processus de Bologne, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC, 2009) a reconnu que le nouveau système pourrait avoir un impact à la fois positif et négatif sur le secteur universitaire canadien. Une nouvelle entente entre l'Union européenne et le Canada en 2007 a renouvelé un programme de coopération visant à promouvoir le développement d'un programme d'études international et la mobilité des étudiants entre les deux régions. La Direction générale de l'éducation et de la culture de la Commission européenne administre le programme UE-Canada conjointement avec Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), de concert avec le ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international. Le programme de 2006-2013 prévoit mettre en œuvre environ 210 projets, quelque 4 500 personnes de l'UE et du Canada participant aux activités relatives à la mobilité au cours de cette période de huit années. Le Partenariat d'échanges transatlantiques (PET), un des projets mis en œuvre dans le cadre des consortiums, supervise l'échange d'étudiants et d'enseignants entre l'UE et le Canada, y compris la reconnaissance et le transfert des crédits entre les établissements. L'on prévoit étendre le PET afin d'y inclure, en plus du transfert des crédits, des programmes d'études conjoints entre des universités de l'UE et des universités canadiennes.

2.3.2 Politiques nationales

Les avantages associés à l'éducation internationale devenant plus manifestes, les gouvernements nationaux (ainsi que ceux des États et des provinces) se mettent à adopter des politiques

coordonnées et des approches pangouvernementales visant à attirer les étudiants étrangers (Obst, 2007). En voici quelques exemples :

- La France a mis sur pied, en 1998, une agence nationale (rebaptisée CampusFrance en 2007) qui compte 98 bureaux à l'étrangers et qui est chargée de promouvoir l'éducation supérieure française et de fournir un portail Web complet permettant aux étudiants potentiels de rechercher des programmes et des établissements, de présenter des demandes d'admission en ligne et de recevoir de l'information sur les visas, l'assurance, la résidence et l'emploi (Obst, 2007, ¶ 7; American Council on Education, 2006, p. 13).
- Le Royaume-Uni a établi le Universities & Colleges Admissions Service (UCAS), un consortium d'universités ayant pour but d'aider les étudiants à trouver une école, à présenter des demandes d'admission à 180 collèges et universités simultanément (et à faire état de leurs préférences pour jusqu'à six universités), à vérifier l'état de leur visa en ligne et à évaluer leurs qualifications aux fins de l'admission. À l'échelle mondiale, le British Council fait la promotion du système d'enseignement supérieur du Royaume-Uni par l'entremise de ses bureaux dans 110 pays (American Council on Education, 2006, p. 13).
- La Corée a mis en œuvre le programme « Études Corée » afin d'augmenter de 50 000 le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers entre 2005 et 2010 (OCDE, 2008, p. 83). Par cette initiative, le gouvernement coréen fait la promotion de ses établissements d'enseignement supérieur au moyen d'un site Web et de salons internationaux de l'éducation.
- On peut trouver les bureaux de soutien de l'éducation des Pays-Bas (NESO) dans les pays sources populaires que sont la Chine, l'Indonésie, le Mexique, Taiwan et le Vietnam, et de nouveaux bureaux sont envisagés pour la Fédération russe et la Thaïlande (OCDE, 2008, p. 84).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a mis sur pied un nouveau programme d'éducation international qui comprend une stratégie pangouvernementale intégrée à long terme pour le recrutement des étudiants étrangers (Obst, 2007, ¶ 9). L'agence *Education New Zealand* est financée par les universités et a comme mandat d'effectuer de la recherche de marché, de créer une marque nationale unifiée pour les établissements d'enseignement supérieur du pays et de dispenser des conseils stratégiques au gouvernement (OCDE, 2008, p. 83). Fait intéressant, en dépit des efforts de la Nouvelle-Zélande pour promouvoir sa marque nationale, une récente étude sur les étudiants étrangers indique que le nombre de ceux-ci qui étudient dans ce pays a diminué depuis 2003 (Infometrics, 2008, p. 1).
- Le ministère australien de l'éducation, des sciences et de la formation a créé le réseau international d'éducation australien afin de promouvoir sa marque d'éducation supérieure dans 18 pays. Ce réseau facilite la communication entre les universités et les organismes gouvernementaux australiens et aide les fournisseurs d'enseignement supérieur dans leurs activités à l'étranger (OCDE, 2008, p. 84).

D'autres pays tels que l'Allemagne et Singapour ont également mis sur pied des organismes spécifiques chargés de promouvoir leur secteur de l'enseignement supérieur à l'étranger (American Council on Education, 2006, p. 14; Obst, 2007, ¶ 8). Par contre, les États-Unis n'ont ni politique nationale à l'égard des étudiants étrangers ni stratégie nationale de recrutement de ceux-ci. Les établissements agissent en grande partie individuellement dans leurs efforts de recrutement (American Council on Education, 2006, p. 11).

Au Canada, la responsabilité à l'égard de l'éducation est assignée par la Constitution aux provinces et territoires. En conséquence, bien qu'il y ait des structures comparables et des terminologies similaires entre les provinces, chacune d'entre elles a adopté des arrangements distincts à l'égard de l'accès à l'enseignement supérieur, des programmes d'études, de la mobilité des étudiants, de l'attribution des diplômes et de la planification. Il n'y a de ce fait que des transferts limités d'une province à l'autre étant donné que les crédits ne sont pas pleinement transférables (Hatt et Harley, 2005). L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (2008) soutient que le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux devraient coopérer afin d'établir et de mettre en œuvre une politique et des programmes pour les étudiants étrangers dans tous les établissements postsecondaires. Un petit pas en avant a été fait en septembre 2008 lorsque les ministres provinciaux de l'Éducation ont annoncé le lancement d'une image de marque nationale – une feuille d'érable rouge stylisée accompagnée d'un slogan bilingue, « Imagine Education au/in Canada » – afin d'attirer davantage d'étudiants étrangers au pays et de les voir possiblement s'y installer (Presse canadienne, 2008). L'adoption d'une image de marque nationale se justifiait par le fait que « dans un pays comme la Chine, il est insensé de tenter de promouvoir les provinces individuellement » (Presse canadienne, 2008).

2.3.3 Le financement des universités au Canada atlantique

Les politiques gouvernementales de financement des universités au Canada atlantique varient d'une province à l'autre, tout comme dans l'ensemble du Canada.

La Nouvelle-Écosse est actuellement la seule province du Canada atlantique à faire expressément mention des inscriptions d'étudiants de premier cycle et d'étudiants diplômés étrangers dans son modèle de financement gouvernemental. Ce modèle fournit pour les étudiants étrangers le même financement basé sur les inscriptions que pour les étudiants locaux, en respectant, pour les étudiants étrangers, une limite de 10 % des inscriptions d'étudiants de premier cycle et de 30 % d'étudiants diplômés dans chaque établissement, limite au-delà de laquelle les inscriptions d'étudiants étrangers ne sont pas soutenues par les fonds publics (Nova Scotia Council on Higher Education [NSCHE], 1998, p. 7). Deux considérations stratégiques justifient ces limites : la nécessité de prévenir le recrutement d'étudiants étrangers à l'exclusion des étudiants locaux dans le but d'exploiter les écarts dans les frais de scolarité basés sur le marché, et l'importance des étudiants étrangers pour de nombreux programmes d'études supérieures (p. 7). En vertu d'une troisième considération stratégique souvent oubliée, le gouvernement peut examiner les programmes d'études supérieures individuellement en fonction de l'intérêt public dans les cas où les inscriptions d'étudiants étrangers dépassent 50 % (p. 8).

Le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, *Avantage Nouveau-Brunswick*, expose la formule mixte de financement des quatre universités publiques de la province. La portion du rapport consacrée aux subventions relatives aux inscriptions exclut les étudiants étrangers inscrits à des programmes de premier cycle dans son calcul des « équivalents plein temps pondérés », mais inclut les étudiants étrangers diplômés. La subvention provinciale au gel des frais de scolarité permet aux universités d'obtenir des fonds pour les aider à limiter les augmentations de frais de scolarité pour les étudiants canadiens. Comme les étudiants étrangers ne sont pas pris en compte dans cette subvention, il n'y a aucune protection contre l'augmentation des frais de scolarité pour ces derniers (courriel, Pascal Robichaud, directeur des affaires postsecondaires, gouvernement du Nouveau-Brunswick, 19 janvier 2010; Implementation of the Maritime Provinces Higher Education Commission's Unrestricted Operating Assistance Policy

for Universities in the Province of New Brunswick, non daté). Il n'y a actuellement aucun financement public disponible pour les établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers de premier cycle ou diplômés étudiant à l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve-et-Labrador.

2.3.4 Frais de scolarité et droits différentiels

Le coût des études est un des facteurs qui influent sur le choix du lieu d'étude d'un étudiant étranger. À l'origine, les frais de scolarité différentiels ont été imposés parce que plusieurs pays hôtes étaient préoccupés par l'augmentation du coût des subventions aux étudiants venant de l'étranger (Woodhall, 1987, p. 119). La Grande-Bretagne a été le premier pays à imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers en 1967, suivi par la Belgique en 1972 et l'Australie en 1980 (Woodhall, 1987, p. 120). Contrairement à ces nations qui perçoivent des droits différentiels, la scolarité est gratuite en Allemagne et en France, à la fois pour les étudiants de ces pays et pour les étudiants étrangers. En outre, le gouvernement français a adopté une politique d'égalité d'accès et de traitement pour tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité (Woodhall, 1987, p. 121). Récemment, les universités australiennes ont renversé leur position à l'égard des frais de scolarité différentiels en adoptant, pour le recrutement d'étudiants étrangers, une approche plus dynamique consistant à accorder des dispenses de frais de scolarité aux étudiants diplômés et postdoctoraux venant d'autres pays. Le conseil australien des associations d'études universitaires supérieures a indiqué que les dispenses de frais de scolarité deviendront probablement une tendance au fur et à mesure que les universités se feront concurrence dans le marché des étudiants étrangers. Voilà qui tranche nettement avec l'attitude antérieure des universités, lesquelles s'efforçaient d'attirer le plus grand nombre possible d'étudiants étrangers payant des droits différentiels afin d'augmenter leurs revenus (Maslen, 2008). La Nouvelle-Zélande a également emboîté le pas en supprimant les frais de scolarité différentiels pour les étudiants étrangers inscrits aux programmes de doctorat (Universités de Nouvelle-Zélande, 2010).

Les provinces canadiennes ont imposé des frais de scolarité différentiels dans les années 1970 et les ont considérablement augmentés dans les années 1980. Le Québec est un cas unique, avec des frais de scolarité pour les étudiants étrangers qui sont de 5 à 6 fois plus élevés que pour ceux exigés des étudiants canadiens, mais avec près de 50 % des étudiants étrangers qui sont exemptés du paiement de ces frais en vertu de la politique provinciale consistant à encourager les étudiants francophones d'autres parties du monde à fréquenter des universités québécoises (Eastman, 2003). En Nouvelle-Écosse, l'Université Sainte-Anne offre systématiquement une bourse d'études à tous les étudiants francophones étrangers afin de compenser le coût des droits différentiels, bien qu'elle perçoive toujours des droits différentiels des étudiants inscrits à son programme d'immersion en français (Université Sainte-Anne, 2010). Cette politique d'attribution de bourses de l'Université Sainte-Anne est possiblement une réponse aux exemptions accordées au Québec.

Avant l'adoption de la formule actuelle de financement des universités en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, les frais de scolarité pour les étudiants étrangers comprenaient un droit additionnel de 1 700 \$ par ETP imposé par le gouvernement, lequel était remis à la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) afin qu'elle le redistribue aux universités dans le cadre de leurs subventions de fonctionnement. Lors de l'instauration de l'actuelle formule de financement en Nouvelle-Écosse, ce droit obligatoire a été modifié en permettant aux universités « de fixer les droits exigés des étudiants étrangers en fonction du

marché » (NSCHE, 1998, p. 7). Les droits différentiels perçus par le Nouveau-Brunswick paraissent eux aussi, à présent, d'après les sites Web des universités, davantage fondés sur le marché.

Tableau 1 : Frais de scolarité universitaires moyens pondérés payés par les étudiants de premier cycle canadiens et étrangers (2005-2010)*

	Frais de scolarité des étudiants canadiens, \$					Frais de scolarité des étudiants étrangers, \$				
	2006/2007	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Canada	4 211	4 400	4 458	4 747	4 917	12 548	13 205	13 985	14 487	15 674
Terre-Neuve-et-Labrador	2 606	2 633	2 632	2 619	2 619	9 083	10 147	9 599	9 322	9 322
Île-du-Prince-Édouard	4 645	4 920	4 440	4 530	4 710	8 981	8 970	8 760	8 940	9 710
Nouvelle-Écosse	6 281	6 422	6 110	5 877	5 696	12 110	12 364	12 376	12 405	12 454
Nouveau-Brunswick	5 037	5 470	5 590	5 479	5 479	10 487	10 630	10 990	10 973	11 297
Québec **	1 900	1 932	2 056	2 180	2 272	12 349	12 330	12 551	13 196	14 780
Ontario	4 881	5 155	5 388	5 667	5 951	14 112	14 541	15 745	16 891	17 873
Manitoba	3 272	3 319	3 271	3 238	3 377	9 517	9 122	8 457	9 690	11 407
Saskatchewan	5 062	4 774	5 015	5 064	5 238	11 239	10 374	10 204	10 465	12 377
Alberta	5 125	4 763	5 122	5 308	5 520	14 681	12 617	13 309	14 399	17 123
British Columbia	4 874	4 740	4 922	4 746	4 840	15 769	15 564	16 463	15 378	15 685

*Source : Données de Statistique Canada compilées à partir de l'Enquête sur les frais de scolarité et de subsistance (EFSS).

**Les droits de scolarité des étudiants canadiens désignent les droits versés par les résidents du Québec inscrits aux universités québécoises.

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, les frais de scolarité de la Nouvelle-Écosse pour les étudiants étrangers étaient les plus élevés des quatre provinces de l'Atlantique et seules quatre provinces du Canada avaient des frais plus élevés. Les frais de scolarité pour les étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse sont compétitifs face à ceux de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec, les principales provinces d'accueil des étudiants étrangers au Canada. Bien que les frais aient augmenté dans la plupart des provinces pour l'année scolaire 2009-2010, ils sont demeurés inchangés pour les étudiants étrangers de Terre-Neuve-et-Labrador (*Le Quotidien*, 2009). Les frais pour les étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick ont augmenté légèrement (moins de 3 %), tandis que l'Î.-P.-É. a augmenté ses frais de plus de 8 %. À l'exception des étudiants du Québec, les étudiants canadiens à Terre-Neuve-et-Labrador paient les frais de scolarité les moins élevés au pays, et les étudiants étrangers y paient également les frais de scolarité les moins élevés. De même, les universités de l'Î.-P.-É. ont des frais de scolarité pour les étudiants canadiens et étrangers qui sont sous la moyenne nationale.

2.4 L'incidence des universités canadiennes sur l'immigration

Selon une étude de 2006, l'immigration est en train de devenir le nouveau rôle économique des universités du Canada atlantique : « Les universités de la région peuvent jouer un rôle central en aidant la région à relever ses défis démographiques et à satisfaire à son besoin croissant de travailleurs qualifiés en attirant, en intégrant et en retenant davantage d'étudiants étrangers dans la région » (Lebrun et Rebelo, 2006, p. 27). L'on soutient en outre que les universités du Canada atlantique, dont le nombre est disproportionnellement élevé, pourraient s'employer davantage à encourager les étudiants étrangers à immigrer et à devenir des résidents permanents dans la région une fois leur diplôme obtenu.

2.4.1 La capacité de travail pendant les études

Un examen à l'échelle internationale des politiques relatives à l'embauche des étudiants au cours de leurs études révèle que certains pays imposent davantage de restrictions au travail rémunéré des étudiants étrangers que d'autres. Les États-Unis ont des politiques très restrictives. Ainsi, les étudiants étrangers aux É.-U. n'ont généralement pas droit à un emploi hors campus (bien qu'il y ait des exceptions pour les cas de difficultés financières extrêmes et d'emploi au sein d'un organisme international) et ne peuvent obtenir un emploi sur le campus que s'ils ne prennent pas, ce faisant, la place d'un résident américain (Haddal, 2006, p. 2).

L'Australie impose peu de restrictions et permet aux étudiants étrangers de travailler à la fois sur le campus et hors campus tout en étudiant pour l'obtention de leurs diplômes (Peykov, 2004, p. 17). Une étude de 2005 a constaté que 64 % des étudiants étrangers en Australie paient leurs études en travaillant dans ce pays (OCDE, 2008, p. 69). Il s'agit peut-être là d'un des facteurs qui fait de l'Australie une des destinations les plus populaires.

La législation canadienne permet également aux étudiants étrangers de travailler sur le campus sans détenir une autorisation d'emploi. En avril 2006, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) a mis en œuvre le Programme de permis de travail hors campus, qui permet aux étudiants étrangers de travailler tout en étudiant. Toutes les provinces ont signé avec CIC des ententes permettant aux étudiants étrangers de travailler hors campus pendant jusqu'à 20 heures par semaine au cours des sessions d'études et à plein temps au cours des pauses et les congés prévus. À leur tour, les provinces ont conclu des ententes avec les établissements postsecondaires admissibles afin que leurs étudiants puissent profiter de ce programme (CIC, 2009a).

2.4.2 Politiques d'emploi après obtention du diplôme

Les politiques d'immigration qui ciblent les travailleurs qualifiés sont étroitement liées aux politiques relatives aux étudiants étrangers. Les problèmes démographiques qu'éprouvent diverses nations et les pénuries de main-d'œuvre dans certaines catégories d'emploi forcent de nombreux pays développés à élaborer leurs politiques d'immigration de façon à faciliter la migration des étudiants (Gribble, 2008, p. 25). En ce qui concerne le Canada, Murphy et deFinney (2008) déclarent ce qui suit au sujet des étudiants étrangers :

Du fait qu'ils vivent déjà dans la région et qu'ils la connaissent bien, qu'ils obtiendront des diplômes canadiens reconnus et qu'ils ont possiblement déjà acquis une expérience

de travail en sol canadien, ils constituent un groupe cible évident et idéal au sein duquel recruter de nouveaux résidents permanents (p. 4).

Ce principe est reflété directement dans l'extension, par le gouvernement, de la catégorie de l'expérience canadienne pour les résidents permanents potentiels de façon à y inclure le Permis de travail post-diplôme (CIC, 2008a). Grâce à ce programme, les étudiants étrangers peuvent obtenir une autorisation de travail ouverte, sans restriction quant au type d'emploi et sans exigence d'une offre d'emploi. De plus, la durée du permis de travail a été augmentée, celle-ci pouvant atteindre trois ans² dans tout le pays. Auparavant, les permis de travail ne permettaient aux étudiants étrangers de ne travailler qu'un an ou deux, selon l'endroit. Le programme est spécialement conçu pour fournir aux étudiants étrangers une expérience de travail au Canada, ce qui peut avoir pour effet d'augmenter le nombre d'étudiants présentant une demande de résidence permanente, que ce soit dans le cadre du Programme des candidats des provinces ou de la catégorie de l'expérience canadienne.

2.4.3 Système de points d'appréciation pour les immigrants qualifiés

Divers pays ont modifié leurs politiques d'immigration de façon à cibler les travailleurs hautement qualifiés. Les politiques d'immigration qui sont utilisées pour cibler une main-d'œuvre hautement qualifiée peuvent également encourager les étudiants de premier cycle à faire une demande d'inscription pour des études de premier cycle ou de cycles supérieurs dans le but notamment d'obtenir la résidence permanente et un emploi à long terme dans le pays hôte. L'Australie, le Canada et le Royaume-Uni ont utilisé des systèmes de points d'appréciation pour atteindre ce but (McLaughlan et Salt, 2002, p. 6). En 1998, l'Australie a modifié son système d'immigration basé sur des points en y ajoutant des points pour les diplômés d'universités australiennes; au début de 2002, les étudiants étrangers de cette catégorie représentaient près de 50 % de l'ensemble des requérants qualifiés. Au même moment, l'Australie a vu augmenter de 30 % la demande pour ses cours d'enseignement supérieur (Hawthorne, 2005, p. 688). Il est également intéressant de noter que depuis 2003, l'Australie accorde cinq points supplémentaires aux requérants qualifiés qui ont étudié et résidé dans un secteur ou plus d'une région australienne ou dans un secteur métropolitain à faible accroissement de la population pendant au moins deux ans (Ziguras et Law, 2006, p. 64).

Le Canada a instauré son système à base de points d'appréciation en 1967 afin de limiter le pouvoir discrétionnaire des responsables de l'immigration, et y a apporté des modifications en 2002 et en 2008. En vertu de ce système, des points (ou scores) sont attribués aux immigrants en fonction de six facteurs : l'éducation, la capacité d'adaptation, l'expérience de travail, la compétence linguistique, l'âge et l'emploi réservé au Canada (August et Leo, 2006, p. 9). Des seuils sont établis pour le total des points, de même que pour chacun des facteurs. Ainsi, dans le cas du facteur éducation, on attribue jusqu'à 25 points aux requérants qui ont un diplôme d'études de niveau supérieur à la maîtrise, et un seuil minimal de 5 points pour un diplôme d'école secondaire. Les requérants ayant un score inférieur aux seuils établis ne peuvent être autorisés à immigrer. Actuellement le score minimum requis pour obtenir la résidence permanente en tant qu'immigrant qualifié est de 67. En outre, les requérants à titre de travailleurs qualifiés doivent

² La durée de tout permis de travail particulier équivaut à la durée des études au Canada, jusqu'à concurrence d'un maximum de trois ans.

soit avoir déjà une offre d'emploi réservé, soit satisfaire à l'exigence relative à l'une des 38 professions déterminées (CIC, 2010).

2.4.4 Rétention des diplômés au pays hôte

De nombreux étudiants étrangers considèrent aujourd'hui les études à l'étranger comme une première étape vers une résidence permanente dans un pays offrant un niveau de vie plus élevé que leur pays d'origine, avec de meilleurs emplois et de meilleures possibilités de recherche (Gribble, 2008, p. 25). Une étude de l'UNESCO de 2006 a révélé que 40 % de l'ensemble des étudiants étrangers qui proviennent de l'Extrême-Orient et du Pacifique demeurent dans la région dans laquelle ils ont étudié une fois leur diplôme obtenu (American Council on Education, 2006, p. 12). Aux États-Unis, de récentes données indiquent que seulement la moitié de l'ensemble des étudiants étrangers retournent dans leur pays d'origine une fois leurs études terminées. De même, environ la moitié des personnes qui émigrent en Australie dans le cadre du programme d'immigration des travailleurs qualifiés sont des anciens étudiants étrangers (OCDE, 2006; Gribble, 2008, p. 27). Pour de nombreux étudiants, étudier à l'étranger fait souvent partie d'une stratégie d'immigration délibérée qui est souvent facilitée par les politiques d'immigration du pays hôte (Gribble, 2008, p. 27).

Une étude de 2006 a constaté que, sur les étudiants étrangers qui étudient au Canada atlantique, 51 % considéraient cette région comme leur premier choix de destination d'études et 67 % étaient intéressés à présenter une demande de résidence permanente au Canada et à résider au Canada atlantique une fois leurs études terminées (Lebrun et Rebelo, 2006, p. 47). Ces pourcentages sont jugés exagérés lorsqu'on les compare aux données de transition réelles pour les résidents temporaires dans l'ensemble du Canada. Des données plus récentes de Citoyenneté et Immigration Canada indiquent qu'environ 10 357 étudiants étrangers (15,6 % de l'ensemble des étudiants étrangers) ont effectué la transition d'étudiant étranger à résident permanent. Un autre groupe de 11 760 (39,5 % de l'ensemble des étudiants étrangers) a effectué la transition d'étudiant étranger à travailleur étranger (CIC, 2008b). Ces chiffres indiquent qu'un nombre important de nouveaux immigrants et travailleurs au Canada proviennent de la population d'étudiants étrangers. Bien que la majorité des étudiants étrangers au Canada atlantique disent avoir l'intention de demeurer au Canada et de demander le statut de résident permanent, ces données de CIC montrent que seulement la moitié environ effectuera réellement la transition. Avec la récente addition du permis de travail post-diplôme, on prévoit que davantage d'étudiants étrangers choisiront de demeurer et de travailler au Canada.

2.5 Retombées économiques des étudiants étrangers

Le concept d'éducation internationale en tant qu'« activité commerciale » se fonde sur un avantage économique tangible associé à l'accueil d'étudiants étrangers. De nombreux pays ont reconnu les bénéfices immédiats, ce qui fait que la compétition internationale pour obtenir la clientèle de ces étudiants a beaucoup augmenté. En 2005, l'OCDE a estimé que la valeur annuelle du marché de l'éducation supérieure dans ses pays membres était d'au minimum 40 milliards de dollars américains, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie étant les principaux fournisseurs d'éducation internationale (Gribble, 2008, p. 26; UNESCO/PRESSE, 2005; Hatakenaka, 2004).

2.5.1 Tendances mondiales

Une étude de 2007 a révélé que les étudiants étrangers – par les frais de scolarité et les autres dépenses – ont contribué pour environ £3,74 milliards à l'économie britannique entre 2004 et 2005 (Vickers et Bekhradnia, 2007, p. 11). En outre, en ajoutant le multiplicateur de dépenses de 1,5, les retombées totales des dépenses des étudiants étrangers ont été estimées à plus de £5,5 milliards (Vickers et Bekhradnia, 2007, p. 11).

L'industrie de l'éducation supérieure aux États-Unis, le pays hôte le plus populaire, a beaucoup investi dans le calcul des contributions économiques des étudiants étrangers. Les recettes d'exportation des É.-U. ont considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, passant de 4,6 milliards en 1989 à 8,3 milliards en 1996 et à 11,5 milliards en 2001 (Guruz, 2008, p. 143). En outre, la NAFSA (2008, p. 2) a estimé que la contribution nette des étudiants étrangers et de leur famille à l'économie américaine s'élevait à 15,5 milliards au cours de l'année scolaire 2007-2008 – soit près de 25 000 \$ américains par étudiant étranger. En 2009, le département du Commerce américain a publié un rapport indiquant qu'au cours de l'année précédente, les étudiants étrangers avaient contribué pour 17,8 milliards de dollars US à l'économie américaine par leurs frais de scolarité et leurs frais de subsistance; il s'agissait du montant le plus élevé jamais enregistré (Siegmond, 2009, p. 1). Le département du Commerce estime en outre que ce chiffre de 17,8 milliards représente de 40 % à 45 % environ du marché mondial des services d'éducation internationaux.

En Nouvelle-Zélande, le nombre d'étudiants a augmenté de manière exponentielle, passant d'environ 5 000 au début des années 1990 à un sommet de 125 000 au cours de l'année scolaire 2002-2003. En 2008, Education New Zealand et le ministère de l'éducation ont commandé une analyse des dépenses des étudiants étrangers et de l'incidence nette de ces dépenses sur l'économie (Infometrics *et al.*, 2008). Il y avait 91 300 étudiants étrangers en Nouvelle-Zélande entre 2007 et 2008, ce chiffre englobant les établissements primaires et élémentaires, les écoles privées, les universités et les programmes d'anglais langue seconde. L'analyse a révélé que le bénéfice financier annuel procuré par les étudiants étrangers correspondait à environ 2,3 milliards en devises étrangères, dont 70 millions provenaient de provisions pour l'éducation d'autres pays, ce qui faisait de l'éducation internationale une des plus importantes industries d'exportation de la Nouvelle-Zélande (Infometrics *et al.*, 2008, p. 1). Ces chiffres tiennent compte de toutes les dépenses des étudiants étrangers qui sont payées par des sources se trouvant à l'étranger. Ainsi, l'analyse inclut les gains des activités éducatives à l'étranger qu'obtiennent les Néo-Zélandais ou les établissements néo-zélandais et exclut les dépenses liées aux revenus gagnés en Nouvelle-Zélande par les étudiants étrangers (Infometrics *et al.*, 2008, p. 2).

Un rapport établi pour l'Australian Council for Private Education and Training a estimé qu'un peu plus de 207 000 étudiants étrangers ont contribué pour 13,7 milliards de dollars AU à l'économie de l'Australie entre 2007 et 2008 (Access Economics Pty Ltd, 2009, p. 6-7). Ce chiffre a été contesté dans les médias, qui le jugeaient exagéré par comparaison tout particulièrement avec les estimations des retombées économiques des étudiants étrangers aux É.-U. et en Nouvelle-Zélande. Au cours de la même année, 650 000 étudiants étrangers suivaient des cours aux É.-U., contribuant pour 15,5 milliards US à l'économie nationale.

2.5.2 Le Canada

Une étude menée en 2005 pour le Progress Board de la Colombie-Britannique a conclu que les étudiants étrangers dépensent en moyenne 31 000 \$ par année pour leurs études et leurs activités de loisirs – ce montant comprend des frais de scolarité moyens de 12 000 \$, des frais d'alimentation et de logement annuels de 9 000 \$ et des frais de 10 000 \$ associés aux études et aux loisirs (Adrian Kershaw Consulting, 2005, p. 7). Ce chiffre est comparable à une estimation antérieure provenant d'une étude de 2003, laquelle évaluait les retombées économiques des étudiants étrangers pour la province à 229 millions, soit environ 32 000 \$ par étudiant (IPSEA, 2005, p. 32). En 2006, une autre étude de la Colombie-Britannique a constaté que les 28 100 étudiants étrangers de la province dépensaient près de 511 millions pour l'achat direct de biens et de services, ce qui représentait une contribution globale de 485 millions au PIB de la province, de 9 100 emplois et de 67 millions en recettes gouvernementales (Roslyn Kunin and Associates, Inc., 2006, p. 16).

Roslyn Kunin and Associates Inc. a fourni un rapport plus récent sur l'incidence économique des étudiants étrangers dans l'ensemble du Canada (2009). Sur la base de données secondaires, provenant principalement de Citoyenneté et Immigration Canada et Statistique Canada, il a été estimé que les étudiants étrangers de la maternelle à la 12^e année contribuaient pour près de 700 millions de dollars à l'économie canadienne et que les étudiants étrangers fréquentant les universités contribuaient pour plus de 3,2 milliards par année. Les étudiants des autres établissements postsecondaires et des programmes de formation linguistique à court terme contribuaient pour un autre montant estimatif de 2,3 milliards. Sur la base de ces chiffres, Roslyn Kunin and Associates Inc. avance que l'exportation de l'éducation a, au Canada, une valeur plus élevée que les exportations de bois de conifères (5,1 milliards) et de charbon (6,07 milliards) vers tous les autres pays (Roslyn Kunin and Associates, Inc., 2008, p. iii).

L'analyse qu'a faite Roslyn Kunin and Associates de l'incidence des étudiants étrangers sur l'économie canadienne soulève des préoccupations similaires à celles suscitées par le rapport du Australian Council. Les frais de scolarité utilisés dans le calcul des dépenses effectué par Roslyn Kunin and Associates n'étaient pas basés sur les données des établissements individuels, mais plutôt sur les frais de scolarité moyens des étudiants de premier cycle, indiqués dans l'Enquête annuelle de Statistique Canada sur les frais de scolarité et de subsistance (EFSS) (Roslyn Kunin and Associates, Inc., 2008, p. 20). De même, l'analyse a estimé une allocation de 2 500 \$ par étudiant, quelle que soit la province, pour les dépenses facultatives (repas au restaurant, loisirs, divertissements, etc.). Le rapport a estimé à environ 30 860 \$ les dépenses moyennes par étudiant étranger au Canada (p. 25). Comme l'étude se fiait à des estimations globales et à des données secondaires, il est probable que la valeur de l'industrie de l'éducation internationale pour l'économie canadienne ait été surestimée, probabilité qui est renforcée par les constatations des études antérieures. Guruz (2008, p. 143) a indiqué que les gains d'exportation provenant des étudiants étrangers sont passés de 530 millions de dollars en 1989 à 595 millions en 1997 et à 727 millions en 2001. Il serait peu sensé de croire que les gains d'exportation de l'éducation internationale ont augmenté de façon aussi considérable que l'indiquent les chiffres de Roslyn Kunin and Associates, soit de 727 millions en 2001 à 6,25 milliards en 2008.

2.5.3 Le Canada atlantique

Une étude réalisée en 2006 par Gardner Pinfold a porté sur la population étudiante globale de la Nouvelle-Écosse et non pas uniquement sur les étudiants étrangers. Cette étude a constaté que les dépenses directes attribuables aux universités du Canada atlantique s'élevaient à environ 2,15 milliards (Gardner Pinfold, 2006, p. 20). Ce chiffre inclut les dépenses des universités pour les opérations (y compris la masse salariale) et les projets d'immobilisations, ainsi que les dépenses supplémentaires des étudiants et des visiteurs. L'étude évalue à 980 millions de dollars les dépenses des étudiants en 2004, environ 60 % de ce montant ayant été versé aux universités pour payer les frais de scolarité, les frais de résidence et les livres et le 40 % restant ayant été injecté dans l'économie en général pour couvrir les coûts des logements de location, des aliments, du transport et des divertissements (Gardner Pinfold, 2006, p. 18). En appliquant l'effet multiplicateur, Gardner Pinfold (2006, p. 21) a estimé à environ 4,39 milliards l'activité économique associée aux universités du Canada atlantique.

En ce qui concerne la portion des retombées économiques attribuable aux étudiants étrangers, l'étude de Gardner Pinfold (2006, p. 25) indique que les 5 000 à 6 000 étudiants étrangers présents au Canada atlantique ont généré plus de 100 millions de dollars en gains d'exportation annuellement. L'étude de Gardner Pinfold ne décrit pas en détail la méthodologie utilisée pour obtenir les chiffres définitifs. Elle indique comme sources des données « Statistique Canada et universités de l'Atlantique ». Dans une autre étude de 2006, Lebrun et Rebelo ont examiné le développement économique des étudiants étrangers dans les universités du Canada atlantique. Leur rapport indique qu'un étudiant étranger dépense à lui seul en moyenne 25 000 \$ par année au Canada atlantique, pour une contribution globale de 1,5 milliard à l'économie de la région. Comme l'étude de Gardner Pinfold citée plus haut, celle de Lebrun et Rebelo ne précise pas de quelle façon le chiffre de 25 000 \$ a été obtenu, bien qu'elle fasse référence à une présentation par l'Association des universités de l'Atlantique.

Terre-Neuve-et-Labrador a publié en 2007 une stratégie d'immigration qui estimait à entre 18 000 \$ et 25 000 \$ les dépenses annuelles des étudiants étrangers dans la province (Terre-Neuve-et-Labrador, 2007, p. 17). Cette estimation est moins élevée que celles des études sur les autres provinces, mais Terre-Neuve-et-Labrador a les frais de scolarité pour étudiants étrangers les moins élevés au Canada. De même, en 2009, Siddiq *et al.* se sont penchés sur les étudiants étrangers dans les universités de Nouvelle-Écosse et ont calculé que l'incidence économique initiale de ceux-ci était de 154 millions de dollars entre 2008 et 2009, y compris une injection initiale de 91 millions d'argent frais dans la province. Les retombées économiques totales des étudiants étrangers étaient de 231 millions après application du multiplicateur de dépenses. Les dépenses directes des étudiants étrangers s'élevaient en moyenne à 28 500 \$ par étudiant au cours de la même période (Siddiq *et al.*, 2009, p. 61). L'étude a estimé que les étudiants étrangers dépensent plus de 3,40 \$ d'argent frais en Nouvelle-Écosse pour chaque dollar dépensé par le gouvernement de la province pour leur éducation et leurs soins de santé (Siddiq *et al.*, 2009, p. 42).

Tableau 2 : Estimations des dépenses des étudiants étrangers

Région	Étude	Dépense moyenne par étudiant
Canada	Roslyn Kunin and Associates, Inc. (2009, p. iii)	30 860 \$
Colombie-Britannique	Adrian Kershaw Consulting (2005, p. 7)	31 000 \$
Colombie-Britannique	IPSEA (2000, p. 32)	32 000 \$
Canada atlantique	Lebrun and Rebelo (2006, p. 29)	25 000 \$
Nouvelle-Écosse	Siddiq <i>et al.</i> (2009, p. 61)	28 500 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador (2007, p. 17)	18 000 \$ - 25 000 \$

2.5.4 Autres avantages des étudiants étrangers

Les avantages d’avoir des étudiants étrangers qui vivent et étudient dans une région ne se limitent pas aux bénéfices financiers qu’ils génèrent. Il y a de nombreux autres avantages moins tangibles qui n’ont pas de valeur économique facilement mesurable. Les étudiants étrangers enrichissent la diversité culturelle d’une région, en contribuant à mieux faire comprendre les autres sociétés, y compris les aspects culturels tels que la musique et les arts, en contribuant à exposer des perspectives différentes à l’égard des affaires internationales, etc. (Gardner Pinfold, 2006, p. 25). Le fait que des personnes de l’étranger aient déjà vécu dans la région de l’Atlantique et connaissent bien ses produits et ses services peut également contribuer à renforcer les liens économiques et politiques de la région avec d’autres pays. En outre, le maintien de la viabilité de nombreux programmes universitaires, notamment en génie et en sciences, dépend largement des étudiants étrangers (Vickers et Bekhradnia, 2007, p. 4). Ziguras et Law (2006, p. 61) avancent même que « à long terme, en raison du vieillissement de la population des pays développés, les avantages des étudiants étrangers pour la main-d’œuvre pourraient dépasser les avantages économiques directs découlant des frais de scolarité et des dépenses de subsistance des étudiants étrangers ».

3 Méthodologie et concept de l'étude

L'étude a utilisé une approche basée sur les dépenses pour déterminer l'impact économique des étudiants étrangers dans les quatre provinces du Canada atlantique. La présente section du rapport décrit le cadre établi pour cette étude des dépenses, en analysant en outre le multiplicateur de dépenses. Elle décrit également les méthodes utilisées pour recueillir l'information primaire et secondaire, y compris la conception du sondage auprès des étudiants étrangers et l'examen d'éthique de recherche.

3.1 Cadre conceptuel

L'activité économique peut être mesurée au moyen de deux méthodes pratiquement équivalentes : l'approche d'examen des dépenses et l'approche d'examen des revenus. La première mesure toutes les dépenses, et la seconde tous les revenus. Il est important de noter que toute dépense implique l'obtention d'un revenu à l'autre extrémité du processus, tandis que le revenu ne peut être généré que *si et seulement si* une dépense est effectuée.

L'*approche d'examen des dépenses* est une méthode couramment utilisée pour mesurer l'activité économique. À l'échelle nationale, elle mesure le produit intérieur brut (PIB) en tant que total des dépenses relatives à tous les biens et services finals produits au sein de l'économie (Williamson, 2007). Elle ignore les dépenses liées aux biens intermédiaires (dépenses associées aux biens utilisés comme intrants dans la production d'autres biens et services) (Ragan et Lipsey, 2011) afin d'éviter la « double comptabilisation ». La plupart des systèmes traditionnels de comptabilité nationale expriment les dépenses totales comme suit :

$$\text{Dépenses totales} = C (\text{dépenses de consommation}) + I (\text{dépenses d'investissement}) + G (\text{dépenses gouvernementales}) + NX (\text{exportations totales} - \text{importations totales}).$$

La seconde approche mesure l'activité économique sous l'angle des revenus. L'approche d'examen des revenus consiste à additionner tous les revenus obtenus par les agents économiques (Williamson [2007]). Les revenus comprennent la rémunération des employés, les loyers, les intérêts nets, les bénéfices des sociétés, les profits des gouvernements et des entreprises avant impôt, les ajustements pour réévaluation des stocks et les amortissements. La somme de ces facteurs, des paiements autres que les revenus des facteurs et des amortissements représente le revenu national.

L'approche d'examen des revenus et l'approche d'examen des dépenses donnent de l'ampleur de l'activité économique la même estimation, sauf en cas d'erreurs de calculs (Williamson, 2007). La vente ou l'achat de biens et services dans une économie s'inscrit du côté des dépenses. Les dépenses à l'égard d'un extrant s'inscrivent dans les revenus, car ce qui est dépensé pour produire un extrant est un revenu pour quelqu'un au sein de l'économie, sous une forme ou une autre. Il est donc essentiel que ces deux mesures ne soient pas confondues ni utilisées simultanément, afin d'éviter de compter chaque dollar ou activité plus d'une fois.

3.2 Méthodologie empirique

La méthodologie utilisée pour la présente étude est fondée sur les principes théoriques de l'approche d'examen des dépenses. Elle mesure les dépenses effectuées au cours d'une année donnée par et pour les étudiants étrangers au Canada atlantique. L'approche d'examen des dépenses a été choisie parce qu'elle mesure : (i) les dépenses pour des biens et services *au* Canada atlantique *par* les étudiants étrangers; et (ii) les dépenses du gouvernement, des universités et d'autres entités *pour* les étudiants étrangers au Canada atlantique³ de façon très exhaustive.

La méthodologie empirique employée par la présente étude cible le flux monétaire réel des sommes versées par et pour les étudiants étrangers. Ce flux monétaire sera analysé sous la forme des *dépenses directes* effectuées par et pour les étudiants étrangers telles que décrites au tableau 3, et sous la forme des *dépenses indirectes* découlant de ces dépenses directes initiales.

Tableau 3 : Variables de dépenses

Catégorie	Mesure (dépenses)
Dépenses directes des étudiants étrangers	Services de communication (domicile, Internet et câble) Épicerie (aliments et autres accessoires généraux pour la maison) Loyer ou hypothèque Services publics Frais de résidence Plan de repas de résidence Frais de transport (transports publics, assurance/paiements /entretien/essence pour automobile) Frais de scolarité/frais universitaires Manuels et fournitures Vêtements et autres biens et services (y compris dépenses médicales ou dentaires non assurées) Loisirs Voyages Autres dépenses
Dépenses gouvernementales pour les étudiants étrangers par les établissements postsecondaires	Subventions provinciales Autres subventions gouvernementales
Autres dépenses gouvernementales pour les étudiants étrangers	Assurance de services médicaux
Dépenses des établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers	Dotation Projets, contrats et subventions de recherche

³ Les auteurs utiliseront « le Canada atlantique » et « la région » de manière interchangeable.

Les principaux postulats sous-jacents à la présente étude sont les suivants :

- (1) L'étude porte sur les étudiants inscrits à des programmes pour lesquels ils paient des frais de scolarité et sur les établissements d'enseignement qui reçoivent des fonds publics en raison de la présence de ces étudiants. Elle n'englobe pas les étudiants/boursiers postdoctoraux qui ne paient pas de frais de scolarité et pour lesquels les universités ne reçoivent pas de fonds publics.
- (2) Les étudiants étrangers ne prennent pas la place des étudiants canadiens : le système a suffisamment de capacité excédentaire pour accueillir des étudiants étrangers dans la plupart des disciplines.
- (3) Les établissements d'enseignement au Canada atlantique fonctionnent selon un budget équilibré, où les revenus annuels sont égaux aux dépenses annuelles.
- (4) Les attributions de bourses d'études et d'entretien, d'allocations et de postes d'assistant sont directement proportionnelles au ratio des étudiants étrangers par rapport à l'ensemble des étudiants. Ainsi, si 14 % des étudiants d'une université sont étrangers, 14 % des dépenses relatives aux bourses d'études et d'entretien, aux allocations et aux postes d'assistant sont probablement effectuées pour les étudiants étrangers.
- (5) L'échantillonnage est représentatif de la population sous-jacente, qui est homogène.

Les données seront obtenues de sources primaires et secondaires. Les données relatives aux dépenses des étudiants seront recueillies directement à partir du sondage, tandis que les données relatives aux autres dépenses seront recueillies de sources secondaires consistant principalement en des documents universitaires et gouvernementaux.

Un défi important pour la présente étude consiste à s'assurer que toutes les dépenses pertinentes sont recueillies et incluses dans les estimations, mais que ces mêmes dépenses ne sont pas comptabilisées plus d'une fois. Par conséquent, les paiements directs aux étudiants sous la forme de subventions gouvernementales, de dépenses de dotation, de projets, contrats et subventions de recherche ne sont pas pris en compte en raison du fait qu'ils constituent des revenus pour les étudiants, lesquels servent probablement à payer les frais de scolarité, les manuels et fournitures, les logements et repas et autres dépenses. Ainsi, les paiements directs aux étudiants sont pris en compte au moment où cet argent est dépensé (en tant que *dépenses directes des étudiants étrangers*), ce qui est précisément ce que l'approche d'examen des dépenses vise à faire. Les dépenses faites à l'appui des étudiants étrangers pour la recherche, en nature et sous des formes autres que le paiement direct sont prises en compte à partir des subventions gouvernementales et dépenses universitaires après déduction des paiements directs aux étudiants. Ces deux types de dépenses figurent au tableau 3 et en Annexe D à *Dépenses gouvernementales pour les étudiants étrangers par les établissements postsecondaires* et à *Dépenses des établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers* respectivement. Cela fera en sorte qu'aucune dépense ne sera ni omise ni comptabilisée deux fois.

La méthodologie comprend également une estimation annualisée des dépenses indirectes découlant des dépenses directes. Ces retombées économiques attribuables à la présence des étudiants étrangers au Canada atlantique sont estimées au moyen de mesures alternatives du multiplicateur de dépenses. La somme des dépenses directes et indirectes donne une estimation plus complète de la contribution des étudiants étrangers à l'économie du Canada atlantique.

L'utilisation d'estimations alternatives vise à s'assurer que l'étude détermine une fourchette au sein de laquelle se situe la contribution réelle des étudiants étrangers à l'activité économique de la région.

L'étude visera en outre à faire la distinction entre les dépenses qui peuvent être considérées comme une injection nette de ressources au Canada atlantique et l'argent qui est dépensé à partir de sources provenant de la région. Il s'agit d'une considération importante du fait qu'elle permet aux décideurs de déterminer la quantité de ressources qui deviennent disponibles pour l'économie provinciale du seul fait de la présence d'étudiants étrangers. En outre, les ressources qui sont dépensées à partir de sources régionales servent de complément à l'argent qui vient de l'étranger. Les deux sources constituent ensemble un investissement important dans l'amélioration de la base de capital humain au Canada atlantique en plus de renforcer l'économie de la région.

3.3 Le multiplicateur

La présente section examine le « multiplicateur de dépenses » pour l'augmentation initiale des dépenses des étudiants étrangers au Canada atlantique sur une période d'un an. Une explication du contexte d'utilisation du multiplicateur dans les études économiques est nécessaire en raison de la variabilité de la méthodologie et des résultats entre les études, afin de déterminer quelle approche est la plus pertinente dans le cas des étudiants étrangers.

Le multiplicateur initial a été conçu pour estimer, à l'échelle nationale, l'incidence ultime d'un changement dans la fiscalité ou les dépenses gouvernementales. Dans sa forme la plus simple, ce multiplicateur correspond à $1/la$ propension marginale à épargner (PME), dans une économie sans impôts et sans importations. Une PME de 0,2 signifie que lorsque les gens reçoivent un revenu additionnel, ils épargnent 20 cents sur chaque dollar reçu. Ainsi, dans un tel cas, le multiplicateur est $1/0,2$, ou 5. Si les dépenses gouvernementales sont majorées de 5 milliards de dollars, l'incidence éventuelle sur l'économie sera de 25 milliards. Ce 25 milliards correspond à l'accumulation d'une série d'augmentations de dépenses au fil du temps, alors que la dépense de 5 milliards devient des revenus pour les consommateurs, lesquels en dépensent 80 % ou 4 milliards pour des biens de consommation, et ce 4 milliards génère à son tour des dépenses additionnelles de 3,2 milliards, et ainsi de suite, jusqu'à ce que les dépenses de consommation aient augmenté au total de 20 milliards⁴.

Deux leçons importantes peuvent être tirées de cet exemple simple. Le premier est que les impôts et les importations ne sont pas pris en compte, et que cette portion de l'injection de 5 milliards dépensée pour ces éléments ne contribue pas nécessairement à une augmentation subséquente des revenus. Cet effet peut être très important. Ainsi, si la propension marginale à payer des impôts est de 0,2, de sorte que les consommateurs paient 20 % de leur revenu en impôts, et si la propension marginale à importer est de 0,4, de sorte que 40 % des dépenses de consommation ont pour objet des biens importés, le multiplicateur qui en résulte est réduit de 5 à 1,32. Avec ce multiplicateur réduit de 1,32, une fois tous les cycles de dépenses complétés, l'augmentation du

⁴ Sans fiscalité ni commerce extérieur, la propension marginale à dépenser, $z = PMC$, où PMC est la propension marginale à consommer. Le multiplicateur simple $k = 1/(1 - z) = 1/(1 - PMC)$.

revenu national sera de 6,6 milliards plutôt que de 25 milliards, les dépenses de consommation augmentant de seulement 1,6 milliard plutôt que de 20 milliards⁵.

La seconde leçon pouvant être tirée de l'exemple simple en question est le fait que le processus relatif au multiplicateur prend du temps, étant donné que l'impact vient d'une série virtuelle de cycles infinis de dépenses de montants en diminution constante.

Dans le monde réel, l'effet multiplicateur d'un ensemble de mesures de stimulation gouvernementales fait l'objet de vifs débats, comme en témoigne une récente expérience aux États-Unis. Il n'y a pas de consensus, mais Paul Krugman, un récent lauréat du prix Nobel d'économie, estime que le multiplicateur aux É.-U., pour à la fois les dépenses gouvernementales et les réductions d'impôts, est de 1,5 (Stirton, 2009).

Lorsque les économistes abordent le problème de l'estimation d'un multiplicateur national, provincial ou local, ils ont tendance à utiliser un modèle plus simple que le modèle des dépenses gouvernementales décrit plus haut. Ce modèle a différentes versions, mais la plus convaincante met l'accent sur trois composantes pour calculer le multiplicateur de dépenses. Ces trois composantes sont l'incidence initiale, les entraînements en amont et les entraînements en aval (Miller, non daté). En utilisant l'approche de valeur ajoutée pour une région, considérons une entreprise qui gagne 1 million de dollars pour une exportation, 600 000 \$ de cette somme représentant la valeur ajoutée à cette entreprise et 400 000 \$ ayant servi à acheter des matières premières. L'incidence initiale ou effet direct dans ce cas est de 600 000 \$. L'« effet indirect », dans ce cas, l'entraînement en amont, est la portion des matières premières achetées d'entreprises de la région, disons 50 % ou 200 000 \$. L'« effet induit » ou entraînement en aval est en deux parties. La première est l'augmentation des dépenses effectuées dans la région par les ménages, lesquels ont reçu une partie de la valeur ajoutée de 600 000 \$ sous forme de salaires, disons 450 000 \$, montant dont ils ont épargné une partie, dont ils ont dépensé une partie à l'extérieur de la région, qu'ils ont utilisé pour payer les impôts, et dont ils ont dépensé le reste, 350 000 \$, dans la province. La seconde partie est la valeur ajoutée dans la région par la dépense subséquente des 200 000 \$ utilisés pour l'achat local de matières premières, disons 150 000 \$. Dans ce cas, le multiplicateur communément appelé de type I est calculé comme suit : 600 000 \$ plus 200 000 \$ divisé par 600 000 \$, soit 1,33. Le multiplicateur de type III est calculé comme suit : 600 000 \$ plus 200 000 \$ plus 350 000 \$ plus 150 000 \$ divisé par 600 000 \$, soit 2,2⁶.

Bien qu'ils soient informatifs, ces calculs de multiplicateur doivent être utilisés prudemment. D'un côté, ils sous-évaluent le multiplicateur du fait qu'ils négligent l'effet de cascade de nombreux cycles de dépenses. D'un autre côté, ils surévaluent le multiplicateur du fait qu'ils ne tiennent pas compte du contenu en importation des dépenses effectuées dans la région par les travailleurs qui gagnent un salaire et en dépensent une partie localement.

La procédure adoptée dans cette analyse des dépenses pour calculer le multiplicateur de dépenses consiste à obtenir une idée de l'ordre de grandeur du multiplicateur probable associé aux dépenses des étudiants étrangers. Ces estimations ne seront pas précises, elles ne peuvent

⁵ Avec fiscalité et commerce extérieur, $z = PMC(I - t) - m$, où t est la propension marginale à payer des impôts et m est la propension marginale à importer. Le multiplicateur simple est alors $k = 1/(I - z) = 1/[I - \{PMC(I - t) - m\}]$.

⁶ Multiplicateur de type I = (incidence initiale + entraînement en amont)/incidence initiale. Multiplicateur de type III = (incidence initiale + entraînement en amont + entraînement en aval)/incidence initiale.

d'ailleurs pas l'être, mais elles donneront une approximation de la fourchette dans laquelle se situe le multiplicateur véritable.

L'étude la plus directement pertinente est celle de Gardner Pinfold (2006) intitulée « L'incidence économique des universités des provinces de l'Atlantique ». Le document couvre un vaste éventail de sujets pertinents, mais il met l'accent sur le calcul du multiplicateur de dépenses pour le Canada atlantique. (Cette étude calcule également d'autres multiplicateurs, notamment le multiplicateur de l'emploi direct et le multiplicateur des recettes fiscales, le premier étant estimé à 1,8 et le second à 1,6 pour la version de type III.)

Gardner Pinfold (2006) évalue les dépenses directes des étudiants au Canada atlantique à 1,131 milliard, les dépenses indirectes à 163 millions et les dépenses induites à 717 millions, pour une incidence totale de 2,011 milliards. Le multiplicateur de type III est égal à 2,011 milliards divisé par 1,133 milliard, soit 1,8. Les multiplicateurs pour les provinces individuelles peuvent également être tirés du rapport : N.-B., 1,7; T.-N.-L., 1,8; N.-É., 1,8; Î.-P.-É., 1,9. L'étude note que les dépenses indirectes des universités sont peu élevées du fait que les dépenses pour les biens et services, autres que les salaires directs, sont peu élevées, et que le contenu en importation des dépenses pour les biens et services est élevé.

Une autre estimation d'un multiplicateur de dépenses pour les universités de la Nouvelle-Écosse peut être tirée d'une étude de janvier 2000 du CEPA. Si on utilise les données d'incidence économique présentées dans cette étude, le multiplicateur de dépenses pour le Canada atlantique devient 1,5; le même multiplicateur est estimé pour les quatre provinces, à un point de décimale près. L'étude de 2000 du CEPA diffère de celle de Gardner Pinfold (2006) du fait qu'elle exclut les dépenses indirectes. À des fins de comparaison, l'exclusion des dépenses indirectes de l'estimation de Gardner Pinfold génère un multiplicateur de 1,6 pour le Canada atlantique.

Une étude réalisée en Nouvelle-Zélande en 2008 est également pertinente. Elle examine la contribution de toutes les formes d'éducation internationale en 2004, y compris les étudiants des établissements publics et privés d'enseignement supérieur (p. ex. niveau universitaire) (Infometrics, 2008). L'incidence sur le PIB de dépenses estimées à 1,8 milliard de dollars correspond à « une contribution totale de 2,21 milliards au PIB ». Le multiplicateur à l'origine de ces chiffres est 1,23, un chiffre relativement peu élevé dans la documentation sur le sujet.

Il existe une vaste documentation sur les multiplicateurs. Un domaine d'intérêt particulier est l'effet multiplicateur du tourisme, une activité économique qui a manifestement une incidence économique similaire à celui des étudiants étrangers, du fait que l'argent est injecté directement dans une économie plutôt que, par exemple, par l'entremise de la vente d'un produit d'exportation comportant en toute probabilité une certaine composante d'importation. Pour cette raison, une attention particulière est accordée aux calculs du multiplicateur de dépenses associées au tourisme.

Une étude plus détaillée, « Variations in Economic Multipliers of the Tourism Sector in New Hampshire », par Joshua Wiersma (2004) et autres, a produit des résultats intéressants. Cette étude commence par relever l'existence d'une estimation pour le multiplicateur du tourisme au New Hampshire, soit 2,61. Une seconde étude évalue le multiplicateur à 1,6. Après une analyse approfondie, les auteurs estiment que le multiplicateur pour le tourisme au New Hampshire est de 1,51. Ils font ensuite état d'autres multiplicateurs touristiques : une fourchette de 1,32 à 1,67 pour

114 villes; une fourchette de 1,19 à 1,67 pour 30 pays; et une fourchette de 1,5 à 1,8 pour les études d'IMPLAN⁷ utilisant un cadre commun. Leur conclusion : utiliser 1,5 lorsqu'un chiffre précis est nécessaire pour le tourisme.

L'éventail des valeurs dans les divers ouvrages existants suggère, pour le multiplicateur, des valeurs supérieures et inférieures de 1,8 et 1,3 pour la présente étude.

3.4 Conception du sondage

Un sondage en ligne a constitué l'élément central de la présente étude; il visait à soutenir la détermination de la contribution économique des étudiants étrangers de niveau postsecondaire aux quatre provinces de l'Atlantique, ainsi qu'à établir les caractéristiques démographiques et institutionnelles. Ce sondage a été le seul moyen utilisé pour recueillir des données sur les dépenses effectuées *par* les étudiants.

Le sondage a été conçu à partir d'un sondage antérieur auprès des étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse réalisé en octobre 2008 pour le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse (Siddiq *et al.*, 2009). Un certain nombre de modifications ont été apportées à ce sondage antérieur :

- Élargissement de la portée du sondage afin qu'il englobe tout le Canada atlantique et qu'il inclue à la fois les collèges communautaires et les universités;
- Modification d'un certain nombre de séries de questions afin d'exploiter les résultats du sondage antérieur, c'est-à-dire de les rendre plus clairs ou d'en faciliter l'analyse. Ainsi, comme les droits différentiels avaient été qualifiés de sujet de préoccupation par les étudiants dans les questions ouvertes du sondage de Nouvelle-Écosse, des questions explicites portant sur les droits différentiels ont été ajoutées au présent sondage;
- Adoption d'un logiciel de sondage en ligne différent (OPINIO) afin d'assurer une meilleure interface-utilisateur que pour le sondage antérieur et de faciliter la gestion et l'analyse du sondage.

Le sondage abordait cinq grands thèmes, mais il était surtout centré sur la mesure des dépenses des étudiants étrangers de niveau postsecondaire au Canada atlantique. Ces cinq thèmes étaient les suivants :

- Renseignements relatifs aux établissements et aux programmes sur les étudiants étrangers, c'est-à-dire des renseignements tels que : le nom de l'université qu'ils fréquentaient, leur statut d'étudiant (à temps plein, à temps partiel), le nom du programme auquel ils étaient inscrits, l'année du programme auquel ils étaient inscrits et l'année prévue d'obtention du diplôme. En outre, l'on a demandé aux étudiants comment ils ont été informés de l'existence de l'établissement qu'ils fréquentaient et quels facteurs ont influencé leur choix d'établissement. Les questions relatives aux établissements et aux programmes sont posées pour un certain nombre de raisons : catégoriser les réponses, clarifier les réponses portant sur les dépenses et recueillir de l'information sur la façon dont les étudiants choisissent un établissement étranger d'enseignement postsecondaire. Savoir comment les étudiants

⁷ IMPLAN : *un modèle intrant-extrant régional*

choisissent les établissements au Canada atlantique peut aider ces établissements à recruter des étudiants étrangers plus efficacement.

- Sources de soutien financier, y compris la nature du soutien (par exemple : soutien familial, soutien assuré par soi-même, bourses) et source géographique des bourses d'études, bourses d'entretien et prix.
- Dépenses par les étudiants étrangers, à la fois scolaires et de subsistance au cours de l'année scolaire 2009-2010.
- Données démographiques sur les étudiants étrangers, y compris leur situation d'emploi en cours d'études; étant donné qu'il est évident qu'offrir des possibilités d'expérience de travail au Canada peut aider à attirer des étudiants étrangers et peut inciter davantage d'étudiants à demander le statut de résident permanent une fois le diplôme obtenu (Siddiq *et al.*, 2009).
- Intentions futures des étudiants étrangers une fois les études actuelles terminées, en ce qui concerne en particulier le fait de demeurer ou non au Canada atlantique.

Les étudiants n'ont pas été interrogés au sujet de leur revenu personnel *comme tel*, en raison à la fois de l'approche axée sur les dépenses adoptée pour le sondage et de la crainte que des questions portant sur le revenu ne dissuadent les étudiants de remplir le sondage.

La structure et le contenu du sondage ont fait l'objet de deux examens : un examen par un groupe directeur de projet composé de parties intéressées⁸ sous la direction de l'autorité du CAMEF responsable du projet; et un examen d'éthique de recherche effectué par trois des établissements ciblés (décrit à la section 3.5)⁹. Les séries de questions approuvées ont été traduites en français par l'entremise du bureau du CAMEF. Le sondage traduit a ensuite été versé dans OPINIO en tant que sondage lié au sondage original, afin que toutes les réponses à la fois au sondage anglais et au sondage français soient considérées comme un ensemble de données unique.

Le sondage comportait un total de 93 questions. Selon les choix des répondants, le nombre de questions auxquelles une personne pouvait répondre s'échelonnait entre un minimum de 53 et un maximum de 74. Voir à l'Annexe A les questions du sondage et un schéma de l'enchaînement des questions.

3.5 Examen d'éthique de recherche

Le plan de recherche et le sondage ont été soumis au comité d'éthique de recherche de l'Université Dalhousie afin qu'il l'examine à la lumière de l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (CRMC, CRSNGC et CRSHC, 1998).

⁸ Le comité directeur était formé de représentants du CAMEF; des ministères de l'Éducation du N.-B., de T.-N.-L., de la N.-É. et de l'Î.-P.-É.; de l'Association des universités de l'Atlantique; du Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique; de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes; et d'EduNova.

⁹ Après la réalisation du sondage, il y a eu également une « vérification de données » indépendante portant sur le dossier SPSS qui en a résulté. Cette vérification ne pouvait avoir d'effet que sur le processus d'analyse; il est fait référence à cette vérification de données lorsqu'il y a lieu dans le texte ou dans les notes de bas de page.

L'approbation a été donnée après modifications¹⁰. Le comité d'éthique de recherche (CER), jugeant que les étudiants étrangers constituaient une population vulnérable, a demandé qu'une attention particulière soit accordée au message d'invitation à répondre au sondage afin d'éviter le risque de coercition à l'endroit des répondants. Le CER de l'Université Dalhousie a également exprimé des préoccupations au sujet du conflit d'intérêt potentiel entre les chercheurs et leurs clients, lesquels pourraient exercer une influence inopportune sur l'analyse afin de soutenir des résultats préconçus. Les chercheurs ont fait valoir que le cadre contractuel, en particulier l'énoncé de travail, constituait le principal rempart contre une telle coercition, étant donné que ce cadre avait été accepté et que c'était le client lui-même qui avait énoncé les exigences initiales dans un arrangement contractuel. Cet argument a été accepté.

La plupart des autres établissements participant à l'étude ont accepté l'examen du CER de l'Université Dalhousie, à l'exception du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse et de l'Université St. Thomas, ces deux établissements ayant des politiques exigeant un examen local. Dans chaque cas, une nouvelle demande au CER a été préparée et l'approbation a été donnée¹¹. Les deux CER ont exprimé des préoccupations au sujet de la clarté de la question 19 (domaine d'étude) et de la question 75 (secteur d'emploi) à l'Annexe A, mais ils ont accepté ces questions telles que formulées lorsqu'ils furent informés du fait qu'il s'agissait de catégories utilisées par Statistique Canada.

¹⁰ Approbation par le comité d'éthique de recherche de l'Université Dalhousie 2009-2095 (version 3), datée du 13 janvier 2010.

¹¹ Approbation par le CER du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse, datée du 20 janvier 2010, et approbation par le CER de l'Université St. Thomas 2010-01, datée du 29 janvier 2010.

4 Données : sources et caractéristiques

La présente section du rapport se penche sur les données utilisées pour déterminer l'incidence économique des étudiants étrangers fréquentant les établissements postsecondaires du Canada atlantique, d'abord sous l'angle des dépenses faites par les étudiants, puis sous l'angle des dépenses faites pour les étudiants.

4.1 Le sondage : dépenses des étudiants

Au cours du trimestre d'hiver 2009-2010, des invitations à remplir le sondage en ligne ont été envoyées à tous les étudiants étrangers inscrits et suivant des cours aux 17 universités et collèges communautaires publics du Canada atlantique. Ces invitations à participer ont été envoyées par le registraire de chacun des établissements afin d'assurer l'indépendance des chercheurs par rapport aux personnes interrogées.

Les registraires ont envoyé 8 114 invitations. Le nombre brut des réponses reçues a été de 1 932. Huit étudiants n'ont pas consenti à répondre. Il y a eu 536 sondages incomplets qui n'ont pas été analysés, conformément aux soumissions d'éthique de recherche. Six sondages remplis n'ont pas été analysés pour une raison quelconque; à titre d'exemple, un répondant a clairement inscrit des réponses de dépenses arbitraires (12 312 \$, 123 \$, 1 234 \$, etc.). Quatre sondages ont été exclus du fait qu'ils constituaient des tests administratifs aux établissements participants. Cela laissait un total de 1 382 sondages complets à analyser. Un total de 1 137 répondants au sondage a fourni un numéro d'étudiant de façon à pouvoir participer au tirage d'un prix de participation¹². Le tableau 4 indique le nombre de sondages complétés (« sondages analysés ») par établissement et par province.

Avant d'effectuer l'analyse des dépenses, les données relatives aux dépenses ont été examinées, question par question, puis vérifiées au moyen d'un diagramme à surfaces afin de détecter toute aberration (McClare et Sincich, 2006, p. 93). Conformément à la pratique reconnue, l'exclusion a été envisagée pour les données se situant au-delà de trois écarts types de la moyenne. Le nombre de valeurs aberrantes était suffisamment peu élevé pour qu'une analyse rationnelle puisse être appliquée à chaque cas, afin de déterminer si le cas en question constituait une aberration ou simplement une valeur extrême. Les valeurs extrêmes qui ont été jugées aberrantes ont été remplacées par imputation, généralement de la moyenne plus trois écarts types.

Le tableau 4 montre des variations considérables dans le taux de réponse, à la fois entre les provinces et entre les établissements, ce qui indique que l'application de coefficients de pondération aux réponses du sondage au cours de l'analyse serait appropriée. Compte tenu de l'écart du taux de réponse entre les établissements, la méthode la plus simple consiste à appliquer des facteurs de pondération au niveau de l'établissement, à une exception près. Comme les droits de scolarité au Collège vétérinaire de l'Atlantique (CVA) sont beaucoup plus élevés que ceux des autres programmes de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et que le taux de réponse pour le

¹² Trois prix de participation de 500 \$ chacun ont été attribués à des étudiants de l'Université Memorial de Terre-Neuve, du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse et de l'Université Mount Saint Vincent.

Tableau 4 : Taux de réponse au sondage par établissement, province et région

Établissement postsecondaire et province	Invitations à remplir le sondage N_k	Sondages analysés n_k	Taux de réponse	Facteur de pondération N_k/n_k
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	44	12	27%	3,67
Collège de technologie forestière des Maritimes	0	-	-	-
Université Mount Allison	157	48	31%	3,27
New Brunswick Community College	46	8	17%	5,75
Université St. Thomas	78	22	28%	3,55
Université de Moncton	548	60	11%	9,13
Université Mount Allison à Fredericton	613	151	25%	4,06
Université du Nouveau-Brunswick à Saint John	394	43	11%	9,16
Nouveau-Brunswick	1 880	344	18%	-
Centre d'études en sciences infirmières	0	-	-	-
Collège de l'Atlantique Nord	40	19	48%	2,11
Université Memorial de Terre-Neuve	1 180	319	27%	3,70
Terre-Neuve-et-Labrador	1 220	338	28%	-
Université Acadia	408	78	19%	5,23
École de théologie de l'Atlantique	2	1	50%	2,00
Université du Cap-Breton	336	50	15%	6,72
Université Dalhousie	1 422	239	17%	5,95
Université Mount Saint Vincent	449	31	7%	14,48
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	80	23	29%	3,48
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	61	27	44%	2,26
Université NSCAD	65	10	15%	6,50
Université Saint Mary's	1 339	105	8%	12,75
Université St. Francis Xavier	223	26	12%	8,58
Université Sainte-Anne	64	13	20%	4,92
Université King's College	33	7	21%	4,71
Nouvelle-Écosse	4 482	610	14%	-
Collège Acadie Î.-P.-É.	0	-	-	-
Collège Holland	46	10	22%	4,60
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	486	80	16%	-
UÎPÉ, sans AVC	389	53	14%	7,34
AVC	97	27	28%	3,59
l'Île-du-Prince-Édouard	532	90	17%	-
Total : Canada atlantique	8 114	1 382	17%	-

CVA était élevé, le CVA a été considéré comme un établissement distinct pour les fins de l'application de coefficients de pondération. On pourrait également soutenir que les coefficients de pondération basés sur le campus devraient être étendus aux collèges communautaires pour refléter les variations locales du coût de la vie, mais cela ne serait pas justifié, car les étudiants étrangers dans les collèges communautaires ne représentent que 3 % de la population sondée, et les écarts dans le coût de la vie entre les campus sont beaucoup moins importants à l'échelle des collèges communautaires que ne sont les écarts dans les frais de scolarité entre le campus principal de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et le CVA.

L'application de coefficients de pondération à l'échelle des établissements corrige à la fois les écarts entre les établissements dans les dépenses éducationnelles et les écarts entre les régions dans les dépenses de subsistance, à l'exception des écarts entre les campus dans le cas des collèges communautaires, dont nous avons déjà parlé. Des coefficients de pondération pourraient également être appliqués à d'autres caractéristiques, le niveau de programme étant une de celles-ci. Une analyse de la pondération par niveau de programme est fournie à l'Annexe C; elle permet de conclure que l'application de coefficients de pondération sur la base des établissements est raisonnable pour la présente étude.

La formule de pondération choisie est une approche d'*estimateur de ratio* pour corriger à la fois l'échelle et la proportion. (Statistique Canada 1994). Cette formule peut s'exprimer comme suit : N_k/n_k , où N_k représente le nombre d'étudiants étrangers invités à un établissement donné, et n_k est le nombre de réponses à cet établissement. Le tableau 4 montre également les facteurs de pondération appliqués à chaque établissement, à deux décimales près, conformément à la façon de faire de Statistique Canada (1999).

Les paramètres des dépenses ont été calculés en utilisant à la fois les réponses non pondérées et les réponses pondérées au sondage. Les valeurs moyennes des paramètres ont été vérifiées au moyen d'un test-t afin de détecter les écarts entre les réponses non pondérées et pondérées. Aucun écart important n'a été constaté au niveau de confiance de 95 % pour quelque variable que ce soit; on trouvera à l'Annexe C plus de détails à cet égard.

La marge d'erreur globale pour l'échantillon régional de 1 382 réponses se situe en-deçà de 2,4 % 19 fois sur 20. Cette marge d'erreur est basée sur une distribution sous-jacente qui est normale, bien que les dépenses soient souvent caractérisées par d'autres types de distribution tels que les distributions parétienne et log-normale. La nature des distributions pour bon nombre des réponses relatives aux dépenses indique que les distributions ne sont pas normales. De tels écarts par rapport aux postulats habituels associés aux distributions à peu près normales doivent être pris en considération au cours de l'analyse des données.

Les marges d'erreur à l'échelle provinciale sont supérieures en raison des échantillons plus petits :

- Pour le Nouveau-Brunswick, avec 344 sondages complétés, la marge d'erreur est de 4,78 %, 19 fois sur 20;
- Pour Terre-Neuve-et-Labrador, avec 338 sondages complétés, la marge d'erreur est de 4,53 %, 19 fois sur 20;

- Pour la Nouvelle-Écosse, avec 610 sondages complétés, la marge d'erreur est de 3,69 %, 19 fois sur 20;
- Pour l'Île-du-Prince-Édouard, avec 90 sondages complétés, la marge d'erreur est de 9,42 %, 19 fois sur 20.

4.2 Dépenses pour les étudiants

Des sources secondaires ont été utilisées pour estimer les dépenses pour les étudiants. Le sondage auprès des étudiants a été réalisé au cours de l'année scolaire et financière 2009-2010, mais les plus récentes données financières gouvernementales et universitaires disponibles couvraient l'année financière 2008-2009.

Les rapports annuels des établissements postsecondaires pour l'année financière 2008-2009 ont constitué la principale source d'information sur les dépenses pour les étudiants, étant donné que ces rapports décrivent les dépenses universitaires de toutes sources. La plupart des rapports étaient disponibles en ligne, ou en copie papier sur demande. Certaines universités (notamment le Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse) ne publient pas de rapport annuel au sens conventionnel du terme, mais des données financières équivalentes ont été obtenues du site Web de l'ACPAU (ACPAU, 2010)¹³. De même, le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse ne publie pas de rapport annuel avec état financier mais a été en mesure de répondre à une demande de données. Des questions supplémentaires ont été posées directement aux établissements d'enseignement afin de déterminer le niveau de paiements directs aux étudiants, lesquels n'étaient pas ventilés dans des états financiers. Les paiements directs aux étudiants ont dû être soustraits des dépenses des établissements postsecondaires pour éviter la double comptabilisation des dépenses, étant donné que ces paiements allaient être dépensés par les étudiants et pris en compte dans le sondage auprès des étudiants.

Les dépenses pour les étudiants étrangers comportent deux composantes. La première et la plus importante composante est constituée par les dépenses pour les étudiants étrangers effectuées par l'entremise des universités. Elle comprend les subventions gouvernementales aux universités, étant donné que ce sont les universités qui dépensent ces subventions au sein de l'économie. La seconde composante est constituée par les dépenses gouvernementales associées aux soins de santé des étudiants étrangers dans le cadre du système d'assurance-santé de chaque province. Ces dépenses ont été obtenues au moyen de demandes adressées aux ministères de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard n'offrent pas une telle couverture santé aux étudiants étrangers, de sorte que leurs dépenses dans cette sous-catégorie sont égales à zéro. Cette seconde composante représente moins de ¼ % de la valeur de la première, mais elle est incluse par souci d'exhaustivité.

Des équivalents temps plein (ETP) ont été utilisés pour estimer le niveau de dépenses par étudiant, à une exception près. Des données d'équivalents temps plein ont pu être obtenues des établissements d'enseignement eux-mêmes, de la CESPM pour les universités des Provinces maritimes, ou du ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador. Le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse a informé les chercheurs qu'il n'utilisait pas l'ETP comme mesure d'inscription et a plutôt fourni des données d'inscription brutes à la place.

¹³ ACPAU : *Association canadienne du personnel administratif universitaire*.

5 Analyse et constatations

L'analyse et les constatations sont exposées dans les sous-sections suivantes. Les sections 5.1 à 5.4 présentent respectivement, à partir des données du sondage, un survol des profils démographiques des étudiants, des établissements et programmes auxquels ceux-ci sont inscrits et de leurs intentions. On trouvera plus de détails sur les réponses au sondage à l'égard de ces aspects à l'Annexe B. La section 5.4 classe en diverses catégories les commentaires formulés par les étudiants dans le cadre des questions à réponse libre. La section 5.5 présente l'analyse des dépenses des étudiants telles qu'établies par le sondage. La section 5.6 présente l'analyse des dépenses gouvernementales et universitaires pour les étudiants, obtenues de sources secondaires. Enfin, la section 5.7 présente l'analyse de l'incidence économique des étudiants étrangers au Canada atlantique et dans ses provinces constituantes, et cela dans une approche basée sur les dépenses.

Sauf indication contraire, les pourcentages et les valeurs calculées indiqués dans la présente section sont basés sur des données de sondage pondérées; les annexes fournissent à la fois des chiffres pondérés et non pondérés.

5.1 Profil démographique des étudiants étrangers

La présente section donne un aperçu des caractéristiques démographiques des personnes interrogées. On trouvera les résultats plus détaillés dans les tableaux et figures de l'Annexe B.

Les établissements postsecondaires attirent au Canada atlantique des étudiants étrangers provenant de 120 pays; seulement 1,4 % des répondants ont choisi de ne pas répondre à la question sur le pays d'origine. Près de la moitié viennent de l'Asie et du Pacifique, et 19,5 %, soit la deuxième plus grande proportion, viennent d'Europe et d'Amérique du Nord. Les trois principaux pays sources pour la région (Chine, États-Unis d'Amérique et Inde) sont représentés dans les cinq principaux groupes pour chaque province. Le tableau 5 indique les cinq principaux pays sources pour chaque province, ainsi que les cinq pays principaux pour l'ensemble de la région; le rang est basé sur la représentation régionale. Les entrées 6 à 11 du tableau 5 *ne correspondent pas* aux rangs six à onze au Canada atlantique : il s'agit simplement de pays d'origine qui étaient dans les cinq principaux pour une des provinces. À titre d'exemple, les étudiants haïtiens ne sont représentés de manière importante qu'au Nouveau-Brunswick, à l'Université de Moncton.

Les répondants sont généralement jeunes (âge moyen : 24,1), et il y a légèrement plus d'hommes (53,3 %) que de femmes. Une proportion de 87 % des répondants sont célibataires, et seulement 4,1 % des répondants indiquent avoir des enfants à charge vivant avec eux au Canada. Sur les répondants mariés, 73,8 % indiquent que leur conjoint ou conjointe vit également au Canada atlantique.

La majorité des répondants (56,9 %) indiquent comme langue maternelle une langue autre que l'anglais ou le français; 35,1 % mentionnent l'anglais comme langue maternelle, et 8 % le français. En moyenne, les répondants ont attribué une cote très élevée à leurs compétences en anglais (4,4 sur 5 pour la langue écrite, et 4,3 sur 5 pour la langue parlée). Les compétences en

français étaient beaucoup plus faibles, avec une moyenne de 1,9 sur 5 pour le français écrit et 1,9 sur 5 pour le français parlé. La plupart des répondants (90,7 %) ont rempli le sondage en anglais; 9,3 % l'ont rempli en français.

Lorsque les résultats linguistiques sont analysés en fonction de la langue maternelle du répondant, ceux-ci changent de manière importante en ce qui a trait aux capacités en français. Comme on peut s'y attendre, les répondants dont la langue maternelle est le français attribuent une cote très élevée à leurs compétences en français écrit et parlé (4,88 et 4,93 respectivement). Ceux dont la langue maternelle est l'anglais ont tendance à avoir des compétences légèrement supérieures en français (1,8 écrit et 1,7 parlé) que les répondants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (1,55 écrit et 1,5 parlé).

Tableau 5 : Répartition des répondants entre les cinq principaux pays d'origine (%) (2009-2010)

	Région	N.-B.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	N.- É.
Chine	25,7	18,6	22,2	23,9	29,6
États-Unis d'Amérique	8,0	5,3	22,4	5,8	8,2
Inde	7,3	5,3	4,3	8,2	8,3
France	2,8 (à égalité)	8,3	2,8	2,1	0,7
Bahamas	2,8 (à égalité)	0,8	4,5	0,6	4,2
Iran	2,8 (à égalité)	2,4	0,0	4,9	2,7
Nigéria	2,7	2,2	12,8	4,2	1,3
Arabie saoudite	2,4	2,6	1,4	1,4	2,7
Bangladesh	2,3	1,2	2,3	6,7	1,6
Malaisie	1,9	3,2	0,0	5,2	0,7
Haïti	0,8	3,4	0,0	0,0	0,0
Les pourcentages des cinq principaux pays sont en caractères gras					

Environ 10 % des répondants se considèrent comme bilingues (4 ou plus) dans les deux langues officielles du Canada; plus précisément, 9,3 % attribuent une cote d'au moins 4 à leurs capacités à la fois en français et en anglais parlés, tandis que 12,0 % attribuent une cote d'au moins 4 à leurs capacités à la fois en français et en anglais écrits.

Les logements de location sont les plus populaires auprès des répondants, avec un ratio de trois pour un comparativement aux résidences universitaires (72,9 % contre 27,1 %). Il s'agit d'une constatation positive pour le marché de la location. Très peu de répondants possèdent leur propre logement (2,1 %), vivent avec des amis ou des membres de la famille (2,4 %) ou indiquent des arrangements d'habitation « autres » (1,2 %). Les répondants mentionnent qu'ils ont l'intention de vivre dans les provinces de l'Atlantique au cours de l'année scolaire 2009-2010 pendant une moyenne de 9,76 mois; comme la valeur modale de la distribution est de 12 mois, cela indique que de nombreux étudiants résident dans la région toute l'année.

Près du tiers (30,6 %) des répondants indiquent avoir actuellement un emploi. Une proportion de 25 % de ceux-ci indiquent avoir plus d'un emploi. Parmi les répondants qui travaillent, 79 % ont un emploi sur le campus et 56,6 % indiquent que leur emploi est lié à leur domaine d'études. Une proportion de 40,5 % des répondants indiquent qu'ils sont sans emploi (c.-à-d. cherchent du travail), tandis que 29 % indiquent qu'ils ne font pas partie de la main-d'œuvre (c.-à-d. sont sans emploi et ne cherchent pas de travail).

On a demandé aux répondants de sélectionner les trois principales sources de financement pour leur année scolaire actuelle. Le premier choix le plus fréquent a été les parents (56,5 %), suivi par les bourses d'études, bourses d'entretien et prix ou distinctions (19,9 %), puis par les étudiants eux-mêmes (10,1 %). On a également demandé aux étudiants d'indiquer toute bourse ou tout prix reçu au cours de l'année scolaire 2009-2010. Ils ont été 538 (37,3 %) à mentionner avoir reçu une bourse d'études, une bourse d'entretien ou un prix. La majorité de ces 538 étudiants (67,3 %) l'ont obtenu de leur établissement actuel. Près de la moitié (46,5 %) l'ont obtenu de sources non canadiennes. La bourse totale moyenne pour les 538 étudiants en question s'élevait à 12 594 \$ par année.

5.2 Établissements et programmes

La présente section présente un survol des établissements et des programmes. On trouvera des résultats plus détaillés dans les tableaux et figures de l'Annexe B.

La plupart des répondants (84,1 %) ont indiqué avoir choisi le Canada comme principale destination pour leurs études postsecondaires; 57,2 % ont indiqué que l'établissement qu'ils fréquentaient alors était leur premier choix. Ce dernier chiffre est plus élevé que celui de 51 % fourni antérieurement par Lebrun et Rebelo (2006) à l'égard d'un échantillon beaucoup plus petit pour le Canada atlantique. En 2009, 69 % des étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse ont indiqué que l'établissement qu'ils fréquentaient alors constituait leur premier choix (Siddiq *et al.*, 2009).

Les répondants ont indiqué divers facteurs ayant influé sur leur choix d'établissement, l'existence du programme constituant le premier choix le plus populaire (55,6 %), le coût des études le second (46,7 %) et la réputation de l'établissement le troisième (37,1 %); les choix multiples étaient autorisés. Compte tenu de l'importance des coûts, les droits différentiels devraient jouer un rôle dans le choix que fait un étudiant étranger d'un établissement postsecondaire. On a demandé aux étudiants si l'établissement qu'ils fréquentaient imposait des droits différentiels. Chose surprenante, 11,2 % l'ignoraient. Les répondants qui ont répondu oui à la question « Votre établissement impose-t-il des droits différentiels? » devaient répondre à deux questions additionnelles au sujet des droits différentiels. Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des répondants (70,5 %) se sont dits en désaccord avec l'affirmation « Les droits différentiels que je paye à mon établissement sont raisonnables ». La majorité des répondants (67,2 %) se sont également dits en désaccord avec l'affirmation « Il est juste d'imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers »; il faut toutefois noter qu'un pourcentage plus élevé de répondants sont d'accord avec cette affirmation par comparaison avec l'affirmation précédente concernant le caractère raisonnable de leurs propres droits (20,6 % contre 15,5 %)¹⁴.

¹⁴ Le vérificateur des données indépendant s'est dit d'avis qu'il n'y avait pas de contexte pour les questions sur les droits différentiels et que ces questions n'auraient dû être ni posées ni intégrées à l'analyse. Ces

La majorité des répondants sont inscrits à plein temps (94,7 %) et un nombre important (41,5 %) suivent des cours pendant les trois trimestres scolaires. La majorité des répondants sont inscrits à un programme de baccalauréat. Les domaines d'étude les plus courants chez les répondants sont : commerce, gestion et administration des affaires (27 %), génie et sciences appliquées (21 %), et mathématiques, informatique et sciences physiques (13 %). La majorité des répondants (74,5 %) se disent satisfaits de leur expérience d'études à leur établissement actuel.

Seulement 285 répondants (20,6 %) ont fait appel aux services d'un agent d'éducation pour choisir un établissement canadien ou soumettre une demande d'admission. On a demandé aux répondants qui ont fait appel à un agent de coter les connaissances de celui-ci à l'égard des établissements d'enseignement du Canada atlantique sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « n'y connaissait rien » et 5 étant « s'y connaissait très bien ». La cote moyenne a été de 3,4 sur 5. On a également demandé à ces répondants de coter leur niveau de satisfaction à l'égard des services dispensés par leur agent. Seulement 51,6 % ont exprimé un certain niveau de satisfaction.

Seulement 149 répondants (10,8 %) ont consulté une ambassade, un consulat, un haut-commissariat ou un bureau commercial du Canada dans leur recherche d'un établissement postsecondaire. On a également demandé à ces répondants de coter leur niveau de satisfaction à l'égard des services dispensés par ces bureaux consulaires ou autres. Seulement 56,4 % ont exprimé un certain niveau de satisfaction.

5.3 Intentions des étudiants

La présente section donne un aperçu des intentions des étudiants. On trouvera des résultats plus détaillés dans les tableaux et figures de l'Annexe B.

Sur les 805 étudiants qui ont répondu à la question 77 au sujet de la demande de résidence permanente au Canada, 69,8 % d'entre eux (562 ou 40 % de l'ensemble des répondants) indiquent avoir fait cette demande ou avoir l'intention de la faire. À la question sur leurs intentions à la fin de leur programme d'études actuel, 24,5 % des répondants ont indiqué qu'ils prévoyaient chercher de l'emploi au Canada atlantique, 20,6 % étaient indécis et 14,2 % prévoyaient chercher de l'emploi au Canada, mais à l'extérieur du Canada atlantique. Les autres choix, allant du retour au pays d'origine à diverses options d'études, ont été moins favorisés par les répondants.

Dans leur étude de 2006 sur le Canada atlantique, Lebrun et Rebelo ont constaté que 67 % des répondants étaient intéressés à demander la résidence permanente (p. 47), ce qui rejoint le présent sondage. Siddiq *et al.* (2009, p. 36) ont fait état d'un pourcentage inférieur (51,1 %) pour la Nouvelle-Écosse. L'intention ne se transforme pas nécessairement en action, si on se fie aux données de Citoyenneté et Immigration Canada, selon lesquelles, sur l'ensemble des étudiants étrangers, 15,6 % effectuent la transition vers la résidence permanente et 39,5 % passent au statut de travailleur étranger (CIC, 2008). Citoyenneté et Immigration Canada ne fournit aucune information sur la proportion de travailleurs étrangers qui deviennent résidents permanents; néanmoins, les taux de réponse de 60 % ou plus à la question 77 paraissent optimistes. L'utilisation d'un taux de réponse net pour la question 77 paraîtrait plus réaliste : 562 des

questions étaient basées sur une demande directe du client à la suite de l'émergence spontanée du sujet des droits différentiels en tant que point de préoccupation dans le cadre de la question finale à réponse libre du sondage de 2009 auprès des étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse. (Siddiq *et al.*)

805 répondants à la question 77 ont dit « oui », mais ces 562 ne représentent que 40 % de l'ensemble des 1 382 répondants au sondage dans sa globalité.

5.4 Commentaires des étudiants

Le sondage offrait aux étudiants la possibilité de faire des commentaires librement. Bon nombre en ont profité, comme le résume le tableau 6 (562 commentaires se répartissant en 16 catégories). Chose regrettable, la discrimination basée sur la race ou l'origine ethnique est l'une des catégories. Les commentaires suivants, entre autres, ont été formulés :

Frais élevés :

- « Les frais de scolarité sont trop élevés pour nos étudiants étrangers. Nous payons deux fois plus cher que les étudiants d'ici. »
- « Ils ne devraient pas exiger des droits différentiels des étudiants étrangers, car ils font déjà beaucoup d'argent avec eux. »
- « Les frais de scolarité sont exagérément chers. »

Besoin de meilleur financement :

- « Il est très difficile de demander au gouvernement canadien ou provincial une bourse d'études pour étudiant étranger, car il y a peu d'options. Pour encourager davantage d'immigrants à vivre au Canada atlantique, il s'agit d'un facteur important et même essentiel. »
- « Le manque d'aide financière pour les étudiants étrangers est décevant. Nous payons les frais de scolarité les plus élevés, lesquels sont parfois même deux fois plus élevés que ceux de tous les autres étudiants, et cependant, nous sommes parfois traités comme si nous ne comptons pas. Je trouve cela très décevant. »
- « Mon programme de doctorat n'offre du financement que pour trois ans, alors que le programme lui-même dure au moins quatre ans. En tant que non-canadien, je n'ai pas accès à plusieurs des bourses d'études dont les départements dépendent pour leur financement. J'estime que cet argent devrait être disponible pour la période nécessaire à l'obtention d'un diplôme. »
- « Il manque de bourses d'études pour les étudiants étrangers. Nous payons deux fois plus cher que les étudiants de la Nouvelle-Écosse et nous n'avons même pas la moitié des possibilités de bourses d'études et d'entretien qu'ils ont. »

Manque de possibilités d'emploi :

- « Les étudiants étrangers n'ont pas l'assurance d'obtenir un emploi sur le campus (à temps partiel) avant six mois. Les règles leur interdisent de travailler à l'extérieur. Il s'agit là de la pire période pendant laquelle l'étudiant ressent une très forte pression dans le nouveau pays. Il n'y a rien de mal à travailler ni à permettre à un étudiant de travailler à temps partiel en dehors du campus dès le premier jour. »
- « Les internats et les stages de travail sont rares au Canada atlantique et les étudiants doivent souvent quitter les provinces de l'Atlantique pour en trouver. »

Tableau 6 : Classification des commentaires des étudiants (2009-2010)

	Fréquence	Pourcentage
Frais de scolarité élevés	202	35,9%
Besoin d'un meilleur financement	65	11,6%
Manque de possibilités d'emploi	46	8,2%
Commentaires positifs au sujet de l'expérience d'études ou de vie	38	6,8%
Manque de services pour les étudiants étrangers	37	6,6%
Commentaires au sujet du programme d'études ou de l'établissement	23	4,1%
Commentaires généraux positifs	22	3,9%
Questions culturelles, y compris la langue	18	3,2%
Coût élevé de la vie	18	3,2%
A subi de la discrimination basée sur la race/l'origine ethnique au Canada atlantique	11	2,0%
Commentaires au sujet des soins de santé	11	2,0%
Commentaires sur le sondage	9	1,6%
Désirent la résidence permanente	9	1,6%
Commentaires négatifs au sujet de l'expérience d'études ou de vie	5	0,9%
Problèmes avec le processus d'obtention de visa	4	0,7%
Autres	44	7,8%
Total	562	100,0%

Commentaires positifs au sujet de l'expérience d'études ou de vie :

- « Endroit épatant pour étudier, axé sur l'étudiant, pas trop de distractions mais assez de vie sociale et de vie nocturne pour ne pas s'ennuyer. »
- « J'ai aimé l'enseignement à [mon établissement], et je recommanderai celui-ci à d'autres étudiants de mon pays d'origine. »
- « Le Canada est un merveilleux endroit où étudier. Les gens sont amicaux et je me suis fait beaucoup d'amis. »

Manque de services pour les étudiants étrangers :

- « Je pense qu'il devrait y avoir davantage de soutien et d'aide pour les étudiants étrangers en ce qui concerne par exemple leur intégration à la communauté universitaire. »
- « Absolument aucun service s'adressant expressément aux étudiants étrangers et un désintérêt total à l'égard des étudiants étrangers de la part de la majorité des membres du corps enseignant à [mon établissement]. En dépit du fait que nous devons payer deux fois plus cher en frais de scolarité. »

Autres sujets :

- « Les cigarettes devraient être de nouveau vendues sur les campus, car la vaste majorité des étudiants sont d'âge à fumer. »
- « L'établissement est très bien, mais il présente le même problème que tous les autres établissements, soit qu'il y a peu de places pour les étudiants étrangers dans les écoles de médecine et les écoles d'autres professions. »
- « Le taux d'imposition à T.-N.-L. est plus élevé que dans les autres provinces du Canada. Réduisez le taux d'imposition. »

5.5 Dépenses des étudiants étranger

Les dépenses des étudiants étrangers ont été déterminées à partir du sondage effectué auprès de ces derniers. L'Annexe C explique en détail comment cette information a été calculée à partir du sondage. Le tableau 7 expose en gros les dépenses des étudiants étrangers au Canada atlantique et dans chacune des provinces. Le tableau 7 ne contient que des données pondérées. L'annexe C démontre qu'il n'y a pas de différence importante entre des données pondérées et des données non pondérées à un niveau de confiance de 95 %.

Le chiffre des dépenses annuelles de 29 000 \$ par étudiant au Canada atlantique (arrondi à partir de 29 249 \$¹⁵) est similaire aux estimations contenues dans les autres rapports, bien que le calcul à la base de ces autres estimations n'ait généralement pas été expliqué. En Colombie-Britannique, Adrian Kershaw Consulting a indiqué 31 000 \$ (2005, p. 17) et l'IPSEA a indiqué 32 000 \$ (2005, p. 32). Lebrun et Rebelo ont indiqué 25 000 \$ pour le Canada atlantique (2006, p. 29) et Terre-Neuve-et-Labrador (2007, p. 17) a indiqué une faible valeur de 18 000 \$ à 25 000 \$ pour cette province. Aux États-Unis, la NAFSA a indiqué 25 000 \$ US par étudiant étranger (2008, p. 2). Siddiq *et al.* a indiqué 28 500 \$ pour les dépenses annuelles des étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse (2009, p. 38).

¹⁵ Avis au lecteur : Si les dépenses des étudiants sont extraites de ce document sans référence à la marge d'erreur, il est alors recommandé qu'elles soient arrondies à deux ou, au maximum, à trois chiffres significatifs; ainsi, 29 249 \$ devient 29 000 \$ si on ne conserve que deux chiffres significatifs.

Tableau 7 : Dépenses annuelles moyennes des étudiants étrangers au Canada atlantique (2009-2010)

	Moyenne, \$	Marge d'erreur, \$¹⁶	
Dépenses d'études			
Canada atlantique	13 417	512 (3,81%)	
N.-B.	11 996	762 (6,35%)	
T.-N.-L.	7 938	721 (9,08%)	
N.-É.	14 659	661 (4,51%)	
Î.-P.-É.	20 551	4 248 (20,67%)	
Dépenses d'habitation			
Canada atlantique	6 065	196 (3,24%)	
N.-B.	5 339	323 (6,05%)	
T.-N.-L.	5 449	359 (6,59%)	
N.-É.	6 598	320 (4,84%)	
Î.-P.-É.	5 556	677 (12,19%)	
Dépenses de repas et d'épicerie			
Canada atlantique	3 265	162 (4,96%)	
N.-B.	3 063	322 (10,51%)	
T.-N.-L.	3 144	272 (8,66%)	
N.-É.	3 455	259 (7,50%)	
Î.-P.-É.	2 647	473 (17,85%)	
Dépenses liées aux autres biens et services			
Canada atlantique	6 503	458 (7,04%)	
N.-B.	7 281	1 120 (15,38%)	
T.-N.-L.	6 306	778 (12,34%)	
N.-É.	6 245	656 (10,50%)	
Î.-P.-É.	6 376	1 487 (23,32%)	
Dépenses annuelles moyennes			
Canada atlantique	29 249	856 (2,93%)	
N.-B.	27 679	1 728 (5,91%)	
T.-N.-L.	22 837	1 345 (5,89%)	
N.-É.	30 957	1 206 (3,90%)	
Î.-P.-É.	35 131	5 078 (14,45%)	
	I: Nombre d'étudiants étrangers	II: Dépenses moyennes, \$	III: Dépenses directes totales \$ (IxII)
Canada atlantique	8 114	29 249	237 326 386
N.-B.	1 880	27 679	52 036 520
T.-N.-L.	1 220	22 837	27 861 140
N.-É.	4 482	30 957	138 749 274
Î.-P.-É.	532	35 131	18 689 692

¹⁶ Marge d'erreur à intervalle de confiance de 95 %, calculée comme suit : $\pm (z \cdot \text{écart-type}) / \text{rac. car. n}$

La question 48 du sondage demandait : « Quelle proportion de ce que vous dépenserez au Canada atlantique au cours de l'année scolaire 2009-2010 provient de sources à l'extérieur du Canada atlantique? » Les répondants indiquent qu'en moyenne 70 % de l'argent qu'ils dépenseront au Canada atlantique au cours de l'année scolaire 2009-2010 provient de sources à l'extérieur du Canada atlantique. Chaque étudiant étranger injecte en moyenne 21 623 \$ d'argent frais dans l'économie du Canada atlantique. Cela signifie que, sur les 237,3 millions dépensés par les étudiants étrangers en 2009-2010, 175,4 millions constituent une injection d'argent frais provenant de l'extérieur de notre région. Voir au tableau 8 une ventilation de l'injection d'argent frais par province et au tableau 10 la distribution détaillée des réponses à la question 48.

*Tableau 8 : Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010)
Dépenses directes*

	Nombre d'étudiants étrangers	Injection par étudiant, \$	Marge d'erreur, \$¹⁷	Dépenses directes totales en argent frais, \$
Canada atlantique	8 114	21 623	941 (4,35%)	175 449 022
N.-B.	1 880	20 009	1 599 (7,99%)	37 616 920
T.-N.-L.	1 220	14 293	1 485 (10,39%)	17 437 460
N.-É.	4 482	23 265	1 441 (6,19%)	104 273 730
Î.-P.-É.	532	30 321	5 039 (16,62%)	16 130 772

*Tableau 9 : Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010)
Caractéristiques de la distribution*

Q 48 : Proportion des dépenses provenant de sources à l'extérieur du Canada atlantique	n	Moyenne (%)	Marge d'erreur * (%)	Valeur médiane (%)	Mode (%)	25^e centile (%)	75^e centile (%)
Réponses du Canada atlantique	1382	70,9	2,40	90,0	100,0	50,0	100,0
Réponses du N.-B.	344	71,5	4,78	90,0	100,0	50,0	100,0
Réponses de T.-N.-L.	338	58,7	4,53	75,0	100,0	15,0	100,0
Réponses de la N.-É.	610	72,7	3,69	90,0	100,0	50,0	100,0
Réponses de l'Î.-P.-É.	90	81,3	9,42	90,0	100,0	80,0	100,0

*Marge d'erreur de la moyenne à intervalle de confiance de 95 %

Au tableau 9, il y a des différences importantes entre les provinces, même en tenant compte de la marge d'erreur élevée pour l'Île-du-Prince-Édouard. Le tableau 10 examine la possibilité que ces différences soient liées au pays d'origine, en classant les cinq principaux pays du tableau 5 selon deux critères : quelle proportion des répondants de chacun de ces pays ont répondu 75 % ou plus à la question 48, et quelle proportion de ces mêmes répondants de chacun de ces pays ont répondu 25 % ou moins à la question 48. À titre d'exemple, 84,5 % des répondants de la Malaisie indiquent que 75 % ou plus de leur argent pour leurs dépenses provient de l'extérieur du Canada atlantique, et seulement 6,5 % indiquent que 25 % ou moins provient de l'extérieur du Canada atlantique; à l'inverse, seulement 25,7 % des répondants de l'Iran indiquent que 75 % ou plus de l'argent pour leurs dépenses provient de l'extérieur du Canada atlantique, tandis que 48,2 % indiquent que 25 % ou moins provient de l'extérieur du Canada atlantique.

¹⁷ Marge d'erreur à intervalle de confiance de 95% calculée comme suit : $\pm (z \cdot \text{écart-type}) / \text{rac. car. } n$

Tableau 10 : Injection d'« argent frais » au Canada atlantique par les étudiants étrangers (2009-2010)
Réponses pour les cinq « principaux » pays dans les provinces et la région (à partir du tableau 5)

Pays	n	Ont répondu 75 % ou plus à la question 48	Ont répondu 25 % ou moins à la question 48
Malaisie	32	84,5%	6,5%
Arabie saoudite	30	79,9%	0,0%
France	34	79,8%	5,3%
Bahamas	37	78,9%	5,7%
Nigéria	43	75,9%	5,5%
États-Unis d'Amérique	127	72,2%	20,3%
Haïti	7	71,4%	28,6%
Inde	100	58,8%	19,4%
Chine	328	57,3%	25,0%
Bangladesh	39	47,6%	38,0%
Iran	46	25,7%	48,2%

n=823

5.6 Dépenses pour les étudiants étrangers

Les dépenses effectuées par le gouvernement et les établissements postsecondaires pour l'éducation représentent une composante importante de l'incidence économique des étudiants étrangers au Canada atlantique. La présente section évalue les dépenses effectuées pour les étudiants étrangers pour l'année financière s'étant terminée le 31 mars 2009, soit l'année financière complète disponible la plus récente au moment de l'étude. Les estimations sont basées principalement sur les comptes publiés pour les 17 universités et 8 collèges du Canada atlantique, complétés par de l'information gouvernementale lorsque nécessaire, en particulier dans le cas des soins de santé.

5.6.1 Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires

Les dépenses globales totales pour les étudiants par l'entremise des établissements postsecondaires ont été déterminées en additionnant les *dépenses de fonctionnement* (dépenses financées par les subventions gouvernementales, sauf les fonds provenant des frais de scolarité et des frais étudiants et sauf les paiements directs aux étudiants sous forme de bourses d'études et d'entretien, d'allocations et de postes d'assistant), les *dépenses autres que de fonctionnement* (dépenses financées par les dotations, les subventions de recherche universitaire et de recherche appliquée, sauf les rétributions directes aux étudiants) et les *dépenses en capital*. Les dépenses sous forme de paiements directs aux étudiants ont été exclues des dépenses des universités afin d'éviter la double comptabilisation, car les dépenses associées aux paiements aux étudiants ont été prises en compte en tant que dépenses des étudiants dans le cadre du sondage auprès des étudiants étrangers. Il faut souligner que les chiffres utilisés dans le présent rapport pour

quantifier les dépenses effectuées pour les étudiants par l'entremise des établissements postsecondaires représentent les bénéfiques pour l'économie du Canada atlantique et que ces chiffres ne correspondent pas nécessairement aux montants figurant dans les budgets gouvernementaux ou universitaires. L'Annexe D fournit une description détaillée des calculs des dépenses effectuées pour les étudiants par l'entremise des établissements postsecondaires, par établissement.

Pour déterminer la dépense moyenne par étudiant, des équivalents temps plein (ETP) ont été utilisés comme mesure commune d'inscription¹⁸. Cette mesure n'est pas nécessairement utilisée pour les fins de l'allocation des fonds aux établissements (à titre d'exemple, la Nouvelle-Écosse utilise des « équivalents pleins cours pondérés »), mais il s'agit d'une mesure communément comprise dans l'ensemble de la communauté éducative.

Le tableau 11 résume les résultats des calculs. Il inclut également la composante des dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires qui est basée sur les subventions des gouvernements provinciaux, en présumant que ces subventions peuvent être réparties selon le ratio

$$\text{ETP}_{\text{étudiants étrangers}}/\text{ETP}_{\text{ensemble des étudiants}}$$

Seule la Nouvelle-Écosse accorde une subvention d'exploitation aux établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers de premier cycle; ainsi, on pourrait faire valoir que seule la portion de capital des subventions des gouvernements provinciaux devrait être attribuée aux étudiants étrangers au N.-B., à T.-N.-L. et à l'Î.-P.-É. Cet argument n'est pas recevable ici : les gouvernements du N.-B., de T.-N.-L. et de l'Î.-P.-É. ne *comptent* pas les étudiants étrangers pour les fins du calcul et de l'attribution des subventions, mais une fois les subventions reçues par les établissements postsecondaires, elles sont dépensées pour le bénéfice de tous les étudiants, sans égard à leur prise en compte ou non dans la formule de financement.

5.6.2 Dépenses de soins de santé pour les étudiants étrangers

Les seules dépenses pour les étudiants qui n'ont pas été effectuées par l'entremise des établissements étaient les dépenses faites par les gouvernements dans le cadre des services provinciaux de soins de santé pour les étudiants qui étaient admissibles à des soins de santé payés par les provinces; ce ne sont toutefois pas tous les gouvernements qui fournissent un tel soutien. Ni le Nouveau-Brunswick ni l'Île-du-Prince-Édouard ne fournissent des soins de santé aux étudiants étrangers.

¹⁸ Il y avait une exception : le Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse ne tient pas de registre sur les ETP et a fourni à la place des données d'inscription. En conséquence, le ratio utilisé pour ce collège est basé sur l'inscription à plein temps de l'ensemble des étudiants canadiens et des étudiants étrangers.

Tableau 11 : Dépenses pour les étudiants étrangers par l'entremise des établissements postsecondaires (2008-2009)

	Type d'étudiant	Dépenses totales par l'entremise des établissements postsecondaires	Composante gouvernementale provinciale des dépenses
Canada atlantique	Ensemble des étudiants	1,79G\$	1,19G\$
	Étudiants étrangers	138,8M\$	88,4M\$
N.-B.	Ensemble des étudiants	528,8M\$	279,7M\$
	Étudiants étrangers	61,8M\$	29,2M\$
T.-N.-L.	Ensemble des étudiants	431,0M\$	387,1M\$
	Étudiants étrangers	18,7M\$	14,7M\$
N.-É.	Ensemble des étudiants	717,4M\$	442,1M\$
	Étudiants étrangers	51,9M\$	34,5M\$
Î.-P.-É.	Ensemble des étudiants	112,9M\$	85,0M\$
	Étudiants étrangers	6,3M\$	5,0M\$

Selon les données fournies par le ministère de la Santé et des Services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador, les dépenses du gouvernement pour les soins de santé aux étudiants étrangers dans le cadre du régime d'assurance-maladie en 2008-2009 ont été de 92 440 \$. Un total de 1 192 étudiants étrangers et 107 de leurs personnes à charge ont bénéficié du régime d'assurance-maladie en 2008-2009, pour un coût moyen par usager de 71,16 \$. Cette dépense représentait un coût de 75,77 \$ par étudiant étranger admissible, ou 0,17 \$ par résident de Terre-Neuve-et-Labrador¹⁹.

Les étudiants étrangers deviennent admissibles au régime d'assurance-maladie de la Nouvelle-Écosse après 13 mois de résidence continue dans la province; les services ne sont couverts que s'ils sont dispensés en N.-É. Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation, les dépenses du gouvernement pour les soins de santé aux étudiants étrangers et à leurs personnes à charge dans le cadre du régime d'assurance-maladie en 2009 ont été de 116 430,73 \$. Un total de 1 328 étudiants étrangers et 152 de leurs personnes à charge ont bénéficié du régime d'assurance-maladie en 2009, pour un coût moyen par usager de 78,67 \$. Cette dépense représentait un coût de 87,67 \$ par étudiant étranger admissible, ou 0,12 \$ par Néo-Écossais²⁰.

¹⁹ Basé sur l'estimation démographique de T.-N.-L. de 508 900 habitants; estimation démographique de Statistique Canada de 2009.

²⁰ Basé sur l'estimation démographique de la N.-É. de 938 200 habitants; estimation démographique de Statistique Canada de 2009.

5.7 L'incidence économique des étudiants étrangers

La présente section utilise les analyses de dépenses présentées dans les sections 5.5 et 5.6 ainsi que le multiplicateur de dépenses décrit à la section 3.3 pour fournir une analyse, basée sur les dépenses, de l'incidence économique des étudiants étrangers au Canada atlantique. Tel que mentionné plus haut dans le présent rapport, les activités de dépenses sont saisies au point de dépense des biens et services finals, en évitant les dépenses intermédiaires, notamment le paiement de bourses ou de prix par les universités aux étudiants.

5.7.1 Incidence initiale

L'incidence économique initiale ou directe des étudiants étrangers sur l'économie du Canada atlantique est résumée au tableau 12. Les dépenses par et pour les étudiants étrangers ont été additionnées, ce qui donne une incidence économique initiale (directe) de 376,3 millions de dollars pour 2009-2010. Ce chiffre peut être comparé au montant de 153 millions établi comme incidence initiale par Lebrun et Rebelo (2006, p. 29) pour 6 119 étudiants étrangers au Canada atlantique (p. 29), chiffre qui, calculé au prorata, correspond à 203 millions pour 8 114 étudiants couverts par la présente étude. Les auteurs du présent rapport ont déduit que la contribution à l'économie de l'Atlantique, déterminée par Lebrun et Rebelo, était basée sur les dépenses directes et a été calculée à partir de celles-ci. Ainsi, l'estimation de Lebrun et Rebelo ne correspond qu'à la ligne « I » du tableau 13, soit 237,3 millions de dollars.

On a demandé aux répondants au sondage quelle proportion des fonds qu'ils dépensaient au Canada atlantique provenaient de l'extérieur du Canada atlantique. Sur la base des réponses à cette question, des dépenses de 175 millions de dollars par les étudiants étrangers représentent une injection initiale d'argent frais dans l'économie du Canada atlantique en 2009-2010. Les chiffres correspondants pour les provinces de l'Atlantique sont : N.-B., 37,6 millions; T.-N.-L., 17,4 millions; N.-É., 104 millions; Î.-P.-É., 16,1 millions.

Les résultats indiqués au tableau 12 sont basés sur l'addition des dépenses par les étudiants en 2009-2010 et des dépenses pour les étudiants au cours de l'année financière 2008-2009, étant donné que 2008-2009 était la plus récente année financière pour laquelle les données de dépenses définitives pour les établissements d'enseignement et les gouvernements étaient disponibles. Les données de dépenses définitives pour 2009-2010 n'étaient pas disponibles aux auteurs dans le délai de livraison prescrit par le contrat. Les bases financières différentes pour les dépenses *par* et les dépenses *pour* les étudiants peuvent être rapprochées de plus d'une façon.

Il serait tentant d'appliquer une mesure inflationniste quelconque, notamment l'indice des prix à la consommation (IPC), aux dépenses des établissements et des gouvernements en 2008-2009 pour les ajuster à l'année 2009-2010. Procéder ainsi serait incorrect, étant donné que le but de l'étude est d'examiner les dépenses *réelles* au cours d'une année donnée, et non pas les dépenses ajustées en fonction de l'inflation. La présente étude est avant tout une analyse des dépenses, alors que l'IPC est un indice *basé sur les prix*. Une augmentation de prix n'entraîne pas nécessairement une augmentation de dépense nominale. Le prix et la dépense sont deux concepts différents.

Tableau 12 : Incidence initiale (directe) des étudiants étrangers au Canada atlantique (2009-2010)

		Dépenses
I : Dépenses par les étudiants étrangers	Canada atlantique	237,3M\$
	N.-B.	52,0M\$
	T.-N.-L.	27,9M\$
	N.-É.	138,7M\$
	Î.-P.-É.	18,7M\$
II : Dépenses pour les étudiants étrangers par l'entremise des universités (y compris les fonds gouvernementaux)	Canada atlantique	138,8M\$
	N.-B.	61,8M\$
	T.-N.-L.	18,7M\$
	N.-É.	51,9M\$
	Î.-P.-É.	6,3M\$
III : Dépenses pour les étudiants étrangers dans le cadre des programmes de soins de santé provinciaux	Canada atlantique	0,21M\$
	N.-B.	-
	T.-N.-L.	0,09M\$
	N.-É.	0,12M\$
	Î.-P.-É.	-
Dépenses initiales (I + II + III)	Canada atlantique	376,3M\$
	N.-B.	113,8M\$
	T.-N.-L.	46,7M\$
	N.-É.	190,8M\$
	Î.-P.-É.	25,0M\$

En utilisant les sommaires de rapport annuel obtenus de l'ACPAU, les auteurs ont examiné la croissance des dépenses nominales de 2003-2004 à 2008-2009 pour quatre établissements (l'Université Dalhousie, un grand établissement urbain; l'Université Mount Allison, un petit établissement rural; l'Université St. Francis Xavier, un établissement rural un peu plus grand; et l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, un petit établissement). Cette analyse a relevé un taux de croissance annuelle moyen de 1,2 % pour les dépenses faites par l'entremise des universités²¹. Les dépenses des établissements et des gouvernements pour 2009-2010 pourraient être estimées en appliquant ce taux de croissance annuelle moyen aux dépenses de 138,8 millions de 2008-2009. Après addition des dépenses de soins de santé et des dépenses des étudiants, l'estimation des dépenses initiales au Canada atlantique pour 2009-2010 passerait de 376,8 millions à 378,5 millions. Cette augmentation globale de moins de 0,5 % n'est pas jugée suffisante pour justifier l'application de ce taux de croissance annuelle moyen. Les calculs exposés au tableau 12 seront utilisés tels que présentés.

5.7.2 Incidence finale

L'incidence finale des étudiants étrangers sur l'économie du Canada atlantique est résumée au tableau 13, dans lequel l'incidence économique initiale est multipliée par le multiplicateur de dépenses. Trois valeurs du multiplicateur sont utilisées : une valeur de limite supérieure (1,8) et

²¹ Cette estimation de 1,2 % est basée sur les dépenses nominales réelles sans ajustement pour l'inflation.

une valeur de limite inférieure (1,3), tirées de la section 3.3, ainsi qu'une valeur intermédiaire, la valeur la plus probable, établie à 1,5. L'incidence économique finale des étudiants étrangers au Canada atlantique est estimée à 565 millions de dollars en 2009-2010, sur la base du multiplicateur de dépenses le plus probable.

Tableau 13: Incidence économique des étudiants étrangers au Canada atlantique (2009-2010)

				Limite inférieure	Valeur la plus probable	Limite supérieure
IV	Incidence initiale des étudiants étrangers	Canada atlantique N.-B. T.-N.-L. N.-É. Î.-P.-É.	376,3M\$ 113,8M\$ 46,7M\$ 191,7M\$ 25,0M\$			
V	Multiplicateur de dépenses			1.3	1.5	1.8
VI	Incidence finale des étudiants étrangers (IV x V)	Canada atlantique N.-B. T.-N.-L. N.-É. Î.-P.-É.		489,2M\$ 147,9M\$ 60,7M\$ 249,2M\$ 32,5M\$	564,5M\$ 170,7M\$ 70,1M\$ 286,6M\$ 37,5M\$	677,3M\$ 204,8M\$ 84,1M\$ 345,1M\$ 45,0M\$

5.7.3 Analyse de l'incidence économique des étudiants étrangers

Les étudiants étrangers ont dépensé 237 millions de dollars au Canada atlantique en 2009-2010, dont 175 millions constituaient de l'argent frais injecté dans l'économie de la région. Ces 175 millions de dollars sont équivalents aux recettes d'exportation, l'incidence finale étant de 263 millions après application du multiplicateur de dépenses le plus probable. Cela est beaucoup plus élevé (2,4 fois plus) que l'estimation de 100 millions de Gardner Pinfold pour les recettes d'exportation générées par « les cinq ou six milles étudiants étrangers suivant des cours au Canada atlantique » (2006, p. 25), et même 1,6 fois plus que l'estimation de Gardner Pinfold ajustée proportionnellement en fonction d'une augmentation des inscriptions en 2010. Il est possible que l'estimation de Gardner Pinfold n'ait pas été basée sur l'utilisation du multiplicateur de dépenses, ce qui expliquerait l'écart.

Les établissements d'enseignement postsecondaire ont dépensé 139 millions provenant de diverses sources (y compris les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique) pour les étudiants étrangers en 2008-2009. En ne tenant pas compte de l'effet de toute augmentation des dépenses entre 2008-2009 et 2009-2010, les étudiants étrangers ont dépensé 1,26 \$ pour chaque dollar²² dépensé pour eux par l'entremise des universités. Près de 0,90 \$ de ce 1,26 \$ constituait de l'argent frais injecté dans l'économie du Canada atlantique.

²² Pour calculer la dépense des étudiants par dollar de dépense des établissements, le ratio (dépenses moyennes des étudiants en 2009-2010)/(dépenses des établissements ou des gouvernements par ETP en 2008-2009) a été utilisé afin de corriger l'effet de l'écart entre les nombres d'étudiants. Ainsi, alors que le

La part des gouvernements provinciaux dans les dépenses pour les étudiants étrangers par l'entremise des établissements d'enseignement postsecondaire a été de 88,4 millions de dollars en 2008-2009. En outre, les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse ont dépensé 209 000 \$ en soins médicaux pour les étudiants étrangers. Ainsi, en ne tenant toujours pas compte des effets de toute augmentation des dépenses d'une année à l'autre, les étudiants étrangers ont dépensé 2,68 \$ pour chaque dollar dépensé par les gouvernements des provinces de l'Atlantique. Plus de 1,91 \$ de ce 2,68 \$ constituait de l'argent frais apporté au Canada atlantique.

Le tableau 14 présente une ventilation par province des résultats exposés dans la présente section. Il y a des variations importantes mais explicables entre les provinces en ce qui concerne les dépenses des étudiants par dollar de dépenses universitaires ou gouvernementales. À titre d'exemple, le Nouveau-Brunswick affiche la plus faible dépense des étudiants par dollar de

Tableau 14 : Analyse de l'incidence économique des étudiants étrangers

Dépense des étudiants étrangers en 2009-2010	Canada atlantique	237,3 M\$
	N.-B.	5,0M\$
	T.-N.-L.	27,9M\$
	N.-É.	138,7M\$
	Î.-P.-É.	18,7M\$
Injection d'argent frais par les étudiants étrangers, 2009-2010	Canada atlantique	175,4M\$
	N.-B.	37,6M\$
	T.-N.-L.	17,4M\$
	N.-É.	104,3M\$
	Î.-P.-É.	16,1M\$
Recettes d'exportation attribuables aux étudiants étrangers, 2009-2010	Canada atlantique	263,1M\$
	N.-B.	56,4M\$
	T.-N.-L.	26,1M\$
	N.-É.	156,5M\$
	Î.-P.-É.	24,2M\$
Dépense des étudiants étrangers pour chaque dollar dépensé par l'entremise des établissements d'enseignement, 2009-2010*	Canada atlantique	1,26\$
	N.-B.	0,61\$
	T.-N.-L.	0,93\$
	N.-É.	2,01\$
	Î.-P.-É.	2,55\$
Dépense des étudiants étrangers pour chaque dollar dépensé par les gouvernements provinciaux, 2009-2010	Canada atlantique	2,68\$
	N.-B.	1,78\$
	T.-N.-L.	1,88\$
	N.-É.	4,04\$
	Î.-P.-É.	3,71\$

nombre d'étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse pour le sondage de 2009-2010 était de 4 418, le nombre d'ETP étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse pour les comptes de 2008-2009 était de 3 816. Comparer les dépenses brutes des étudiants aux dépenses brutes des établissements et des gouvernements dans un tel cas aurait pour effet de surestimer l'indice « dollar par dollar »

dépense universitaire et gouvernementale, et la Nouvelle-Écosse affiche la dépense des étudiants la plus élevée ou la deuxième plus élevée par dollar de dépense universitaire et gouvernementale. Nos constatations montrent que les étudiants étrangers en Nouvelle-Écosse ont dépensé 12 % de plus en moyenne que les étudiants étrangers au Nouveau-Brunswick. Par contre, les dépenses par ETP des établissements de la Nouvelle-Écosse correspondent à 73 % de celles du Nouveau-Brunswick, et les subventions gouvernementales par ETP²³ correspondent à 87 % de celles du Nouveau-Brunswick. Ainsi, les étudiants étrangers dépensent davantage en Nouvelle-Écosse, en dépit ou peut-être en raison du fait que le gouvernement hôte dépense moins pour eux.

²³ Les subventions sont réparties entre *tous* les étudiants, y compris les étudiants étrangers, une fois qu'elles ont été dépensées par les établissements d'enseignement.

6 Résumé et conclusions

Le Canada atlantique fait face à un défi démographique sérieux. La population de la région vieillit et la proportion de jeunes diminue. En conséquence, le rapport de dépendance du Canada atlantique continuera d'augmenter, avec des effets négatifs, notamment des coûts sociaux accrus. On s'attend à ce que la population active du Canada atlantique diminue au cours des 15 prochaines années (Martel *et al.*, 2007; Everenden, 2008). Cela ne présage rien de bon en regard de l'augmentation des coûts des services sociaux.

Une croissance économique soutenue sera nécessaire pour contrebalancer les coûts sociaux d'une population vieillissante. Sous réserve d'un important changement dans la nature de l'économie du Canada atlantique, une croissance de la main-d'œuvre sera nécessaire pour soutenir la croissance économique. Par ailleurs, un changement dans la nature de l'économie du Canada atlantique consistant en une proportion accrue d'activités fondées sur le savoir nécessitera une augmentation du groupe démographique même qui est en déclin, soit les jeunes. Dans ces deux scénarios, l'immigration assurerait une contribution clé à une main-d'œuvre vigoureuse.

Les étudiants étrangers constituent une source importante d'immigrants potentiels. Le sondage auprès des étudiants étrangers indique que ceux-ci ont une bonne opinion du Canada atlantique. Une proportion de 70 % des répondants à une question sur la résidence permanente, ou 40 % de l'ensemble des répondants, ont exprimé leur intérêt à demander la résidence permanente. Citoyenneté et Immigration Canada (2008) indique que 39,5 % des étudiants étrangers sont passés au statut de travailleur étranger et que 15,6 % sont passés au statut de résident permanent. Il semble y avoir des possibilités d'amélioration du taux de rétention de ces étudiants étrangers qui choisissent de travailler au Canada après avoir terminé leurs études, au bénéfice de la main-d'œuvre du Canada atlantique.

Une proportion de 40 % des étudiants étrangers viennent des trois principaux pays d'origine : la Chine (25,7 %), les États-Unis d'Amérique (8,0 %) et l'Inde (7,3 %). Les étudiants étrangers sont généralement jeunes (moyenne d'âge de 24 ans) et célibataires (87 %). Ils sont également en bonne santé, comme le montrent les données de Terre-Neuve-et-Labrador et de la Nouvelle-Écosse, dont les coûts annuels pour les soins de santé ont été de 76 \$ et 88 \$ respectivement par étudiant étranger admissible. Cela est peu surprenant compte tenu de l'exigence d'exams médicaux à laquelle sont assujettis les étudiants étrangers aux fins de l'obtention d'un visa, et cela permet de considérer les étudiants étrangers comme des immigrants potentiels qui ne solliciteront pas à outrance le système de soins de santé.

Le coût des études est un des trois principaux facteurs indiqués par les étudiants étrangers comme critères de leur choix d'un établissement. L'existence du programme et la réputation de l'établissement étaient les deux autres. De 2006-2006 à 2009-2010, la compétitivité des universités du Canada atlantique sur le plan des prix s'est améliorée par rapport à l'Ontario et au Québec (EFSS de Statistique Canada). Depuis la publication du rapport de 2006 de Lebrun et Rebelo, le nombre d'étudiants étrangers au Canada atlantique a beaucoup augmenté – du tiers environ. Cette augmentation, combinée à une compétitivité accrue sur le plan des prix, montre qu'on peut accorder une très grande crédibilité aux préoccupations des étudiants à l'égard des coûts.

Les domaines d'études favorisés par les étudiants étrangers sont : commerce, gestion et administration des affaires (33 %), génie et sciences appliquées (18 %), et mathématiques, informatique et sciences physiques (12 %). Tous ces domaines sont appréciés dans une économie axée sur la connaissance. Bien que la connaissance de l'anglais soit plus répandue que celle du français (92 % des étudiants étrangers fréquentent des établissements anglophones), les répondants accordent une cote élevée à leurs compétences orales et écrites dans la langue officielle de leur établissement d'enseignement. Les étudiants étrangers sont donc prêts, sur le plan linguistique, à faire partie de la société canadienne.

Les étudiants étrangers ont en outre une incidence économique immédiate importante sur le Canada atlantique. Ainsi, la plupart des étudiants étrangers vivent dans des logements de location, pour le bénéfice des marchés de location locaux. La présente étude estime que l'incidence économique globale des étudiants étrangers sur l'économie du Canada atlantique a été de 565 millions de dollars en 2009-2010, soit presque 0,6 % du PIB²⁴. Les étudiants étrangers ont injecté 175 millions de dollars d'argent frais dans l'économie du Canada atlantique en 2009-2010, et ont dépensé 2,68 \$ d'argent frais au Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par les gouvernements des provinces de l'Atlantique. Ce ratio d'injection d'argent frais par rapport aux dépenses gouvernementales varie d'une province à l'autre. C'est en Nouvelle-Écosse qu'il est le plus élevé, la seule province pourtant, chose ironique, à comptabiliser les étudiants étrangers dans sa formule de financement des établissements d'enseignement postsecondaire.

Il faut également reconnaître l'apport culturel des étudiants étrangers au Canada atlantique, lequel permet de renforcer les liens entre la région et le monde. Les étudiants étrangers constituent un bassin d'immigrants potentiels, déjà acclimatés au Canada, qui peuvent aider le Canada atlantique à résoudre une partie de ses problèmes démographiques à moyen et à long terme.

Citoyenneté et Immigration Canada (2008) avance que l'immigration permet au Canada atlantique d'éviter une diminution de sa population. Cette affirmation ne reflète pas la situation réelle dans la région de l'Atlantique, où les immigrants représentent moins de 4 % de la population, comparativement à environ 18 % dans l'ensemble du Canada (Akbari, 2008). Une population stable peut difficilement être considérée comme une mesure de succès lorsque cette population devient plus âgée et qu'elle se fie davantage à une main-d'œuvre en diminution pour supporter les coûts croissants des services sociaux. Les gouvernements du Canada atlantique ont réalisé des progrès importants sur le plan de l'amélioration de leur bilan en matière d'immigration et de rétention des immigrants, mais les récents succès doivent être interprétés avec prudence. Si les tendances d'immigration actuelles persistent, la part du Canada atlantique de la population globale diminuera et le rapport de dépendance augmentera. Cela aura pour effet d'accroître le fardeau sur les ressources disponibles pour la santé, l'éducation et les services sociaux. Des stratégies d'immigration plus vigoureuses assorties d'incitations appropriées sont essentielles pour ralentir ces tendances et assurer au rapport de dépendance une stabilité plus que nécessaire.

Les décideurs seraient sages de reconnaître la valeur des étudiants étrangers au moment de tracer l'orientation future des provinces de l'Atlantique.

²⁴ Sur la base du PIB pour 2008 de 97 milliards de dollars : N.-B., 27,4 G\$; T.-N.-L., 31,3 G\$; N.-É., 34,2 G\$; Î.-P.-É., 4,6 G\$ (Statistique Canada, 2009b).

Annex A Sondage auprès des étudiants étrangers

A.1 OPINIO

Le sondage auprès des étudiants étrangers a été réalisé au moyen d'une application en ligne, OPINIO²⁵, mise à la disposition de l'Université Dalhousie dans le cadre d'une licence d'entreprise.

Une structure logique simplifiée pour le sondage est illustrée à la figure A1. Les étudiants ont répondu à un nombre de questions de sondage s'échelonnant entre un minimum de 53 et un maximum de 74. Les questions du sondage sont présentées ci-après, à la section A2.

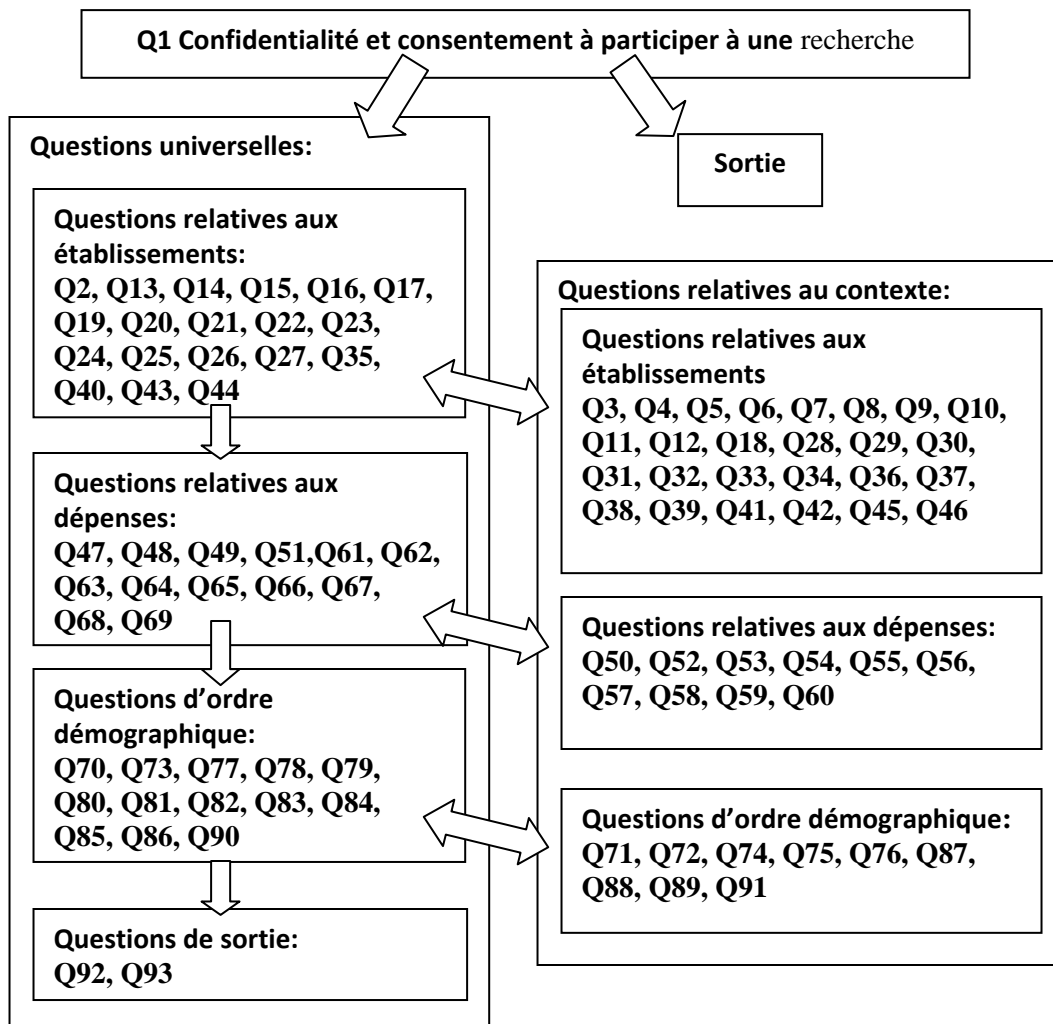


Figure A1 : Logique simplifiée pour le sondage

²⁵ Pour plus de détails sur OPINIO, voir <http://www.objectplanet.com/opinio/> consulté le 20 avril 2010.

A.2 Sondage du CAMEF auprès des étudiants étrangers

Les questions du sondage auprès des étudiants étrangers suivent. Les enchaînements de question sont exclus à des fins de simplicité.

Question 1: Consentement à participer à une recherche

Je consens par les présentes à participer, en tant que sujet, au sondage mené auprès des étudiants étrangers pour le compte du Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation. Je comprends que cette étude a pour but de renseigner les décideurs gouvernementaux sur les étudiants étrangers. Je sais que je participe au sondage de mon plein gré, que je peux mettre fin à ma participation en tout temps en quittant mon navigateur Internet, et que les chercheurs n'analyseront pas les sondages incomplets. Si je désire participer au tirage de prix, je sais que je dois fournir mon numéro d'étudiant. Je sais que mon numéro d'étudiant ne servira à rien d'autre qu'à ma participation au tirage, et que les chercheurs ne peuvent pas m'identifier à partir de mon numéro d'étudiant. Comme le sondage n'exige la collecte d'aucune information permettant de m'identifier, je comprends que je ne peux pas demander que l'on ne tienne pas compte de mes réponses au sondage, une fois rempli. Je comprends que les données brutes du sondage ne seront pas communiquées à des tiers. Seuls les chercheurs de l'Université Dalhousie et les techniciens du logiciel de sondage en ligne OPINIO, le Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation et les ministères de l'Éducation des provinces de l'Atlantique y auront accès. Je comprends que tous les rapports découlant de ce sondage, qu'ils soient publiés ou qu'ils soient destinés à la diffusion interne, donneront des résultats globaux.

- Oui, j'accepte de participer au sondage
- Non, je n'accepte pas de participer au sondage

Question 2: Quel établissement postsecondaire fréquentez-vous actuellement?²⁶

- Université Acadia
- École de théologie de l'Atlantique
- Université du Cap-Breton
- Centre d'études en sciences infirmières
- Collège Acadie Î.-P.-É.
- Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick
- Collège de l'Atlantique Nord
- Université Dalhousie
- Collège Holland
- École de marine
- Collège de technologie forestière des Maritimes
- Université Memorial de Terre-Neuve
- Université Mount Allison
- Université Mount Saint Vincent
- Collège de métier et conçoit du Nouveau-Brunswick
- New Brunswick Community College
- Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse

²⁶ École de marine est un campus d'Université Memorial de Terre-Neuve et Collège de métier et conçoit du Nouveau-Brunswick est un campus de New Brunswick Community College, mais chacun a été identifié séparément ici parce que les étudiants perçoivent d'eux comme autonome.

- Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse
- Université NSCAD
- Université Saint Mary's
- Université St. Francis Xavier
- Université St. Thomas
- Université de Moncton
- Université Sainte-Anne
- Université King's College
- Université du Nouveau-Brunswick
- Université du Nouveau-Brunswick à Saint John
- Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Question 3: À quel campus du Collège de l'Atlantique Nord êtes-vous inscrit/inscrite?

- Baie Verte
- Bay St. George
- Bonavista
- Burin
- Carbonear
- Clarenville
- Corner Brook
- Gander
- Grand Falls / Windsor
- Happy Valley - Goose Bay
- Labrador West
- Placentia
- Port aux Basques
- Prince Philip Drive
- Ridge Road
- Seal Cove
- St Anthony

Question 4: À quelle composante de l'Université de Moncton êtes-vous inscrit/inscrite?

- Edmundston
- Moncton
- Shippagan

Question 5: À quel campus de l'Université Sainte-Anne êtes-vous inscrit/inscrite?

- Halifax
- Petit-de-Grat
- Pointe-de-l'Église
- Saint-Joseph-du-Moine
- Tusket

Question 6: À quel campus du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick êtes-vous inscrit/inscrite?

- Bathurst
- Campbellton
- Dieppe
- Edmundston
- Péninsule acadienne

Question 7: À quel campus du New Brunswick Community College êtes-vous inscrit/inscrite?

- Fredericton
- Miramichi
- Moncton
- Saint John
- St. Andrews
- Woodstock

Question 8: À quel campus du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse êtes-vous inscrit/inscrite?

- Akerley
- Amherst
- Annapolis
- Institut d'aviation
- Burridge
- Centre des sciences géographiques
- Cumberland
- Digby
- Institut de technologie
- Kingstec
- Lunenburg
- Marconi
- Institut nautique et École des pêches
- Pictou
- Shelburne
- Région du détroit
- Truro
- Waterfront

Question 9: À quel campus du Collège Acadie Î.-P.-É. êtes-vous inscrit/inscrite?

- Charlottetown
- DeBlois
- Wellington

Question 10: À quel campus du Collège Holland êtes-vous inscrit/inscrite?

- Adult & Community Education
- Aerospace Centre
- Atlantic Police Academy
- Canada's Smartest Kitchen
- Canadian Golf Academy
- Centre de Charlottetown
- Culinary Institute of Canada
- Centre d'East Prince
- Georgetown Centre
- Glendenning Hall
- Marine Training Centre
- Centre de Montague
- Montgomery Hall
- Motive Power Centre
- Centre Royalty
- Centre de Souris
- Centre de Tignish/Dalton
- Tourism and Culinary Centre

Question 11: À quel campus de l'Université Memorial êtes-vous inscrit/inscrite?

- St. John's (campus principal)
- Sir Wilfred Grenfell College

Question 12: À quel campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard êtes-vous inscrit/inscrite?

- Collège vétérinaire de l'Atlantique
- Charlottetown (campus principal)

Question 13: Quel est votre statut actuel?

- Étudiant/étudiante à temps partiel (moins de trois cours ce trimestre-ci)
- Étudiant/étudiante à plein temps (trois cours et plus ce trimestre-ci ou rédaction de thèse ce trimestre-ci)

Question 14: Vous êtes-vous inscrit/inscrite à des cours à l'/au \${Établissement} au trimestre d'automne 2009 (de septembre à décembre)?

- Oui
- Non

Question 15: Vous inscrirez-vous à des cours à l'/au \${Établissement} au trimestre de printemps/été 2010 (de mai à août)?

- Oui
- Non

Question 16: Au cours de la période allant de septembre 2009 à août 2010, pendant combien de mois avez-vous l'intention d'habiter dans les provinces de l'Atlantique (N.-B., N.-É., T.-N.-L. ou Î.-P.-É.)?

_____mois

Question 17: Dans quel genre de programme êtes-vous actuellement inscrit/inscrite?

- Certificat
- Diplôme
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat
- Autre (Si vous choisissez « Autre », veuillez préciser.) _____

Question 18: Votre programme de maîtrise comprend-il la rédaction d'une thèse?

- Oui
- Non

Question 19: Quel est votre domaine d'étude? (c.-à-d. votre faculté ou votre programme)

- Éducation, loisirs et services de counseling
- Beaux-arts et arts appliqués
- Lettres et sciences humaines, et domaines connexes
- Sciences sociales et domaines connexes
- Commerce, gestion et administration des affaires
- Sciences agricoles, biologiques, nutrition et alimentation
- Génie et sciences appliquées
- Techniques des sciences appliquées et métiers
- Professions de la santé et techniques connexes
- Mathématiques, informatique et sciences physiques
- Autres (Si vous choisissez « Autres », veuillez préciser.) _____

Question 20: Quand avez-vous entrepris votre programme actuel?

Choisissez un mois. [choisir de la liste]

Choisissez une année. [choisir de la liste]

Question 21: Dans quelle année de votre programme êtes-vous actuellement inscrit/inscrite?

- Première année (y compris l'année préparatoire ou la propédeutique)
- Deuxième année
- Troisième année
- Quatrième année
- Cinquième année ou plus

Question 22: En quelle année pensez-vous obtenir votre diplôme de votre programme actuel?

- En 2010
- En 2011
- En 2012
- En 2013
- En 2014 ou plus tard

Question 23: Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/satisfaite de votre expérience d'études à l'/au \${Établissement}?

- 1 (Très insatisfait)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Très satisfait)

Question 24: Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/satisfaite du nombre de services offerts aux étudiants étrangers à l'/au \${Établissement}?

- 1 (Très insatisfait)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Très satisfait)

Question 25: Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait/satisfaite de la qualité des services offerts aux étudiants étrangers à l'/au \${Établissement}?

- 1 (Très insatisfait)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Très satisfait)

Question 26: Quels facteurs ont influé sur votre décision de venir étudier au Canada atlantique? Choisir tous qui s'appliquent.

- Existence du programme
- Coût des études
- Possibilité de travailler
- Réputation de l'établissement
- Réputation du Nouveau-Brunswick
- Réputation de Terre-Neuve-et-Labrador
- Réputation de la Nouvelle-Écosse
- Réputation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Bourse d'études ou financement
- Autres (Si vous choisissez « Autres », veuillez préciser) _____

Question 27: Votre premier choix était-il l'/le \${Établissement}?

- Oui, l'établissement que je fréquente actuellement était mon premier choix.
- Non, un autre établissement du Canada atlantique (N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É.) était mon premier choix.
- Non, un autre établissement ailleurs au Canada était mon premier choix.
- Non, un établissement dans mon pays d'origine était mon premier choix .
- Non, un établissement à l'extérieur du Canada et de mon pays d'origine était mon premier choix.

Question 28: Pourquoi avez-vous choisi en premier lieu l'/le \${Établissement}?

Commentaire

Question 29: Dans la question précédente, [Question 27], vous avez indiqué qu'un autre établissement du Canada atlantique était votre premier choix. Dans laquelle des quatre provinces est situé cet établissement?

- Au Nouveau-Brunswick
- À l'Île-du-Prince-Édouard
- À Terre-Neuve-et-Labrador
- En Nouvelle-Écosse

Question 30: Lequel des établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick était votre premier choix?

- Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick
- Collège de technologie forestière des Maritimes
- Université Mount Allison
- New Brunswick Community College
- Université St. Thomas
- Université de Moncton
- Université du Nouveau-Brunswick
- Université du Nouveau-Brunswick à Saint John

Question 31: Lequel des établissements postsecondaires de Terre-Neuve-et-Labrador était votre premier choix?

- Centre d'études en sciences infirmières
- Collège de l'Atlantique Nord
- École de marine
- Université Memorial de Terre-Neuve

Question 32: Lequel des établissements postsecondaires de la Nouvelle-Écosse était votre premier choix?

- Université Acadia
- École de théologie de l'Atlantique
- Université du Cap-Breton
- Université Dalhousie
- Université Mount Saint Vincent
- Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse
- Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse
- Université NSCAD
- Université Saint Mary's
- Université St. Francis Xavier
- Université Sainte-Anne
- Université King's College

Question 33: Lequel des établissements postsecondaires de l'Île-du-Prince-Édouard était votre premier choix?

- Collège vétérinaire de l'Atlantique
- Collège Acadie Î.-P.-É.
- Collège Holland
- Université de l'Île-du-Prince-Édouard

Question 34: Où se situe l'établissement de votre premier choix?

- Aux États-Unis
- Aux Bermudes, au Groenland ou à Saint-Pierre et Miquelon
- En Amérique latine (y compris au Mexique, dans les Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud)
- Au Royaume-Uni
- En Europe continentale
- En Afrique
- En Asie (y compris en Asie orientale, en Asie du Centre Sud, en Asie du Sud-Est, en Asie occidentale et au Moyen-Orient)
- En Océanie (y compris en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Micronésie et en Polynésie)

Question 35: Avez-vous fait appel à un agent lorsque vous cherchiez un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique?

- Oui
- Non

Question 36: Comment avez-vous trouvé votre agent? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Annonce
- Recherche sur Internet
- Recommandation d'un ami ou d'un membre de la famille
- Aiguillage par l'établissement d'attache
- Bureau du gouvernement du Canada à l'étranger
- Salon professionnel ou salon des études
- Autres (Si vous choisissez « Autres », veuillez préciser) _____

Question 37: Dans quelle mesure votre agent s'y connaissait-il au sujet des établissements d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique?

- 1 (N'y connaissait rien)
- 2
- 3
- 4
- 5 (S'y connaissait très bien)

Question 38: Veuillez indiquer votre degré de satisfaction quant au service fourni par votre agent lorsque vous cherchiez un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique.

- 1 (Très insatisfait/insatisfaite)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Très satisfait/satisfaite)

Question 39: Veuillez donner des commentaires ou formuler des préoccupations ci-dessous au sujet de votre expérience de recours à un agent pour trouver un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique :

Commentaire

Question 40: Avez-vous consulté une ambassade du Canada, un consulat du Canada, un haut-commissariat du Canada ou un bureau commercial du Canada lorsque vous cherchiez un établissement d'enseignement postsecondaire?

- Oui
- Non

Question 41: Veuillez indiquer votre degré de satisfaction quant au service fourni par l'ambassade du Canada, le consulat du Canada, le haut-commissariat du Canada ou le bureau commercial du Canada lorsque vous cherchiez un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique.

- 1 (Très insatisfait/insatisfaite)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Très satisfait/satisfaite)

Question 42: Veuillez donner des commentaires ou formuler des préoccupations ci-dessous au sujet de votre expérience de recours à une ambassade du Canada, à un consulat du Canada, à un haut-commissariat du Canada ou à un bureau commercial du Canada pour trouver un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada atlantique :

Commentaire

Question 43: Les étudiants étrangers à l'/au \${Établissement} doivent-ils payer des droits différentiels?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Question 44: Quelle a été l'importance des droits différentiels dans le choix de l'/du \${Établissement} comme établissement d'enseignement postsecondaire?

- 1 (Pas important du tout)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Extrêmement important.)

Question 45: Les droits différentiels que je paye à l'/au \${Établissement} sont raisonnables

- Je suis complètement en désaccord
- Je suis partiellement en désaccord
- Je suis neutre
- Je suis d'accord en partie
- Je suis entièrement d'accord

Question 46: Il est juste d'imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers.

- Je suis complètement en désaccord
- Je suis partiellement en désaccord
- Je suis neutre
- Je suis d'accord en partie
- Je suis entièrement d'accord

Question 47: Veuillez coter vos trois plus importantes sources de financement pour payer vos études au Canada atlantique.

Veuillez choisir LA PLUS importante source de financement

- Vous-même (économies et revenus d'emploi)
- Conjoint, conjointe ou partenaire
- Parents
- Autres membres de la famille
- Bourses d'études, bourses d'entretien et/ou prix ou distinctions
- Marge de crédit étudiant/cartes de crédit
- Prêts gouvernementaux
- Commandite d'un employeur

Veillez choisir LA DEUXIÈME source de financement en importance

- Vous-même (économies et revenus d'emploi)
- Conjoint, conjointe ou partenaire
- Parents
- Autres membres de la famille
- Bourses d'études, bourses d'entretien et/ou prix ou distinctions
- Marge de crédit étudiant/cartes de crédit
- Prêts gouvernementaux
- Commandite d'un employeur
- S/O

Veillez choisir LA TROISIÈME source de financement en importance

- Vous-même (économies et revenus d'emploi)
- Conjoint, conjointe ou partenaire
- Parents
- Autres membres de la famille
- Bourses d'études, bourses d'entretien et/ou prix ou distinctions
- Marge de crédit étudiant/cartes de crédit
- Prêts gouvernementaux
- Commandite d'un employeur
- S/O

Question 48: Au total, quelle proportion de ce que vous dépenserez au Canada atlantique au cours de l'année scolaire 2009-2010 provient de sources À L'EXTÉRIEUR du Canada atlantique?

_____ pour cent (%)

Question 49: Êtes-vous actuellement titulaire d'une bourse d'études, d'une bourse d'entretien ou d'un prix ou d'une distinction en argent?

- Oui
- Non

Question 50: Combien recevez-vous, s'il y a lieu, en bourses d'études, bourses d'entretien et prix et distinctions au cours de la présente année scolaire (2009-2010) des sources suivantes aux fins de votre programme actuel? Si vous ne recevez rien d'une source, inscrivez 0. Veuillez répondre en dollars canadiens.

- _____ Programme de bourses du gouvernement du Canada
- _____ Programme des bourses du Commonwealth du Canada
- _____ Agence canadienne de développement international (ACDI)
- _____ Votre établissement d'enseignement actuel au Canada atlantique
- _____ D'autres sources au Canada atlantique
- _____ D'autres sources au Canada
- _____ De sources de votre pays d'origine ou de sources internationales
- _____ Autres sources non mentionnées

Question 51: Habitez-vous dans une résidence universitaire?

- Oui
- Non

Question 52: Quel énoncé décrit le mieux votre situation d'hébergement actuelle?

- J'habite dans un logement que je loue
- J'habite dans un logement qui m'appartient
- J'habite chez des parents/des amis et je leur verse une pension
- J'habite chez des parents/des amis et je NE leur verse PAS de pension
- Autres

Question 53: Combien dépensez-vous par mois en loyer ou en versements d'hypothèque?

_____ dollars canadiens

Question 54: Veuillez choisir les services qui sont inclus dans votre loyer mensuel ou vos paiements d'hypothèque mensuels indiqués ci-dessus.

- Chauffage
- Électricité
- Câblodistribution
- Téléphone
- Internet
- Stationnement
- Autres (Si vous choisissez « Autres », veuillez préciser) _____

Question 55: En moyenne, combien dépensez-vous PAR MOIS pour le chauffage et l'électricité, s'ils NE sont PAS inclus dans votre loyer/hypothèque?

_____ dollars canadiens

Question 56: Combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS en services de communications, y compris la câblodistribution, le téléphone, le téléphone cellulaire et Internet?

_____ dollars canadiens

Question 57: Combien dépenserez-vous en frais de résidence universitaire/collégiale pour l'année scolaire en cours (2009-2010)?

_____ dollars canadiens

Quelle période couvre cette somme?

- Un trimestre (p. ex. de septembre 2009 à décembre 2009)
- Deux trimestres (p. ex. de septembre 2009 à avril 2010)
- Trois trimestres/une année complète (p. ex. de septembre 2009 à août 2010)

Question 58: Les frais de résidence indiqués ci-dessus comprennent-ils un plan de repas?

- Oui
- Non

Question 59: Combien dépenserez-vous pour le plan de repas à l'université ou au collège au cours de l'année scolaire 2009-2010?

_____ dollars canadiens

Quelle période couvre cette somme?

- Un trimestre (p. ex. de septembre 2009 à décembre 2009)
- Deux trimestres (p. ex. de septembre 2009 à avril 2010)
- Trois trimestres/une année complète (p. ex. de septembre 2009 à août 2010)

Question 60: Combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS en services de communications, y compris la câblodistribution, le téléphone, le téléphone cellulaire et Internet?

_____ dollars canadiens

Question 61: Combien dépenserez-vous en frais de scolarité et autres droits pour l'année scolaire en cours (2009-2010)? Veuillez inclure les droits différentiels dans ce montant.

_____ dollars canadiens

Quelle période couvre cette somme?

- Un trimestre (p. ex. de septembre 2009 à décembre 2009)
- Deux trimestres (p. ex. de septembre 2009 à avril 2010)
- Trois trimestres/une année complète (p. ex. de septembre 2009 à août 2010)

Question 62: Combien dépenserez-vous en livres et en fournitures pour l'année scolaire en cours (2009-2010)?

_____ dollars canadiens

Quelle période couvre cette somme?

- Un trimestre (p. ex. de septembre 2009 à décembre 2009)
- Deux trimestres (p. ex. de septembre 2009 à avril 2010)
- Trois trimestres/une année complète (p. ex. de septembre 2009 à août 2010)

Question 63: Combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS pour les moyens de transport suivants? N'INCLUEZ PAS LE COÛT DES LAISSEZ-PASSER UNIVERSELS s'il est déjà compris dans vos frais de scolarité.

_____ Paiements de voiture et frais connexes (y compris essence, assurance, entretien et stationnement)

_____ Transport public local

_____ Transport public régional (p. ex. Greyhound, Acadian Lines, VIA Rail)

_____ Taxi

_____ Autres (p. ex. location de voiture, coût lié à une bicyclette, etc.)

Question 64: Combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS en produits d'épicerie, y compris les aliments, les articles d'hygiène personnelle et les produits domestiques comme le papier hygiénique ou les produits de nettoyage? N'INCLUEZ PAS LE COÛT DU PLAN DE REPAS À L'UNIVERSITÉ OU AU COLLÈGE.

_____ dollars canadiens

Question 65: Combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS en divertissements et en loisirs?
Exemples de divertissements : cinéma, spectacles ou achats de musique. Exemples de loisirs : sports, passe-temps, activités sociales.
_____ dollars canadiens

Question 66: Si vous avez des enfants à charge qui vivent avec vous au Canada atlantique, combien dépensez-vous en moyenne PAR MOIS en frais de garde d'enfants?
_____ dollars canadiens

Question 67: Combien prévoyez-vous dépenser en tout au cours de la présente ANNÉE SCOLAIRE (2009-2010) en vêtements et en autres biens et services, pendant que vous habitez au Canada atlantique? Exemples : vêtements, chaussures, coiffure et autres services personnels.
_____ dollars canadiens

Question 68: Combien prévoyez-vous dépenser en tout au cours de la présente ANNÉE SCOLAIRE (2009-2010) en médicaments de prescription, en soins médicaux et dentaires, et en tous genres d'assurances, pendant que vous habitez au Canada atlantique?
_____ dollars canadiens

Question 69: Combien prévoyez-vous dépenser en tout au cours de la présente ANNÉE SCOLAIRE (2009-2010) en autres articles NON compris ailleurs, pendant que vous habitez au Canada atlantique?
_____ dollars canadiens

Question 70: Comment décririez-vous le mieux votre situation d'emploi?

- Employé/employée, et NE cherche PAS plus de travail ou un travail différent
- Employé/employée, mais cherche plus de travail ou un travail différent
- Sans emploi (c.-à-d. cherche du travail)
- Sans emploi et NE cherche PAS de travail

Question 71: Combien d'emplois avez-vous actuellement?

Question 72: Choisissez l'option qui décrit le mieux votre milieu de travail (si vous avez plus d'un emploi, cochez toutes les réponses qui s'appliquent).

- Sur le campus, lié à votre domaine d'études
- Sur le campus, NON lié à votre domaine d'études
- Hors campus, lié à votre domaine d'études
- Hors campus, NON lié à votre domaine d'études

Question 73: Lequel des énoncés suivants décrit le mieux ce que vous prévoyez faire à la fin de votre programme d'études actuel:

- Vous inscrire à un autre programme à l'établissement actuel
- Vous inscrire à un autre programme dans un autre établissement au Canada atlantique
- Vous inscrire à un autre programme dans un autre établissement au Canada, mais à l'extérieur du Canada atlantique
- Vous inscrire à un autre programme dans un établissement dans votre pays d'origine
- Vous inscrire à un autre programme dans un établissement à l'extérieur du Canada et de votre pays d'origine
- Chercher de l'emploi au Canada atlantique
- Chercher de l'emploi au Canada, mais à l'extérieur du Canada atlantique
- Chercher de l'emploi dans votre pays d'origine
- Chercher de l'emploi dans un pays autre que le Canada et votre pays d'origine
- Je ne sais pas

Question 74: Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible de chercher de l'emploi?

- Nouveau-Brunswick
- l'Île-du-Prince-Édouard
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nouvelle-Écosse

Question 75: Dans quel secteur chercherez-vous principalement de l'emploi?

- Services d'hébergement et de restauration
- Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement
- Agriculture, foresterie, pêche et chasse
- Arts, spectacles et loisirs
- Construction
- Services d'éducation
- Finance et assurance
- Soins de santé et assistance sociale
- Industries de l'information et culturelles
- Gestion d'entreprises
- Fabrication
- Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz
- Autres services (sauf l'administration publique)
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Administration publique
- Services immobiliers et services de location et de location à bail
- Commerce de détail
- Transports et entreposage
- Services publics
- Commerce de gros
- Autres
- Je ne sais pas

Question 76: In Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible d'étudier à l'avenir?

- Nouveau-Brunswick
- l'Île-du-Prince-Édouard
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nouvelle-Écosse

Question 77: Avez-vous demandé la résidence permanente au Canada ou prévoyez-vous de le faire?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Question 78: Quel est votre pays d'origine (c.-à-d. le pays où vous habitez normalement et dont vous avez la citoyenneté)? [la liste d'états d'ONU et d'entités]

Question 79: Veuillez indiquer votre âge, en années :
_____ ans

Question 80: Veuillez indiquer votre sexe :

- Femme
- Homme

Question 81: Quelle est la première langue que vous avez apprise dans l'enfance et que vous comprenez encore?

- Anglais
- Français
- Autre

Question 82: Veuillez coter votre compétence en anglais ÉCRIT, sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous ne comprenez pas du tout, et 5, que vous comprenez parfaitement.

- 1 (Aucune)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Facilité)

Question 83: Veuillez coter votre compétence en anglais ORAL, sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous ne comprenez pas du tout, et 5, que vous comprenez parfaitement.

- 1 (Aucune)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Facilité)

Question 84: Veuillez coter votre compétence en français ÉCRIT, sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous ne comprenez pas du tout, et 5, que vous comprenez parfaitement..

- 1 (Aucune)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Facilité)

Question 85: Veuillez coter votre compétence en français ORAL, sur une échelle de 1 à 5, où 1 signifie que vous ne comprenez pas du tout, et 5, que vous comprenez parfaitement.

- 1 (Aucune)
- 2
- 3
- 4
- 5 (Facilité)

Question 86: Quelle est votre situation de famille?

- Célibataire (c.-à-d. jamais marié/mariée, veuf/veuve ou divorcé/divorcée)
- Marié/mariée ou conjoint/conjointe de fait

Question 87: Est-ce que votre conjoint/conjointe/partenaire habite au Canada atlantique?

- Oui
- Non

Question 88: Est-ce que votre conjoint/conjointe/partenaire est citoyen/citoyenne canadien/canadienne ou résident/résidente permanent/permanente du Canada?

- Oui
- Non

Question 89: Quelle est la principale occupation de votre conjoint/conjointe/partenaire? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Étudiant/étudiante
- Employé/employée à temps partiel
- Employé/employée à plein temps
- Ni étudiant/étudiante ni employé/employée

Question 90: Avez-vous des enfants?

- Oui
- Non

Question 91: Combien d'enfants à charge vivent avec vous au Canada atlantique?

_____ enfants à charge

Question 92: Si vous avez d'autres commentaires à formuler ou des préoccupations à soulever au sujet des études postsecondaires au Canada atlantique, veuillez le faire ci-dessous:

Commentaire

Question 93: Les chercheurs regrouperont les commentaires, comme ceux qui auront été formulés à la question précédente, en catégories et en présenteront une analyse statistique par catégorie dans le rapport définitif. S'ils souhaitent donner des exemples de réponses typiques dans leur rapport, les autorisez-vous à reproduire vos commentaires écrits dans le sondage à titre d'exemples de commentaires ANONYMES?

- Oui, je les autorise à citer mes commentaires
- Non, je ne les autorise pas à citer mes commentaires

Annex B Réponses aux questions non liées aux dépenses

La présente étude est centrée sur l'analyse des dépenses, mais le sondage contenait aussi des questions non liées aux dépenses, car ces questions aideraient à fournir un ensemble de données plus riches pour les décideurs. La présente annexe fournit un sommaire des données non liées aux dépenses pour l'ensemble de la région. Elle est divisée par thèmes, principalement pour correspondre à l'ordre de présentation des sections 5.1 à 5.3 du corps du rapport.

B.1 Données démographiques

B.1.1 Pays d'origine

Le pays d'origine du répondant a été codé par région de l'UNESCO. Cet organisme mentionne ce qui suit : « La région est présentée ici selon une définition propre à l'UNESCO qui ne correspond pas forcément à la géographie. Elle se réfère à l'exécution des activités régionales de l'Organisation²⁷ ». Un pays peut appartenir à plus d'une région de l'UNESCO, mais pour les fins de la présente analyse, nous devons classer chaque pays uniquement dans une région ou une autre.

L'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la Lybie font partie à la fois de la région États arabes et de la région Afrique. Comme ces quatre pays sont membres de la Ligue des États arabes, une organisation fort reconnue, ils sont identifiés ici comme membres de la région États arabes de l'UNESCO plutôt que de la région Afrique.

La Russie, le Kazakhstan et la Turquie font partie à la fois de la région Asie et Pacifique et de la région Europe et Amérique du Nord. La Russie a été classée dans la région Europe et Amérique du Nord, car sa culture et son histoire sont plus proches de celles de l'Europe; la Turquie a également été classée dans la région Europe et Amérique du Nord en raison de son désir de faire partie de l'Union européenne. Le Kazakhstan a été classé dans la région Asie et Pacifique parce que sa population indigène, les Kazakhes, est plus proche de l'Asie que de l'Europe.

B.1.2 Âge, sexe et situation de famille

Globalement, l'âge moyen des répondants est 24,1 ans, l'âge médian est 23 ans, et la valeur modale est 22 ans. Une proportion de 46,7 % des répondants sont de sexe féminin, et 53,3 % de sexe masculin. Ils sont 87 % à indiquer qu'ils sont célibataires, et seulement 4,1 % de tous les répondants ont des enfants à charge qui vivent avec eux au Canada atlantique.

²⁷ UNESCO, *Les activités de l'UNESCO en communication et information dans les États arabes*, consulté le 30 avril 2010, disponible à : http://portal.unesco.org/ci/fr/ev.php-URL_ID=1298&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Tableau B.1 : Répondants par région de l'UNESCO (chiffres pondérés)

Asie et Pacifique	48,2%
Europe et Amérique du Nord	19,5%
Afrique	13,2%
Amérique latine et Caraïbes	11,5%
États arabes	7,5%

Tableau B.2 : Âge selon le sexe

	Tous	Femmes	Hommes
Âge moyen	24,1	23,6	24,5
Âge médian	23,0	22,0	24,0
Âge modal	22,0	20,0	22,0

Tableau B.3 : Situation de famille selon le sexe

	Femmes		Hommes	
	%	n	%	n
Célibataires	88,6	542	85,8	628
Mariés/en union libre	11,4	84	14,2	122

Sur les répondants mariés, 73,8 % indiquent que leur conjoint/conjointe vit également au Canada atlantique, mais seulement 20,7 % des conjoints sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents. Un pourcentage de 38,7 % indiquent que leur conjoint/conjointe est également étudiant/étudiante; 28,3 % indiquent que leur conjoint/conjointe est employé/employée à plein temps; 22,7 % indiquent que leur conjoint/conjointe n'est ni étudiant/étudiante ni employé/employée; et 15,3 % indiquent que leur conjoint/conjointe est employé/employée à temps partiel²⁸. Sur les répondants avec enfants à charge vivant avec eux, 61,9 % n'ont qu'un seul enfant à charge, 21,1 % en ont deux et les 17 % qui restent en ont trois ou plus.

²⁸ L'addition de ces chiffres dépasse 100% car les répondants pouvaient choisir plus d'une option.

Tableau B.4 : Caractéristiques du conjoint ou de la conjointe

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Étudiant/étudiante	60	38,5	38,7
Employé/employée à plein temps	41	26,3	28,3
Employé/employée à temps partiel	22	14,1	15,3
Ni étudiant/étudiante ni employé/employée	40	25,6	22,7

n=156

Tableau B.5 : Nombre d'enfants à charge selon le sexe du répondant

Enfants	Femmes		Hommes	
	%	n	%	n
1	65,7	17	59,6	21
2	23,3	7	19,4	8
3	11,0	2	10,6	4
4	--	--	6,8	3
6	--	--	3,6	1

n=64

B.1.3 Langue

La majorité des répondants (56,9 %) indiquent comme langue maternelle une langue autre que l'anglais ou le français; 35,1 % mentionnent l'anglais comme langue maternelle, et 8 % le français. Une proportion de 90,7 % des répondants ont rempli le sondage en anglais, et 9,3 % l'ont rempli en français.

On a demandé aux répondants de coter leurs compétences à la fois en français et en anglais sur une échelle de 1 à 5, 1 signifiant aucune capacité et 5 signifiant une grande facilité. En moyenne, les répondants ont attribué à leurs compétences en anglais écrit une cote très élevée (4,38 sur 5), tout comme ils l'ont fait pour leurs compétences en anglais oral (4,3 sur 5); les compétences en français étaient beaucoup plus faibles, avec une cote moyenne de 1,91 sur 5 pour le français écrit et de 1,82 sur 5 pour le français oral..

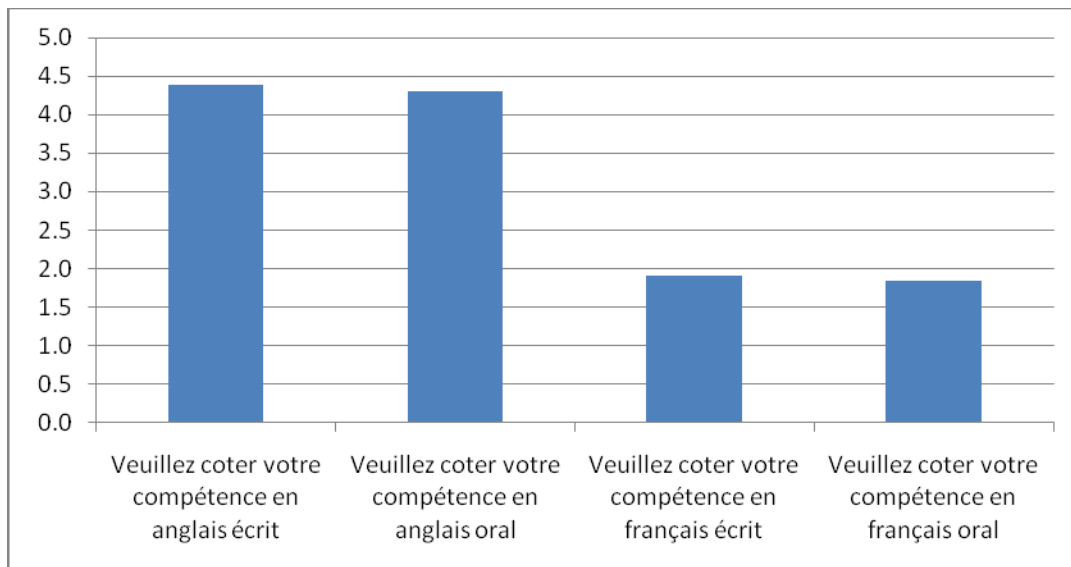


Figure B.1 : Compétences linguistiques, moyenne de l'ensemble des répondants

Lorsque les résultats relatifs à la langue sont analysés en fonction de la langue maternelle du répondant, le tableau prend une toute autre allure, comme l'illustre la figure B.2. Comme on peut s'y attendre, les répondants dont la langue maternelle est le français attribuent une cote très élevée à leurs compétences en français écrit et en français oral (4,88 et 4,93 respectivement). Ceux dont la langue maternelle est l'anglais ont tendance à connaître un peu mieux le français (1,8 pour l'écrit et 1,7 pour l'oral) que ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais (1,55 pour l'écrit et 1,5 pour l'oral). Les compétences linguistiques varient aussi selon la langue principale de l'établissement. Voir figure B.3.

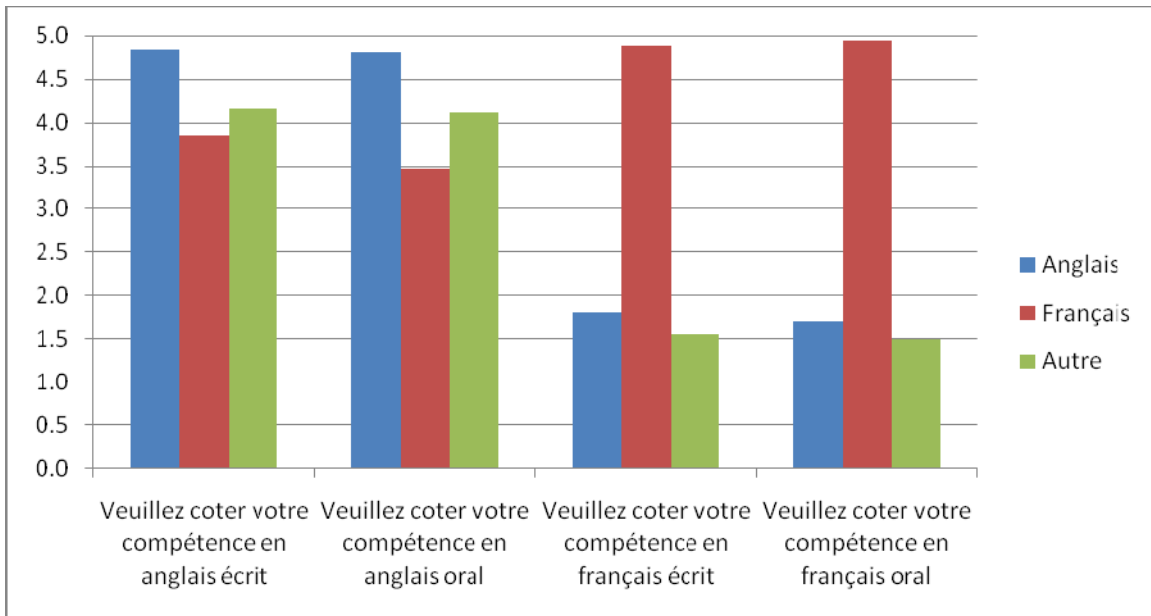


Figure B.2: Compétences linguistiques selon la langue maternelle du répondant

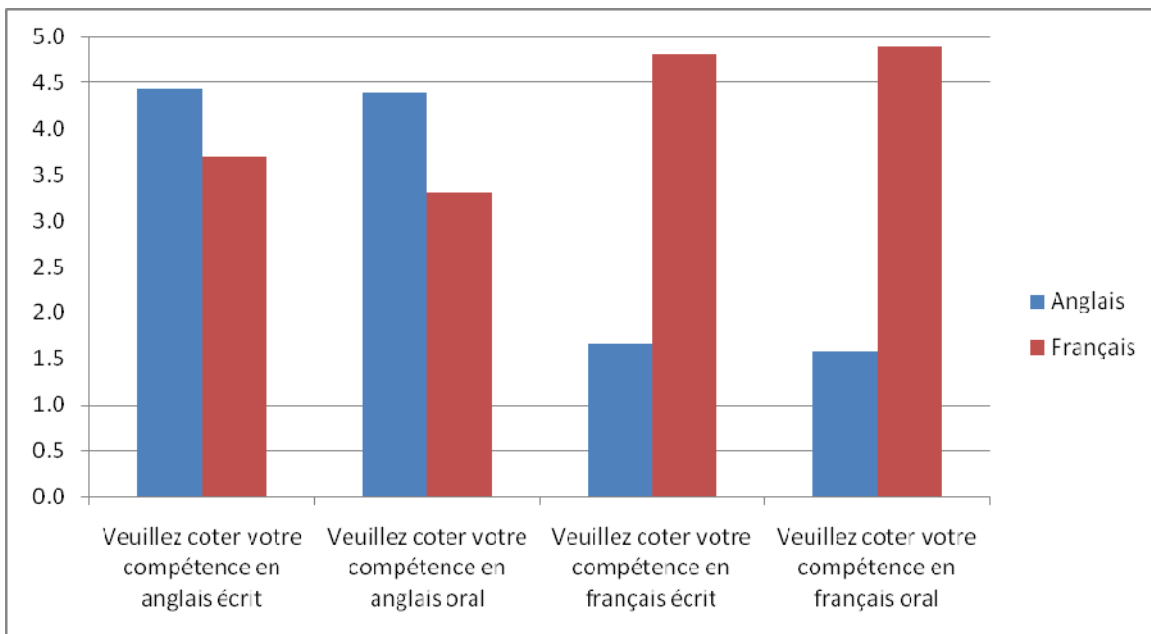


Figure B.3 : Compétences linguistiques selon la langue principale de l'établissement

B.1.4 Situation d'emploi en cours d'études

Environ le tiers (30,6 %) des répondants indiquent qu'ils sont actuellement employés. Les trois quarts de ceux-ci (74,1 %) ont un seul emploi, tandis que 22,9 % en ont deux; les 3 % restants ont trois emplois ou plus. Un pourcentage de 40,5 des répondants indiquent qu'ils sont sans emploi (c.-à-d. cherchent du travail), alors que 29,0 % indiquent qu'ils ne font pas partie de la population active (c.-à-d. ne sont ni employés ni à la recherche d'un emploi). Sur les répondants qui travaillent, 79,1 % sont employés sur le campus, et 56,6 % indiquent que leur emploi est lié à leur domaine d'études.

Tableau B.6 : Situation d'emploi

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Employé	196	14,2	13,5
Sous-employé	227	16,4	17,1
Sans emploi	547	39,6	40,5
Ne fait pas partie de la population active	412	29,8	29,0

n=1382

Table B.7: Taper et l'emplacement d'emploi

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Emploi sur le campus, lié au domaine d'études	195	46,1	42,6
Emploi sur le campus, NON lié au domaine d'études	154	36,4	36,5
Emploi hors campus, lié au domaine d'études	60	14,2	14,0
Emploi hors campus, NON lié au domaine d'études	71	16,8	20,3

n=423

B.1.5 Sources de financement

On a demandé aux répondants de sélectionner les trois principales sources de financement pour leur année scolaire actuelle. Le premier choix le plus fréquent a été les parents, suivi par les bourses d'études, bourses d'entretien et prix ou distinctions, puis par les étudiants eux-mêmes.

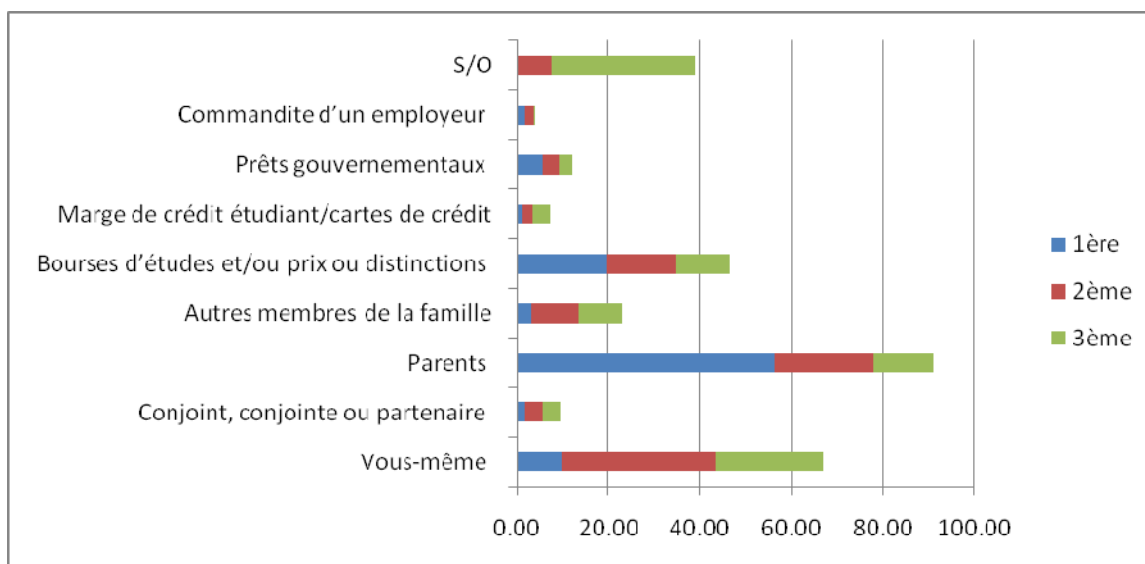


Figure B.4 : Trois principales sources de financement (%)

On a demandé aux étudiants d'indiquer toute bourse ou tout prix reçu au cours de l'année scolaire 2009-2010. Ils ont été 538 (37,3 %) à mentionner avoir reçu une bourse d'études, une bourse d'entretien ou un prix. La majorité de ces 538 étudiants, soit 67,3 %, l'ont obtenu de leur établissement actuel. Un tiers (33,4 %) l'ont obtenu de sources non canadiennes.

Tableau B.8 : Êtes-vous actuellement titulaire d'une bourse d'études, d'une bourse d'entretien ou d'un prix ou d'une distinction en argent?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Oui	538	38,9	37,3
Non	844	61,1	62,7

Tableau B.9 : Recevez-vous des bourses des sources suivantes?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Établissement d'enseignement actuel	367	68,2	67,3
Sources du pays d'origine ou sources internationales	171	31,8	33,4
Autres sources non mentionnées	70	13,0	13,1
Autres sources au Canada atlantique	27	5,0	4,9
Autres sources au Canada	26	4,8	4,1
Programme de bourses du gouvernement du Canada	15	2,8	2,7
Programme de bourses du Commonwealth du Canada	8	1,5	1,3
Agence canadienne de développement international	5	0,9	0,9

n=538

Tableau B.10 : Financement moyen aux étudiants boursiers

Bourse moyenne de sources au Canada atlantique	5 896,78\$
Bourse moyenne de sources canadiennes hors du Canada atlantique	1 018,59\$
Bourse moyenne de sources non canadiennes	5 678,48\$
Bourse moyenne totale	12 593,85\$

n=538; en utilisant des données pondérées

B.2 Établissements et programmes

B.2.1 Choix de l'établissement

Une proportion de 84 % des répondants ont choisi le Canada comme lieu de leurs études postsecondaires; 56 % ont indiqué que leur établissement actuel constituait leur premier choix. Les États-Unis d'Amérique étaient l'endroit préféré de 10,4 % des répondants dont le premier choix quant à l'établissement étranger se situait à l'extérieur du Canada.

Tableau B.11 : Votre premier choix était-il l'établissement que vous fréquentez actuellement?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Oui, l'établissement que je fréquente actuellement était mon premier choix	791	57,2	55,9
Non, un autre établissement du Canada atlantique (N.-B., T.-N.-L., N.-É., Î.-P.-É.) était mon premier choix.	51	3,7	4,2
Non, un autre établissement ailleurs au Canada était mon premier choix	320	23,2	24,0
Non, un établissement dans mon pays d'origine était mon premier choix	83	6,0	5,5
Non, un établissement à l'extérieur du Canada et de mon pays d'origine était mon premier choix	137	9,9	10,4

n=1382

Tableau B.12 : Premier choix d'établissement au Canada atlantique autre que l'établissement fréquenté actuellement

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage* (non pondéré)	Pourcentage* (pondéré)
Nouveau-Brunswick	9	17,6	14,6
Université Mount Allison	2		
Université de Moncton	2		
Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton	3		
Université du Nouveau-Brunswick à Saint John	2		
Île-du-Prince-Édouard	3	5,9	3,3
Collège Holland	1		
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	2		
Terre-Neuve-et-Labrador	6	11,8	6,4
École de marine	1		
Université Memorial	5		
Nouvelle-Écosse	33	64,7	75,7
Université Acadia	5		
Université du Cap-Breton	1		
Université Dalhousie	16		
Université Mount Saint Vincent	1		
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	1		
Université Saint Mary's	8		
Université King's College	1		

n=51

*Pourcentages non calculés au niveau de l'établissement

Tableau B.13 : Premier choix d'établissement à l'extérieur du Canada

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
États-Unis	74	54,0	53,4
Amérique latine	2	1,5	1,1
Royaume-Uni	20	14,6	16,7
Europe continentale	14	10,2	8,9
Afrique	2	1,5	1,8
Asie	8	5,8	6,0
Océanie	17	21,4	12,2

n=137

B.2.2 Facteurs influant sur le choix de l'établissement

On a demandé aux étudiants qui ont répondu « Oui, l'établissement que je fréquente actuellement était mon premier choix » de dire pourquoi. Les raisons les plus souvent invoquées étaient l'accessibilité économique, le financement, la réputation de l'établissement, la relation entre cet établissement et l'établissement du pays d'origine et l'existence du programme. Les commentaires suivants ont entre autres été formulés :

- « Frais de scolarité pour les étudiants étrangers moins élevés que ceux de la plupart des autres établissements au Canada et aux États-Unis. »
- « Ils m'ont accordé la bourse la plus élevée. »
- « Parce que c'est une université reconnue dans tout mon continent et aussi une des meilleures universités de premier cycle au Canada. »
- « Car c'est un partenariat avec mon école d'origine en France. »
- « Ils offrent le programme que je veux et leur programme est en outre agréé et reconnu par de nombreux employeurs. »

Tableau B.14 : Facteurs influant sur le choix de l'établissement fréquenté actuellement

Facteur	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Existence du programme	769	55,6	55,9
Coût des études	646	46,7	44,3
Réputation de l'établissement	513	37,1	36,7
Bourse d'études ou financement	360	26,0	22,2
Réputation des provinces de l'Atlantique	299	21,6	22,0
Possibilités de travailler	264	19,1	19,5
Autres	168	12,2	12,5

n=138

Compte tenu de l'importance des coûts, les droits différentiels devraient jouer un rôle dans le choix que fait un étudiant étranger d'un établissement d'enseignement postsecondaire. On a demandé aux étudiants si l'établissement qu'ils fréquentaient imposait des droits différentiels. Chose surprenante, 11,2 % (155 répondants) l'ignoraient. Sur ces 155 répondants, 12,8 % ne paient pas un sou (0 \$) en frais de scolarité par trimestre, 11,8 % paient moins de 1 000 \$ par trimestre, 38,6 % paient entre 1 000 \$ et 5 000 \$ et 30,0 % paient entre 5 001 \$ et 10 000 \$. La connaissance de l'existence de droits différentiels semble être associée davantage à l'établissement du répondant qu'au montant exigé par trimestre. Cela en dit peut-être long sur la façon dont chaque établissement fait connaître les droits différentiels ou détaille sa structure de droits. Voir la figure B.5 et le tableau B.15.

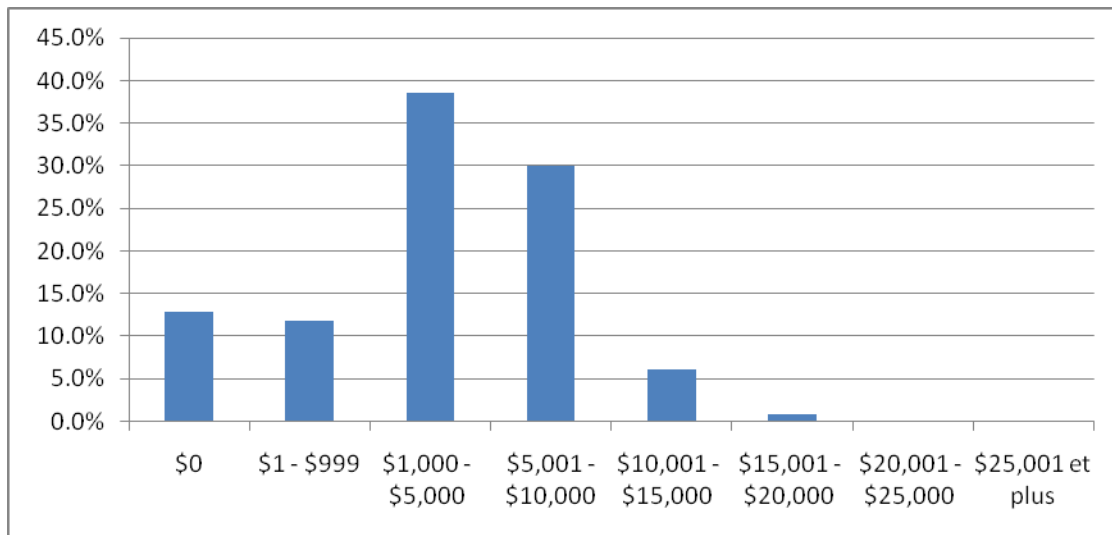


Figure B.5 : Frais de scolarité par trimestre des répondants qui ne savaient pas si leur établissement impose des droits différentiels

On a demandé aux répondants du sondage de coter, sur une échelle de 1 à 5, l'importance des droits différentiels dans leur choix de l'établissement qu'ils fréquentent actuellement, 1 signifiant « pas important du tout » et 5 signifiant « extrêmement important ». Les répondants qui ont répondu oui à la question « Votre établissement impose-t-il des droits différentiels? » devaient répondre à deux questions additionnelles au sujet des droits différentiels. Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des répondants (70,5 %) se sont dits en désaccord avec l'affirmation « Les droits différentiels que je paye à mon établissement sont raisonnables ». La majorité des répondants (67,2 %) se sont également dits en désaccord avec l'affirmation « Il est juste d'imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers »; il faut toutefois noter qu'un pourcentage plus élevé de répondants sont d'accord avec cette affirmation par comparaison avec l'affirmation précédente concernant le caractère raisonnable de leurs propres droits (20,6 % contre 15,5 %). Voir les figures B.6 et B.7.

Tableau B.15 : Répartition par établissement des répondants qui ne savaient pas si leur établissement impose des droits différentiels (données non pondérées)

Établissement	Fréquence	Ne savent pas (pourcentage des répondants à l'établissement)
École de marine	2	63,6%
Université Sainte-Anne	7	53,1%
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	4	34,1%
Université NSCAD	3	30,3%
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	5	21,5%
Collège de l'Atlantique Nord	4	20,5%
Collège Holland	2	19,6%
Université Mount Saint Vincent	6	19,4%
Université Memorial de Terre-Neuve	43	13,6%
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	9	13,6%
Université de Moncton	8	13,3%
Université Acadia	10	12,8%
Université du Cap-Breton	6	11,9%
Université St. Francis Xavier	3	11,7%
Université Dalhousie	22	9,2%
Université du Nouveau-Brunswick à Saint John	3	6,9%
Université Mount Allison	3	6,4%
Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton	8	5,2%
Université St. Thomas	1	5,1%
Université Saint Mary's	5	4,8%
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	1	3,3%
École de théologie de l'Atlantique	0	0,0%
New Brunswick Community College	0	0,0%
Université King's College	0	0,0%

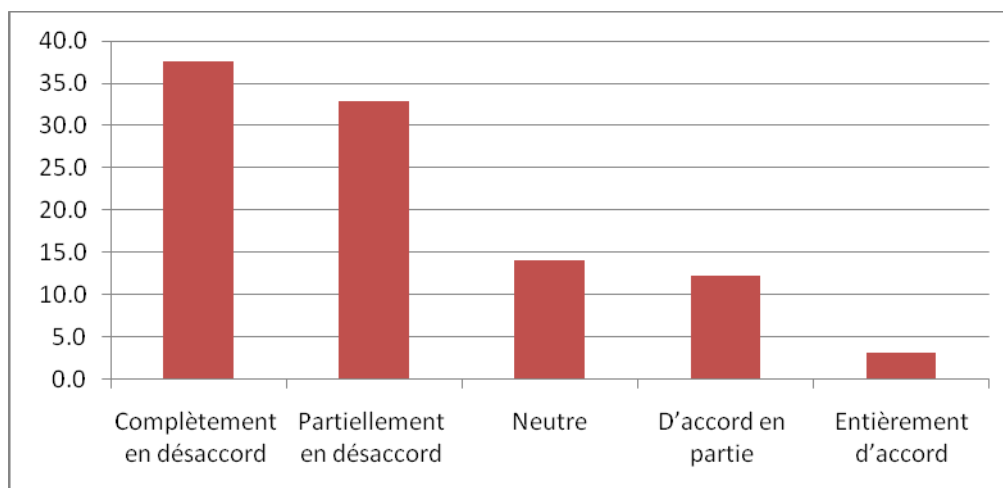


Figure B.6 : Les droits différentiels à mon établissement sont raisonnables

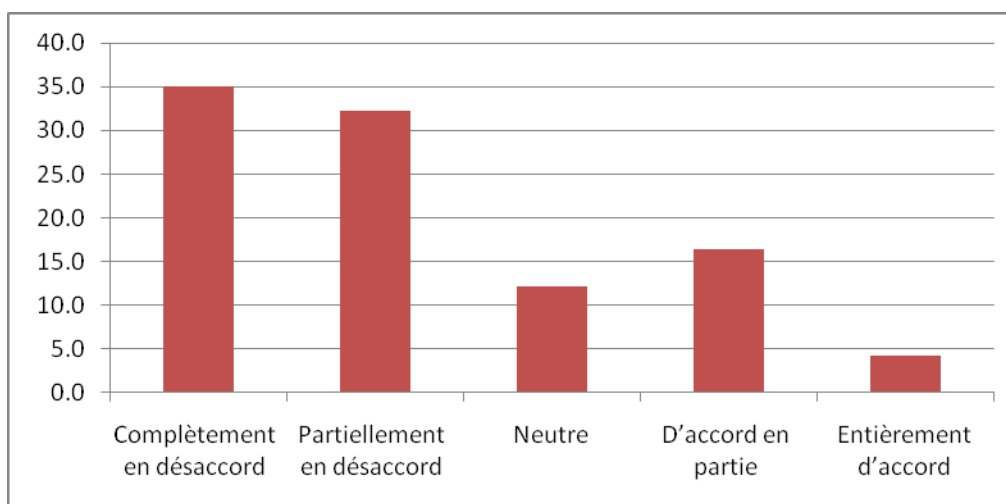


Figure B.7 : Il est juste d'imposer des droits différentiels aux étudiants étrangers

B.2.3 Statut d'étudiant, programmes et domaines d'étude

La majorité des répondants sont inscrits à des études à plein temps.

Tableau B.16 : Statut

Statut	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
À plein temps	1308	94,7	94,5
À temps partiel	73	5,3	5,5

n=1381

La majorité des répondants sont inscrits à un programme de baccalauréat. La désignation « Autre » dans le tableau B.17 englobe les étudiants qui apprennent l'anglais comme langue seconde (ALS), les étudiants postdoctoraux et les étudiants d'échange/visiteurs. Près des trois quarts (72,6 %) des étudiants de maîtrise indiquent que leur programme comprend la rédaction d'une thèse.

Tableau B.17 : Niveau de programme

Programme	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Baccalauréat	807	58,4	62,7
Maîtrise	303	21,9	22,0
Doctorat	150	10,9	8,4
Diplôme	72	5,2	3,6
Certificat	27	2,0	1,5
Autre	23	1,7	1,9

n=1382

Les domaines d'étude les plus courants chez les répondants sont : commerce, gestion et administration des affaires (33,0 %), génie et sciences appliquées (18,2 %), et mathématiques, informatique et sciences physiques (11,8 %).

Tableau B.18 : Domaine d'étude

Domaine d'étude	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Commerce, gestion et administration des affaires	375	27,1	33,0
Génie et sciences appliquées	295	21,3	18,2
Mathématiques, informatique et sciences physiques	173	12,5	11,8
Sciences sociales et domaines connexes	142	10,3	10,6
Sciences agricoles, biologiques, nutrition et alimentation	137	9,9	9,0
Professions de la santé et techniques connexes	61	4,4	3,9
Beaux-arts et arts appliqués	60	4,3	4,2
Lettres et sciences humaines, et domaines connexes	57	4,1	3,8
Techniques des sciences appliquées et métiers	34	2,5	1,9
Éducation, loisirs et services de consultation	26	1,9	2,3
Autre	22	1,6	1,2

n=1382

La majorité des répondants indiquent qu'ils ont commencé leur programme en septembre (63,9 %), date traditionnelle de début au Canada, ou en janvier (24,3 %). Les autres indiquent d'autres dates de début. Plus de la moitié des répondants (51,9 %) ont commencé leurs études au cours de l'année scolaire actuelle 2009-2010. La majorité (60,1 %) prévoient obtenir son diplôme d'ici la fin 2011.

Tableau B.19 : Année actuelle du programme

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
1 ^{re} année	527	38,1	36,3
2 ^e année	332	24,0	23,9
3 ^e année	258	18,7	19,5
4 ^e année	215	15,6	16,9
5 ^e année ou plus	50	3,6	3,4

n=1382

Tableau B.20 : Année d'obtention du diplôme prévue

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
2010	388	28,1	28,1
2011	441	31,9	32,0
2012	265	19,2	19,9
2013	212	15,3	15,3
2014 ou plus tard	76	5,5	4,7

n=1382

B.2.4 Satisfaction à l'égard des services de l'établissement

La majorité des répondants (73,8 %) se disent satisfaits de leur expérience d'études à leur établissement actuel (figure B.8). Juste un peu plus de la moitié (53,3 %) se disent satisfaits du nombre de services offerts aux étudiants étrangers à leur établissement actuel, tandis que plus du quart (29,7 %) se disent ni satisfaits ni insatisfaits (figure B.9). Un nombre légèrement plus élevé (57,6 %) se disent satisfaits de la qualité des services offerts aux étudiants étrangers à leur établissement actuel (figure B.10).

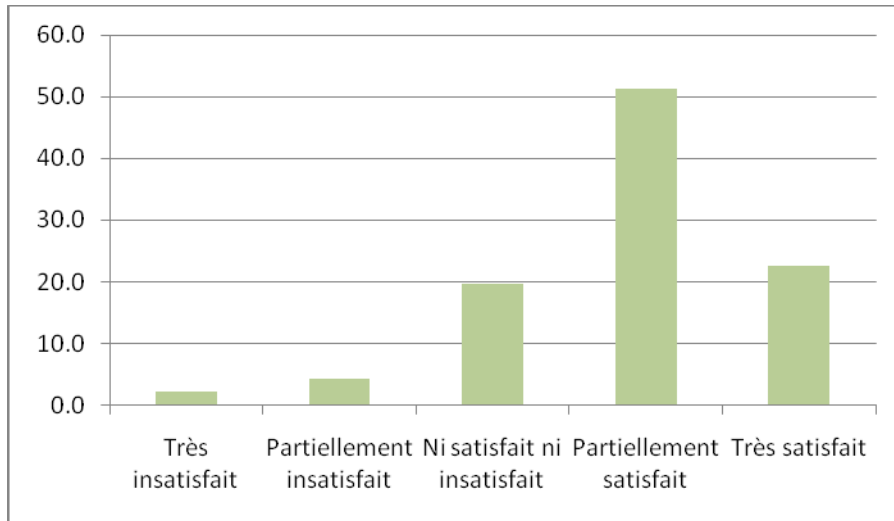


Figure B.8: Niveau de satisfaction à l'égard de l'expérience d'études (%)

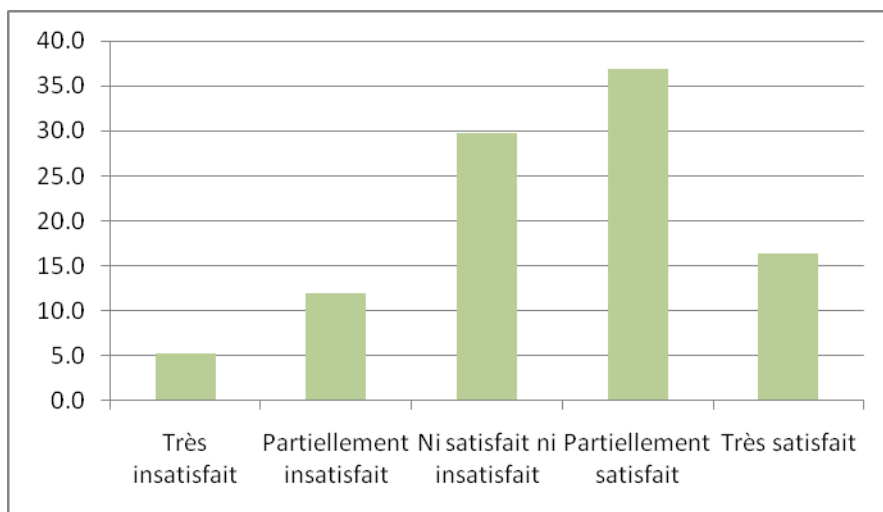


Figure B.9: Niveau de satisfaction à l'égard du nombre de services offerts aux étudiants étrangers (%)

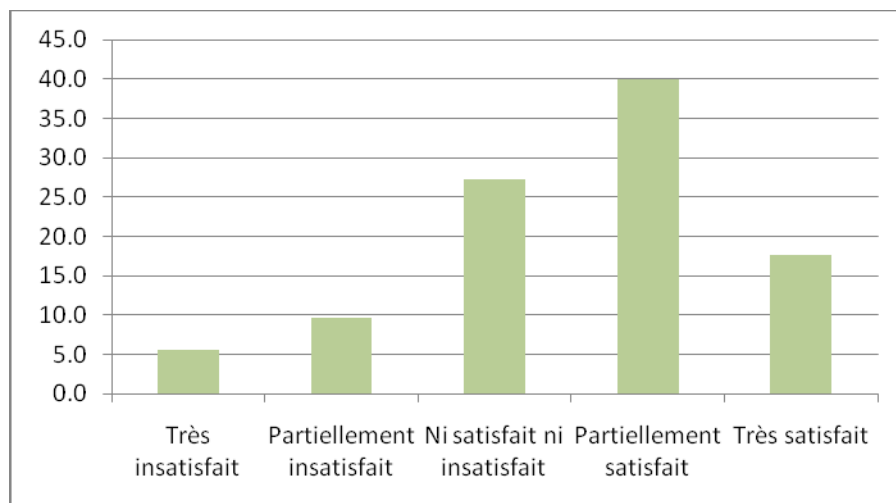


Figure B.10: Niveau de satisfaction à l'égard de la qualité des services offerts aux étudiants étrangers (%)

B.2.5 Utilisation des agents et des bureaux du gouvernement du Canada

Sur les 1 382 répondants à notre sondage, 285 (24,3 %) ont utilisé des services d'un agent d'éducation pour choisir un établissement canadien ou soumettre une demande d'admission.

Tableau B.21 : Comment avez-vous trouvé votre agent?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Recommandation d'un ami ou d'un membre de la famille	141	49,5	50,3
Annonce	59	20,7	20,6
Aiguillage par l'établissement d'attache	59	20,7	20,5
Salon professionnel ou salon des études	48	16,8	17,4
Recherche sur Internet	44	15,4	15,9
Autres	14	4,9	3,6
Bureau du gouvernement du Canada	7	2,5	2,3

n=285

On a demandé aux répondants qui ont fait appel à un agent de coter les connaissances de celui-ci à l'égard des établissements d'enseignement du Canada atlantique sur une échelle de 1 à 5, 1 étant « n'y connaissait rien » et 5 étant « s'y connaissait très bien ». La cote moyenne a été de 3,44. On a également demandé à ces répondants de coter leur niveau de satisfaction à l'égard des services dispensés par leur agent. Une proportion de 53,2 % a exprimé un certain niveau de satisfaction.

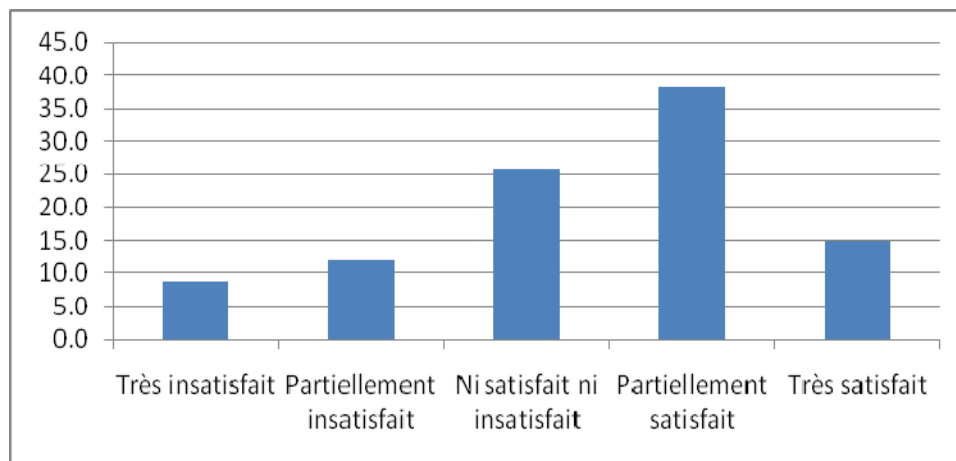


Figure B.11: Niveau de satisfaction à l'égard des services de l'agent (%)

De nombreux répondants ont indiqué que l'utilisation des services d'un agent facilitait le processus de demande d'admission mais ont mentionné que leur agent ne fournissait pas toujours de l'information ou des services fiables. Les commentaires suivants ont entre autres été formulés :

- « Cela est plus pratique, mais je pense que présenter soi-même une demande d'admission serait plus fiable et moins dispendieux. »
- « L'agent dont j'ai utilisé les services me donnait de l'information erronée au sujet de mon programme et des cours, et il a en outre omis de soumettre une partie de mes documents à l'établissement qui constituait mon premier choix. »
- « J'estime que l'agent ne peut pas me donner toute l'information dont j'ai besoin, mais celle qu'il donne est suffisante. Autre problème : l'agent m'a simplement donné la bonne information avant mon départ pour l'étranger, et cette information m'a parfois induit en erreur. Dans l'ensemble, l'agent m'a beaucoup aidé. »

Sur les 1 382 répondants à notre sondage, 149 (11,4 %) ont consulté une ambassade, un consulat, un haut-commissariat ou un bureau commercial du Canada dans leur recherche d'un établissement postsecondaire. On a également demandé à ces répondants de coter leur niveau de satisfaction à l'égard des services dispensés par ces bureaux consulaires ou autres. Une proportion de 57,1 % a exprimé un certain niveau de satisfaction.

Dans leurs commentaires au sujet de leur expérience de consultation d'un bureau du Canada à l'étranger, de nombreux répondants ont fait état d'une longue attente pour les visas et permis.

- « Ma demande a été retardée sans raison apparente. On a fini par me délivrer mon visa juste à temps. J'ai dû me présenter en retard au collège à cause de ce délai. En conséquence, je n'ai pas eu suffisamment de temps pour bénéficier d'une orientation à l'égard du collège et de la nouvelle culture. »

En général, l'expérience des étudiants semble varier selon l'endroit où se trouve le bureau du Canada à l'étranger. Les commentaires suivants ont été entre autres formulés :

- « Le personnel [au Ghana] se montre très intéressé à promouvoir les études au Canada. Malheureusement, il n'a pas suffisamment d'information sur tous les établissements d'enseignement au Canada. Il serait particulièrement avisé de l'informer périodiquement des changements dans les cours et les coûts de la vie. »

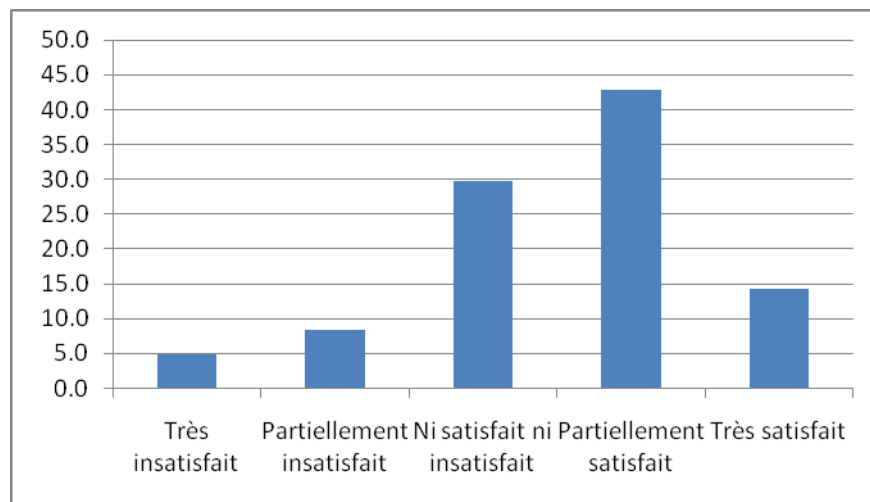


Figure B.12: Niveau de satisfaction à l'égard des services des bureaux canadiens à l'étranger (%)

- « C'est à l'ambassade du Canada en [Malaisie] que j'ai demandé de l'information au sujet des permis et des règlements s'appliquant aux étudiants étrangers prévoyant se rendre au Canada. J'ai été très déçu par le service, car le personnel était hostile, les heures d'ouverture étaient extrêmement peu pratiques, les temps d'attente dépassaient deux ou trois heures à chaque visite et je n'ai pas reçu d'autre information que le formulaire de demande et l'adresse du site Web du gouvernement du Canada. »
- « Ils sont impolis et peu enclins à accorder des visas [en Turquie]. J'ai beaucoup d'amis qui veulent venir ici, ils n'ont aucun problème, même d'argent, mais ils n'ont pas pu obtenir de visa. Je ne sais pas pourquoi. »
- « L'ambassade du Canada en Jamaïque a été très utile pour l'obtention d'information. Elle a même tenu des séances avant départ pour les étudiants en collaboration avec d'autres organismes d'éducation. »

Un certain nombre d'autres répondants ont en outre formulé des commentaires positifs au sujet des sites Web des ambassades.

- « Je suis allé sur un site Web d’ambassade canadienne pour obtenir de l’information au sujet des études au Canada. La fonction de recherche des programmes et des universités s’est avérée très utile, tout comme l’information au sujet des demandes de visa. »

B.3 Intentions des étudiants

À la question sur leurs intentions à la fin de leur programme d’études actuel, 24,5 % des répondants ont indiqué qu’ils prévoyaient chercher de l’emploi au Canada atlantique, 20,6 % étaient indécis et 14,2 % prévoyaient chercher de l’emploi au Canada, mais à l’extérieur du Canada atlantique. Les autres choix, allant du retour au pays d’origine à diverses options d’études, ont été moins favorisés par les répondants.

Tableau B.22 : Intentions une fois le programme d’études actuel terminé

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Chercher de l’emploi au Canada atlantique	339	24,5	25,3
Ne sait pas	285	20,6	20,6
Chercher de l’emploi au Canada, mais à l’extérieur du Canada atlantique	196	14,2	13,5
Chercher de l’emploi dans le pays d’origine	139	10,1	10,1
S’inscrire à un autre programme à l’établissement actuel	112	8,1	7,7
S’inscrire à un autre programme dans un autre établissement, mais à l’extérieur du Canada atlantique	96	6,9	7,3
S’inscrire à un autre programme dans un autre établissement au Canada atlantique	62	4,5	4,4
S’inscrire à un autre programme dans un établissement à l’extérieur du Canada et du pays d’origine	60	4,3	4,4
S’inscrire à un autre programme dans un établissement du pays d’origine	55	4,0	3,7
Chercher de l’emploi dans un pays autre que le Canada et le pays d’origine	38	2,7	2,9

n=1382

Tableau B.23 : Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible de chercher de l'emploi?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Nouvelle-Écosse	171	50,4	59,5
Nouveau-Brunswick	78	23,0	22,1
Terre-Neuve-et-Labrador	76	22,4	13,8
Île-du-Prince-Édouard	14	4,1	4,6

n=339

Tableau B.24: Dans quel secteur chercherez-vous principalement de l'emploi?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Services professionnels, scientifiques et techniques	117	21,9	18,4
Finance et assurance	73	13,6	16,8
Gestion d'entreprises	48	9,0	11,4
Je ne sais pas	39	7,3	7,6
Soins de santé et assistance sociale	33	6,2	7,1
Services d'éducation	38	7,1	7,0
Autre	31	5,8	5,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	32	6,0	4,7
Fabrication	15	2,8	2,7
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	12	2,2	2,5
Arts, spectacles et loisirs	15	2,8	2,4
Industries de l'information et culturelles	15	2,8	2,4
Services d'hébergement et de restauration	13	2,4	2,3
Administration publique	10	1,9	1,9
Construction	13	2,4	1,8
Services publics	7	1,3	1,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	8	1,5	1,3
Commerce de gros	6	1,1	1,1
Autres services (sauf l'administration publique)	5	0,9	0,8
Transports et entreposage	3	0,6	0,6
Services immobiliers et services de location et de location à bail	1	0,2	0,4
Commerce de détail	1	0,2	0,3

n=535

Tableau B.25 : Dans laquelle des provinces de l'Atlantique êtes-vous le plus susceptible d'étudier à l'avenir?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Nouvelle-Écosse	42	67,7	77,9
Nouveau-Brunswick	9	14,5	11,7
Terre-Neuve-et-Labrador	9	14,5	7,4
l'Île-du-Prince-Édouard	2	3,2	3,0

n=62

Un nombre de 805 étudiants ont répondu à une question au sujet de la demande de résidence permanente au Canada, 67,8 % d'entre eux (562 ou 40 % de l'ensemble des répondants) indiquant avoir fait cette demande ou avoir l'intention de la faire.

Table B.26: Have you applied or do you plan to apply for permanent residence in Canada?

	Fréquence (non pondérée)	Pourcentage (non pondéré)	Pourcentage (pondéré)
Oui	562	69,8	67,8
Non	102	12,7	14,0
Je ne sais pas	141	17,5	18,2

n=805

Annex C Dépenses des étudiants

La présente annexe donne des détails sur le calcul des dépenses des étudiants. La section C.1 décrit le processus de calcul; la section C.2 expose en détail le processus utilisé pour déterminer si les valeurs extrêmes des paramètres étaient des valeurs aberrantes, ainsi que la façon dont ces valeurs ont été traitées; et la section C.3 présente les résultats détaillés des calculs. La section C.4 aborde les différences entre les dépenses pour les étudiants étrangers dans les universités et dans les collèges communautaires, et la section C.5 se penche sur les différences entre les dépenses pour les étudiants vivant dans les résidences des universités ou des collèges et ceux ne vivant pas en résidence.

Les résultats des calculs sont présentés dans la présente annexe sous forme non arrondie et avec marges d'erreur. Si les dépenses des étudiants sont extraites du présent document sans référence à la marge d'erreur, il est alors recommandé qu'elles soient arrondies à deux ou, au maximum, à trois chiffres significatifs; ainsi, le chiffre des dépenses annuelles moyennes de 29 249 \$ pour les étudiants étrangers au Canada atlantique devient 29 000 \$ avec deux chiffres significatifs

C.1 Calcul des dépenses annuelles moyennes

Les dépenses par les étudiants ont été déterminées en utilisant les données recueillies dans le cadre du sondage auprès des étudiants étrangers.

Le sondage demandait aux répondants d'estimer leurs dépenses réparties en un maximum de 14 catégories : frais de scolarité et autres droits; livres et fournitures; plan de repas en résidence; loyer/hypothèque; chauffage et électricité; produits d'épicerie; frais de résidence; communications; transports; divertissements; garde d'enfants; vêtements et autres; soins médicaux et autres; et « autres dépenses ». Les 14 questions relatives aux dépenses n'étaient pas toutes posées à chacun des répondants, car certaines dépendaient du fait que le répondant vivait ou non dans une résidence universitaire. Néanmoins, les répondants devaient répondre à chacune des questions relatives aux dépenses qui leur étaient soumises avant de passer à la suivante. Cette stratégie de réponses obligatoires assurait qu'il y ait un ensemble de données complet pour chaque répondant, permettant ainsi le calcul de surensembles de dépenses et des dépenses annuelles totales pour chaque répondant : dépenses annuelles d'éducation; dépenses annuelles d'habitation; dépenses annuelles de repas et de produits d'épicerie; dépenses annuelles de biens et services; et dépenses annuelles totales.

Les dépenses annuelles pour une personne ont été calculées en utilisant des paramètres dérivés basés sur les réponses de cette personne à des questions supplémentaires sur les dépenses. Les coûts annuels d'éducation ont été basés sur le nombre de trimestres au cours desquels le répondant avait été inscrit ou prévoyait s'inscrire au cours de l'année scolaire. Les coûts annuels pour l'habitation, les repas et les produits d'épicerie et les biens et services ont été basés sur le nombre de mois de l'année scolaire au cours desquels le répondant avait l'intention de vivre au Canada atlantique.

Les dépenses annuelles moyennes ont été déterminées en calculant la moyenne des dépenses annuelles des répondants..

C.2 Contrôle des valeurs aberrantes

Avant d'effectuer l'analyse des dépenses, les données relatives aux dépenses ont été examinées, question par question, puis vérifiées au moyen d'un diagramme à surfaces afin de détecter toute aberration (McClare et Sincich, 2006, p. 93). Conformément à la pratique reconnue, l'exclusion a été envisagée pour les données se situant au-delà de trois écarts types de la moyenne. Le nombre de valeurs aberrantes était suffisamment peu élevé pour qu'une analyse rationnelle puisse être appliquée à chaque cas, afin de déterminer si le cas en question constituait une aberration ou simplement une valeur extrême. Cette considération spéciale était appropriée compte tenu du fait

Tableau C.1 : Sommaire de l'analyse des valeurs extrêmes/valeurs aberrantes

Paramètre	Nombre de réponses de valeur extrême au-delà de 3 ET	Action
Loyer/hypothèque	8	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET ²⁹ (1 396\$)
Chauffage et électricité	23	Acceptées comme éléments de la distribution
Télécommunications	2	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET (2 591\$)
Frais de scolarité	25	Étudiants de le CVA pour la plupart : toutes ont été acceptées sauf 2, qui ont été imputées au critère étendu (18 125\$)
Frais de résidence	7	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET (9 172\$)
Plan de repas en résidence	4	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET (4 874\$)
Livres et fournitures	19	Mixtes : critère des 3 ET étendu de façon à englober les valeurs extrêmes proches et les valeurs extrêmes « distantes » considérées comme valeurs aberrantes. Imputées au critère étendu (2 000\$)
Transports	7	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET (3 922\$)
Produits d'épicerie	12	Toutes ont été acceptées sauf une en tant qu'éléments de la distribution; valeur aberrante imputée au critère étendu (3 200\$)
Divertissements	12	8 sur les 12 acceptées en tant qu'éléments de la distribution; 4 imputées au critère étendu (1 000\$)
Garde d'enfants	1	Acceptée comme élément de la distribution
Vêtements	18	13 acceptées comme éléments de la distribution et 5 imputées au critère étendu (30 000\$)
Soins médicaux	12	10 acceptées comme éléments de la distribution; 2 imputées au critère étendu (10 000\$)
Autres	32	Valeurs aberrantes : imputation de la moyenne + 3 ET (15 702\$)

²⁹ ET : « écart type »

que les distributions des dépenses sont habituellement non normales, mais de types autres, notamment parétien ou log-normal. Les valeurs extrêmes qui ont été jugées aberrantes ont été remplacées par imputation, généralement de la moyenne plus trois écarts types. Les aberrations consistaient par exemple en des cas où les réponses étaient incohérentes par rapport aux autres réponses du répondant, ou en des cas où des erreurs typographiques (zéros additionnels) avaient été commises par le répondant. Dans les cas où la valeur extrême a été acceptée, le critère d'exclusion a été ajusté à la hausse afin d'inclure la valeur extrême la plus élevée. Voir au tableau C.1 un sommaire de l'analyse, par paramètre de dépense.

C.3 Dépenses des étudiants

Les variations du taux de réponse entre les provinces et entre les établissements indiquaient qu'il serait utile d'appliquer des coefficients de pondération aux résultats du sondage au niveau des établissements, tel que mentionné plus haut à la section 4.1. Aucun écart important n'a été relevé entre les résultats pondérés et non pondérés au niveau de confiance de 95 % pour quelque variable que ce soit, comme le montre le tableau C.2 : dans tous les cas, $p > 0,05$.

Des coefficients de pondération peuvent également être appliqués aux caractéristiques, le niveau de programme étant une de celles-ci, étant donné qu'il est raisonnable de présumer que les dépenses des étudiants de premier cycle diffèrent de celles des étudiants des cycles supérieurs. Le tableau C.3 présente des tests de différence de moyennes pour deux sous-ensembles de

Tableau C.2 : Tests de différence de moyennes, dépenses avec et sans coefficients de pondération, par établissement (2009-2010)

	n	Moyenne non pondérée, \$	Moyenne pondérée, \$	Valeur p estimative
Frais d'études				
Frais de scolarité et autres droits	1382	12 178,28	12 505,97	0,234
Livres et fournitures	1382	868,18	911,04	0,060
Frais de logement				
Frais de résidence	351	7 043,20	7 402,31	0,118
Loyer/hypothèque	1031	4 884,15	4 987,66	0,226
Chauffage et électricité	1031	594,60	580,36	0,682
Repas et épicerie				
Produits d'épicerie	1382	2 827,45	2 838,07	0,885
Repas en résidence	351	1 534,14	1 575,05	0,744
Biens et services				
Communications	1382	960,44	998,23	0,428
Transports	1382	1 740,02	1 742,26	0,983
Divertissements	1382	891,34	947,36	0,059
Garde d'enfants	64	4 119,38	3 852,23	0,612
Vêtements et autres	1382	1 062,20	1 130,98	0,288
Soins médicaux et autres	1382	436,84	448,22	0,569
Autres dépenses	1382	1 039,86	1 067,93	0,716

l'échantillon de sondage : répondants étudiant en vue d'un diplôme de baccalauréat (étudiants de premier cycle) et répondants étudiant en vue d'un diplôme de maîtrise ou de doctorat (étudiants diplômés). Des différences importantes ont été constatées aux niveaux de confiance de 95 % ou de 99 % dans le cas de presque chacune des sous-catégories de dépenses. Les étudiants diplômés dépensent généralement plus que les étudiants de premier cycle pour le logement, les repas et les produits d'épicerie et les biens et services; les frais de résidence et les dépenses de communications sont des exceptions compréhensibles. Les étudiants diplômés dépensent beaucoup moins que les étudiants de premier cycle pour leurs études, étant donné qu'ils sont plus en mesure d'obtenir des prix ou des bourses d'études ou d'entretien qui réduisent leurs dépenses individuelles de frais de scolarité, de livres et de fournitures. Globalement, comme le montre le tableau C.3, les étudiants diplômés dépensent 9,3 % de moins par année que les étudiants de premier cycle.

Les différences statistiquement importantes montrées au tableau C.3 justifieraient normalement l'application de coefficients de pondération à l'analyse. Dans la présente étude, les chercheurs n'avaient pas accès à des statistiques sur le niveau de programme pour la population; cependant,

Tableau C.3 : Tests de différence de moyennes, dépenses par les étudiants de premier cycle et les étudiants diplômés (2009-2010)

	Étudiants de premier cycle		Étudiants diplômés		Valeur p estimative
	n	Moyenne, \$	n	Moyenne, \$	
Frais d'études					
Frais de scolarité et autres droits	807	14 335,45	453	9 795,81	0,000**
Livres et fournitures	807	1 031,41	453	662,41	0,000**
Frais de logement					
Frais de résidence	272	7 515,00	60	7 391,31	0,258
Loyer/hypothèque	535	4 692,57	393	5 521,97	0,000**
Chauffage et électricité	535	559,20	393	627,61	0,000**
Repas et épicerie					
Produits d'épicerie	807	2 555,51	453	3 416,10	0,000**
Repas en résidence	272	1 430,34	60	2 011,01	0,000**
Biens et services					
Communications	807	994,84	453	999,57	0,860
Transports	807	1 448,24	453	2 060,82	0,000**
Divertissements	807	955,75	453	918,93	0,034*
Garde d'enfants	9	1 762,35	46	3 950,18	0,000**
Vêtements et autres	807	1 025,38	453	1 126,54	0,001**
Soins médicaux et autres	807	408,72	453	477,61	0,000**
Autres dépenses	807	1 006,57	453	1 007,75	0,977
Dépenses annuelles moyennes	807	30 288,40	453	27 485,56	0,000**

En présumant des écarts égaux :

* Différence importante dans les dépenses moyennes au niveau de confiance de 95 %, $p < 0,050$

** Différence importante dans les dépenses moyennes au niveau de confiance de 99 %, $p < 0,010$

des données de la CESPM étaient disponibles pour les universités des Maritimes pour les années scolaires 2004-2005 à 2008-2009³⁰. Ces données de la CESPM permettent d'estimer les écarts dans les dépenses entre les étudiants de premier cycle et les étudiants diplômés. Pour les 1 260 étudiants étrangers du sous-ensemble du tableau C.3, le chiffre des dépenses annuelles moyennes globales est de 29 281 \$. Si un facteur de pondération était appliqué à ce sous-ensemble pour réduire la représentation de 36 % des étudiants diplômés dans le sondage à un niveau de population estimatif de 18 %, sur la base d'une extrapolation des données de la CESPM, le chiffre des dépenses annuelles moyennes globales pour cette sous-catégorie augmenterait alors de 1,7 %, passant à 29 784 \$. Cet écart se situe dans la marge d'erreur pour l'échantillon (voir section 4.1). Compte tenu de l'incertitude quant à la distribution du niveau de programme pour la population et compte tenu du fait que les données du sondage fournissent une estimation prudente des dépenses annuelles moyennes, il est jugé raisonnable de se fier, aux fins de la présente étude, à une pondération au niveau de l'établissement, telle que présentée au tableau 4 de la section 4.1.

Les tableaux subséquents sur les dépenses annuelles moyennes ne rapportent que les résultats des analyses pondérées. Le tableau C.4 présente les dépenses annuelles moyennes pour le Canada atlantique, et les tableaux C.5 à C.8 présentent les dépenses annuelles moyennes pour les provinces.

Tableau C.4 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Canada atlantique 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode** \$	Marge d'erreur * \$
Frais d'études	13 417,01	12 592,48	16 500	512 (3,81%)
Frais de scolarité et autres droits	12 505,97	12 000	15 000	494 (3,95%)
Livres et fournitures	911,04	700	1 000	45 (4,91%)
Frais de logement	6 064,77	5 280	6 000	196 (3,24%)
Frais de résidence	7 402,31	6 750	4 500	474 (6,41%)
Loyer/hypothèque	4 987,66	4 500	4 500	170 (3,40%)
Chauffage et électricité	580,36	240	0	65 (11,17%)
Repas et épicerie	3 264,61	2 500	2 400	162 (4,96%)
Produits d'épicerie	2 838,07	2 400	2 400	144 (5,08%)
Repas en résidence	1 575,05	0	0	267 (16,93%)
Biens et services	6 502,60	3 890	2 300	458 (7,04%)
Communications	998,23	600	0	98 (9,77%)
Transports	1 742,26	600	0	226 (12,95%)
Divertissements	947,36	600	1 200	62 (6,58%)
Garde d'enfants	3 852,23	2 400	0	1 000 (25,95%)
Vêtements et autres	1 130,98	500	500	134 (11,85%)
Soins médicaux et autres	448,22	200	0	41 (9,13%)
Autres dépenses	1 067,93	200	0	155 (14,52%)
Dépenses annuelles moyennes	29 248,99	26 510	29 600	856 (2,93%)

* Marge d'erreur à niveau de confiance de 95 %

**Il existe plusieurs modes. La valeur la moins élevée est indiquée.

³⁰ Une proportion de 18 % des étudiants étrangers dans les universités des Maritimes étaient des étudiants diplômés au cours de cette période (communication informelle, Gordon-Nethercote, 8 juin 2010).

Tableau C.5 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Nouveau-Brunswick, 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode \$	Marge d'erreur \$
Frais d'études	11 996,12	11 000	11 000	762 (6,35%)
Frais de scolarité et autres droits	11 064,28	10 500	12 000	362 (3,27%)
Livres et fournitures	931,84	675	500	47 (5,03%)
Frais de logement	5 338,56	4 500	4 200	323 (6,05%)
Frais de résidence	6 151,47	5 000	4 000	732 (11,90%)
Loyer/hypothèque	4 506,49	4 000	4 200	299 (6,65%)
Chauffage et électricité	553,32	114	0	107 (19,36%)
Repas et épicerie	3 063,33	2 500	2 400	322 (10,51%)
Produits d'épicerie	2 777,37	2 400	2 400	149 (5,38%)
Repas en résidence	1 119,86	0	0	354 (31,64%)
Biens et services	7 280,63	4 340	6 100	1 120 (15,38%)
Communications	1 008,41	600	0	131 (12,94%)
Transports	2 137,82	900	0	255 (11,91%)
Divertissements	876,65	540	1 200	59 (6,76%)
Garde d'enfants	6 544,15	6 060	12 000	2 261 (34,55%)
Vêtements et autres	1 129,70	500	500	111 (9,83%)
Soins médicaux et autres	512,54	250	0	45 (8,76%)
Autres dépenses	1 359,87	200	0	193 (14,19%)
Dépenses annuelles moyennes	27 678,65	25 120	6 220	1 728 (5,91%)

Tableau C.6 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Terre-Neuve-et-Labrador, 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode** \$	Marge d'erreur \$
Frais d'études	7 937,56	6 700	9 800	721 (9,08%)
Frais de scolarité et autres droits	7 293,48	6 000	12 000	342 (4,69%)
Livres et fournitures	644,08	500	300	35 (5,44%)
Frais de logement	5 449,48	4 800	5 400	359 (6,59%)
Frais de résidence	5 298,18	4 500	4 500	904 (17,06%)
Loyer/hypothèque	4 792,25	4 400	4 800	306 (6,39%)
Chauffage et électricité	693,76	180	0	157 (22,67%)
Repas et épicerie	3 143,96	2 400	2 400	272 (8,66%)
Produits d'épicerie	2 922,06	2 400	2 400	129 (4,43%)
Repas en résidence	1 141,01	0	0	430 (37,71%)
Biens et services	6 306,03	3 770	1 600	778 (12,34%)
Communications	901,49	600	0	77 (8,50%)
Transports	1 784,36	840	0	174 (9,77%)
Divertissements	762,66	550	0	43 (5,64%)
Garde d'enfants	3 808,83	2 200	0	1 635 (42,92%)
Vêtements et autres	996,99	500	500	114 (11,47%)
Soins médicaux et autres	421,01	200	0	44 (10,41%)
Autres dépenses	1 108,56	200	0	153 (13,79%)
Dépenses annuelles moyennes	22 837,03	20 290	14 800	1 345 (5,89%)

**Il existe plusieurs modes. La valeur la moins élevée est indiquée.

Tableau C.7 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Nouvelle-Écosse, 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode** \$	Marge d'erreur \$
Frais d'études	14 658,93	14 000	16 500	661 (4,51%)
Frais de scolarité et autres droits	13 713,76	13 000	15 000	424 (3,09%)
Livres et fournitures	945,17	750	1 500	43 (4,57%)
Frais de logement	6 597,72	5 830	6 000	320 (4,84%)
Frais de résidence	8 264,77	7 500	9 000	707 (8,55%)
Loyer/hypothèque	5 338,46	4 800	4 800	281 (5,27%)
Chauffage et électricité	528,85	240	0	95 (17,89%)
Repas et épicerie	3 455,33	2 700	2 400	259 (7,50%)
Produits d'épicerie	2 872,51	2 400	2 400	148 (5,17%)
Repas en résidence	1 912,96	0	0	433 (22,65%)
Biens et services	6 244,56	3 720	2 300	656 (10,50%)
Communications	998,91	660	0	82 (8,21%)
Transports	1 571,18	480	0	232 (14,75%)
Divertissements	1 026,55	600	1 200	67 (6,49%)
Garde d'enfants	2 630,56	1 600	0	1 409 (53,57%)
Vêtements et autres	1 174,18	500	500	150 (12,80%)
Soins médicaux et autres	432,20	200	0	40 (9,15%)
Autres dépenses	945,87	200	0	138 (14,56%)
Dépenses annuelles moyennes	30 956,53	28 660	29 600	1 206 (3,90%)

**Il existe plusieurs modes. La valeur la moins élevée est indiquée

Tableau C.8 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (Île-du-Prince-Édouard, 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode** \$	Marge d'erreur \$
Frais d'études	20 551,18	15 100	10 600	4 248 (20,67%)
Frais de scolarité et autres droits	19 388,62	12 700	18 000	1 057 (5,45%)
Livres et fournitures	1 162,56	850	600	60 (5,16%)
Frais de logement	5 556,36	5 280	6 000	677 (12,19%)
Frais de résidence	6 732,04	6 000	0	1 997 (29,67%)
Loyer/hypothèque	4 444,82	4 400	4 800	519 (11,69)
Chauffage et électricité	788,51	400	0	298 (37,76%)
Repas et épicerie	2 647,38	2 400	2 400	473 (17,85%)
Produits d'épicerie	2 570,06	2 250	2 400	119 (4,63%)
Repas en résidence	358,71	0	0	398 (110,98%)
Biens et services	6 375,86	3 760	3 860	1 487 (23,32%)
Communications	1 178,34	770	0	121 (10,24%)
Transports	1 687,82	492	0	152 (8,99%)
Divertissements	954,32	550	1 200	69 (7,28%)
Garde d'enfants	4 268,55	4 400	4 400	273 (6,40%)
Vêtements et autres	1 079,10	500	500	101 (9,32%)
Soins médicaux et autres	418,14	200	0	28 (6,67%)
Autres dépenses	970,42	160	0	143 (14,72%)
Dépenses annuelles moyennes	35 130,78	28 931,19	2 760	5 078 (14,45%)

**Il existe plusieurs modes. La valeur la moins élevée est indiquée

Dans leur étude de 2009, Siddiq *et al.* ont indiqué deux chiffres pour les dépenses des étudiants. Une valeur (28 500 \$, p. 38) était basée sur la somme des moyennes pour les catégories de dépenses; cette approche ne nécessitait aucune imputation de valeurs manquantes, mais ne fournissait pas de marge d'erreur. Leur seconde approche, qui correspond à celle employée ici, nécessitait l'imputation de valeurs manquantes pour certaines catégories pour 400 des 727 répondants³¹, mais fournissait une marge d'erreur pour les dépenses des étudiants. Cette dernière approche a produit un chiffre des dépenses annuelles de 28 985 \$, avec une marge d'erreur de 795 \$ (2009, p. 62). Comme le montre le tableau C.9, il n'y a pas d'écart statistiquement significatif entre les résultats globaux de Siddiq *et al.* (2009) et la présente étude; cependant, les résultats pour les universités de la Nouvelle-Écosse diffèrent au niveau de confiance de 99 %. L'écart arithmétique entre les deux estimations pour les universités de la Nouvelle-Écosse est de 7 %, ce qui est supérieur au pourcentage pouvant être expliqué entièrement par l'indice des prix à la consommation.

Tableau C.9 : Tests de différence de moyennes, Siddiq *et al.*, études de 2009 et 2010

	Étude de 2010		Étude de 2009		Valeur p estimative
	n	Dépenses annuelles moyennes	n	Dépenses annuelles moyennes	
Ensemble des répondants	1 382	29 248,99 \$	727	28 985 \$	0,143
Universités de la Nouvelle-Écosse	583	31 060,85 \$	727	28 985 \$	0,000*

*Écart statistiquement significatif dans les dépenses moyennes au niveau de confiance de 99 %, $p < 0.005$

C.4 Dépenses des étudiants des collèges communautaires

Sur les 1 382 personnes interrogées faisant l'objet de la présente analyse, 76 étaient inscrites à un collège communautaire. Les dépenses d'études, en particulier les frais de scolarité, sont généralement moins élevées aux collèges communautaires qu'aux universités; une comparaison des dépenses annuelles des étudiants étrangers dans les collèges communautaires avec celles des étudiants étrangers dans les universités est donc présentée au tableau C.8. Comme le nombre de répondants fréquentant un collège communautaire est peu élevé, la comparaison n'est effectuée qu'à l'échelle régionale. Les différences de moyennes ont été examinées au moyen d'un test-t. Comme on pouvait s'y attendre, des moyennes statistiquement différentes ont été constatées pour les frais liés à l'établissement, notamment les droits de scolarité, les frais de résidence et les repas en résidence. Des différences importantes aux niveaux de confiance de 95 % ou 99 % ont été relevées pour d'autres paramètres également, mais les tailles d'échantillon (n) pour bon nombre des réponses des étudiants de collèges communautaires mettent en question la fiabilité de cette comparaison. Cette analyse comparative n'est pas décrite dans le corps du rapport; cependant, à des fins d'exhaustivité, le tableau C.11 présente les caractéristiques de la distribution

³¹ Sur les 727 répondants au sondage de 2009, 400 ont omis de répondre à une question ou plus; les autres répondants ont fourni des réponses à toutes les questions.

des dépenses des étudiants étrangers aux collèges communautaires. Le tableau C.10 montre des marges d'erreur importantes pour ce faible échantillon, justifiant ainsi l'exclusion de cette analyse du corps du rapport.

Tableau C.10 : Tests de différence de moyennes, dépenses aux collèges communautaires et aux universités (2009-2010)

	Université		Collège		Valeur p estimative
	n	Moyenne \$	n	Moyenne \$	
Frais d'études					
Frais de scolarité et autres droits	1303	12 677,96	79	7 056,27	0,000**
Livres et fournitures	1303	909,42	79	962,34	0,342
Frais de logement					
Frais de résidence	342	7 452,55	9	4 261,52	0,000**
Loyer/hypothèque	961	5 000,13	70	4 654,68	0,161
Chauffage et électricité	961	585,87	70	433,34	0,004**
Repas et épicerie					
Produits d'épicerie	1303	2 834,99	79	2 935,82	0,410
Repas en résidence	342	1 586,47	9	861,29	0,001**
Biens et services					
Communications	1303	988,47	79	1 307,43	0,117
Transports	1303	1 726,20	79	2 251,02	0,008**
Divertissements	1303	941,65	79	1 128,35	0,102
Garde d'enfants	55	3449,60	9	7 276,20	0,000**
Vêtements et autres	1303	1 104,91	79	1 956,95	0,003**
Soins médicaux et autres	1303	441,70	79	654,64	0,028*
Autres dépenses	1303	1 031,79	79	2 213,16	0,000**

En présumant des écarts égaux :

* Différence importante dans les dépenses moyennes au niveau de confiance de 95 %, $p < 0,050$

** Différence importante dans les dépenses moyennes au niveau de confiance de 99 %, $p < 0,010$

Tableau C.11 : Dépenses annuelles moyennes par les étudiants (collèges communautaires seulement, 2009-2010)

	Moyenne \$	Médiane \$	Mode** \$	Marge d'erreur \$
Frais d'études	8 018,60	7 449,26	12 000	1 067,08 (13,31%)
Frais de scolarité et autres droits	7 056,27	7 000	7 800	967,29 (13,71%)
Livres et fournitures	962,34	800	0	193,21 (20,08%)
Frais de logement	4 972,83	4 994,87	0	837,55 (16,84%)
Frais de résidence	4 261,52	5 000	1 000	1 444,19 (33,89%)
Loyer/hypothèque	5 440,76	4 800	6 000	838,61 (15,41%)
Chauffage et électricité	506,52	0	0	202,94 (40,07%)
Repas et épicerie	3 055,86	3 000	6 000	427,49 (13,99%)
Produits d'épicerie	2 935,82	2 400	6 000	424,57 (14,46%)
Repas en résidence	287,10	0	0	257,18 (89,58%)
Biens et services	10 609,81	5 500	4 720	2 943,75 (27,75%)
Communications	132,75	56,46	0	77,71 (58,53%)
Transports	2 251,02	1 026,28	0	678,43 (30,14%)
Divertissements	1 128,35	600	0	394,65 (34,98%)
Garde d'enfants	5 676,00	4 500	12 000	2 849,14 (50,20%)
Vêtements et autres	1 956,95	500	500	972,10 (49,67%)
Soins médicaux et autres	654,64	279	0	334,25 (51,06%)
Autres dépenses	2 213,16	200	0	1 077,12 (48,67%)
Dépenses annuelles moyennes	26 657,10	22 926,92	20 692	3 651,31 (13,70%)

**Il existe plusieurs modes. La valeur la moins élevée est indiquée.

C.5 Dépenses des étudiants vivant en résidence

Le sondage auprès des étudiants étrangers comportait un certain nombre de questions complémentaires (« enchaînements de questions »), dont une portait sur l'hébergement. Les répondants devaient indiquer s'ils habitaient ou non dans une résidence. Afin de limiter la portée du sondage, les répondants ne pouvaient pas indiquer qu'ils habiteraient peut-être dans les deux types de logement au cours de leur année scolaire. Le vérificateur des données a mis en question cette simplification, en faisant observer que les logements loués étaient moins dispendieux que les logements en résidence, de sorte que les étudiants qui habitaient par exemple en résidence au cours des trimestres d'automne et d'hiver mais sous-louaient un appartement pour l'été verraient leurs dépenses d'hébergement surestimées, étant donné le coût moins élevé des logements loués par rapport à celui des logements en résidences.

Le tableau C.12 répond indirectement à la préoccupation du vérificateur en se penchant sur les étudiants qui ont indiqué être inscrit pour un, deux ou trois trimestres, et cela en les répartissant en deux groupes de répondants : ceux qui ont indiqué vivre en résidence et ceux qui ne vivaient pas en résidence. Les données du tableau C.12 ne sont pas pondérées étant donné que le but de ce tableau est d'analyser directement les caractéristiques des répondants. Pour chacune des six catégories de répondants (deux types d'hébergement x trois trimestres), le nombre moyen de mois de résidence au Canada atlantique (question 16) et les dépenses annuelles moyennes relatives à l'hébergement, aux repas et aux produits d'épicerie sont indiqués. Pour les répondants vivant en

résidence, le nombre moyen de mois de résidence au Canada atlantique correspond approximativement à la durée de un ou deux trimestres selon le cas, et même de trois trimestres, compte tenu du fait que les trimestres de printemps et d'été sont courts dans de nombreux établissements. Les résultats pour les répondants ne vivant pas en résidence sont différents : pour ceux qui sont inscrits pour un ou deux trimestres, le nombre moyen de mois de résidence au Canada atlantique est plus élevé que la durée de ces trimestres. On peut ainsi en déduire qu'en moyenne, les répondants qui ont l'intention de demeurer au Canada atlantique pendant plus longtemps que ne l'exigent leurs cours choisissent au départ d'habiter dans des logements autres que les résidences universitaires ou collégiales. La préoccupation du vérificateur est valable, mais elle ne s'applique pas dans ce cas-ci, du moins sur la base de la moyenne.

Tableau C.12 : Dépenses d'hébergement, de repas et d'épicerie des étudiants (non pondérées)

	Vivant en résidence		Ne vivant pas en résidence	
Un trimestre	n	34	n	105
	Nombre de mois moyen	3,62	Nombre de mois moyen	9,08
	Frais de résidence annuels moyens	2 912,29\$	Loyer annuel moyen	4 793,57\$
	Frais de repas en résidence annuels moyens	247,71\$*	Frais de chauffage et d'électricité annuels moyens	735,62\$
	Frais d'épicerie annuels moyens	588\$	Frais d'épicerie annuels moyens	3 061\$
Deux trimestres	n	140	n	450
	Nombre de mois moyen	7,56	Nombre de mois moyen	9,75
	Frais de résidence annuels moyens	6 391,92\$	Loyer annuel moyen	4 604,16\$
	Frais de repas en résidence annuels moyens	1 341,56\$	Frais de chauffage et d'électricité annuels moyens	540,54\$
	Frais d'épicerie annuels moyens	1 310,30\$	Frais d'épicerie annuels moyens	2 775,60\$
Trois trimestres	n	177	n	437
	Nombre de mois moyen	10,81	Nombre de mois moyen	10,64
	Frais de résidence annuels moyens	8 351,84\$	Loyer annuel moyen	5 630,12\$
	Frais de repas en résidence annuels moyens	1 933,57\$	Frais de chauffage et d'électricité annuels moyens	669,44\$
	Frais d'épicerie annuels moyens	2 773,23\$	Frais d'épicerie annuels moyens	3 400,39\$
Trois trimestres	Total annuel moyen	13 058,64\$	Total annuel moyen	9 699,95\$

* La majorité des répondants inscrits pour un seul trimestre et vivant en résidence indiquent que leurs frais de résidence comprennent un plan de repas. Cela explique pourquoi les frais de repas sont peu élevés pour cette catégorie.

Annex D Dépenses pour les étudiants

La présente annexe décrit le calcul des dépenses gouvernementales et universitaires aux fins de la présente étude. Une caractéristique clé des calculs visant à déterminer l'incidence économique réside dans le fait que les contributions gouvernementales aux dépenses ne sont prises en compte que lorsque les fonds gouvernementaux sont dépensés par les universités. Les dépenses relatives aux soins de santé font exception à cette règle; elles font l'objet d'une analyse distincte dans le corps du rapport.

Les données de dépenses ont été tirées des rapports financiers annuels 2008-2009 pour les universités et collèges communautaires du Canada atlantique³². Des questions pour clarification ont été posées aux établissements individuels. Une fois l'information nécessaire recueillie, des tableaux ont été préparés pour calculer les dépenses gouvernementales et universitaires globales, ainsi que la proportion des dépenses globales qui était attribuable aux étudiants étrangers.

Le tableau D1 présente un sommaire des dépenses faites par l'entremise des établissements *pour l'ensemble des étudiants*. Il comprend les dépenses liées aux *comptes d'exploitation*, aux *comptes hors exploitation* et aux *comptes de capital* des établissements. Ces données sont basées sur des calculs faits à partir des tableaux D4 à D8. Le tableau D1 comprend à la fois les dépenses totales et les dépenses par personne, basées sur le nombre total d'équivalents temps plein (ETP) d'étudiants inscrits à chaque établissement. Le tableau comprend également les dépenses totales des établissements pour la région et par province ainsi que les dépenses par personne pour la région et par province. Les dépenses ne comprennent pas celles associées aux frais de scolarité, étant donné que ces frais sont pris en compte en tant que dépenses faites par les étudiants. De même, les paiements directs aux étudiants ont été exclus des calculs, étant donné que ces paiements sont pris en compte dans le sondage en tant que dépenses faites par les étudiants. Ainsi, les chiffres ne correspondent pas nécessairement aux montants budgétaires des gouvernements ou des établissements.

Le tableau D2 résume les dépenses faites par l'entremise des établissements *pour les étudiants étrangers*. Tout comme le tableau D1, il est basé sur des calculs faits à partir des tableaux D4 à D8. Cette information est présentée en utilisant le même format que le tableau D1.

Le calcul des subventions gouvernementales pour les étudiants étrangers au tableau D3 comprend les subventions du gouvernement provincial ainsi que les autres subventions gouvernementales. Il est présumé que, sauf si les rapports financiers annuels indiquaient qu'il en était autrement, les subventions gouvernementales mentionnées dans ces rapports émanaient du gouvernement provincial associé à l'établissement. Lorsque ce n'était pas le cas, le montant de la subvention

(suite du texte à la page 118)

³² Les rapports annuels étaient généralement disponibles en ligne ou ont été occasionnellement fournis en copie papier. De l'information pour les universités a également été obtenue du sommaire en ligne des rapports annuels des universités de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) (ACPAU, 2010). Les données obtenues de l'ACPAU font l'objet d'une note à cet égard dans les tableaux.

Tableau D1 : Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires pour tous les étudiants

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	Dépenses d'exploitation totales pour tous les étudiants 1	Dépenses de dotation pour tous les étudiants 2	Dépenses de subventions de recherche universitaire et de contrats de recherche appliquée pour tous les étudiants 3	Dépenses hors exploitation totales pour tous les étudiants (II)+(III)	Dépenses totales de l'établissement pour tous les étudiants 4	Dépenses totales de l'établissement pour tous les étudiants (I)+(IV)+(V)	Population étudiante étrangère à l'établissement (tous les ETP)	Dépenses de l'établissement pour les étudiants par ETP (VI)/(VII)
Université Acadia	\$41,067,092.00	\$0.00	\$4,853,191.00	\$4,853,191.00	\$8,271,000.00	\$54,191,283.00	3159.12	\$17,153.92
École de théologie de l'Atlantique	\$2,514,720.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$2,514,720.00	74.22	\$33,881.97
Université du Cap-Breton	\$23,067,486.29	\$871,173.77	\$3,592,915.14	\$4,464,088.91	\$3,256,206.00	\$30,787,781.20	2486.15	\$12,383.72
Collège de l'Atlantique Nord	\$90,395,280.75	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$90,395,280.75	8519	\$10,611.02
Université Dalhousie	\$181,709,520.00	\$14,594,250.00	\$78,425,350.00	\$93,019,600.00	\$21,104,000.00	\$295,833,120.00	13078.35	\$22,620.06
Collège Holland	\$44,450,159.75	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$44,450,159.75	2006	\$22,158.60
Université Memorial de Terre-Neuve	\$234,771,612.00	\$5,854,308.00	\$62,773,425.00	\$68,627,733.00	\$37,244,000.00	\$340,643,345.00	17103	\$19,917.17
Université Mount Allison	\$20,611,112.37	\$2,957,727.39	\$2,934,561.94	\$5,892,289.33	\$3,140,709.00	\$29,644,110.69	2156.3	\$13,747.67
Université Mount Saint Vincent	\$22,309,390.49	\$937,358.04	\$4,769,958.31	\$5,707,316.35	\$2,064,385.00	\$30,081,091.84	2571.84	\$11,696.33
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$102,547,394.20	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$367,500.00	\$102,914,894.20	5307	\$19,392.29
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$21,438,124.00	\$0.00	\$9,992,911.00	\$9,992,911.00	\$298,000.00	\$31,729,035.00	721.92	\$43,950.90
Université NSCAD	\$9,329,271.34	\$190,099.88	\$0.00	\$190,099.88	\$1,918,832.00	\$11,438,203.22	885	\$12,924.52
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$144,138,630.46	\$989,620.70	\$0.00	\$989,620.70	\$2,801,044.00	\$147,929,295.16	10959	\$13,498.43
Université Saint Mary's	\$24,862,827.00	\$478,175.00	\$6,639,425.00	\$7,117,600.00	\$7,275,000.00	\$39,255,427.00	6101.4	\$6,433.84
Université St. Francis Xavier	\$33,860,070.05	\$0.00	\$6,170,744.24	\$6,170,744.24	\$7,037,903.00	\$47,068,717.29	4490.3	\$10,482.31
Université St. Thomas	\$13,336,839.96	\$585,699.00	\$944,747.58	\$1,530,446.58	\$2,099,713.00	\$16,966,999.54	2480.8	\$6,839.33
Université de Moncton	\$93,165,019.83	\$0.00	\$18,116,280.00	\$18,116,280.00	\$1,987,000.00	\$113,268,299.83	5089.98	\$22,253.19
Université Sainte-Anne	\$12,300,528.00	\$0.00	\$249,975.00	\$249,975.00	\$0.00	\$12,550,503.00	432.23	\$29,036.63
Université King's College	\$7,218,683.00	\$4,957,546.80	\$971,267.80	\$5,928,814.60	\$905,364.00	\$14,052,861.60	1075.1	\$13,071.21
Université du Nouveau-Brunswick	\$255,756,872.20	\$4,495,632.00	\$3,691,875.00	\$8,187,507.00	\$2,062,000.00	\$266,006,379.20	9877.35	\$26,930.95
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$56,552,326.27	\$0.00	\$9,859,632.75	\$9,859,632.75	\$2,077,135.00	\$68,489,094.02	3506.1	\$19,534.27
					Atlantique	\$1,790,210,601	102080	\$17,537
					Nouveau-Brunswick	\$528,800,683	24911	\$21,227
					Nouvelle-Écosse	\$717,432,038	46035	\$15,585
					l'Île-du-Prince-Édouard	\$112,939,254	5512	\$20,489
					Terre-Neuve-et-Labrador	\$431,038,626	25622	\$16,823

Notes:

- (1) Voir plus de détails au tableau D5
(2) Voir plus de détails au tableau D6
(3) Voir plus de détails au tableau D7
(4) Voir plus de détails au tableau D8

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D2 : Dépenses par l'entremise des établissements postsecondaires pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	Dépenses d'exploitation totales pour les étudiants étrangers ¹	Dépenses de dotation pour les étudiants étrangers ²	Dépenses de subventions de recherche universitaire et de contrats de recherche appliquée pour les étudiants étrangers ³	Dépenses hors exploitation totales pour les étudiants étrangers (II)+(III)	Dépenses totales de l'établissement pour les étudiants étrangers ⁴	Dépenses totales de l'établissement pour tous les étudiants (I)+(IV)+(V)	Population étudiante étrangère à l'établissement (tous les ETP)	Dépenses de l'établissement pour les étudiants étrangers par ETP (VI)/(VII)
Université Acadia	\$6,106,867.45	\$0.00	\$721,692.06	\$721,692.06	\$1,229,936.14	\$8,058,495.66	501.67	\$16,063.34
École de théologie de l'Atlantique	\$55,303.10	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$55,303.10	1.76	\$31,422.22
Université du Cap-Breton	\$2,436,855.46	\$92,031.03	\$379,556.52	\$471,587.55	\$343,986.48	\$3,252,429.49	286.47	\$11,353.47
Collège de l'Atlantique Nord	\$742,771.41	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$742,771.41	70	\$10,611.02
Université Dalhousie	\$14,141,475.98	\$1,135,792.09	\$6,103,423.77	\$7,239,215.86	\$1,642,410.97	\$23,023,102.81	1090.79	\$21,106.82
Collège Holland	\$509,647.89	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$509,647.89	23	\$22,158.60
Université Memorial de Terre-Neuve	\$12,409,140.93	\$309,436.62	\$3,317,966.22	\$3,627,402.83	\$1,968,577.21	\$18,005,120.97	904	\$19,917.17
Université Mount Allison	\$1,011,074.17	\$145,090.75	\$143,954.37	\$289,045.12	\$154,066.88	\$1,454,186.17	109.3	\$13,304.54
Université Mount Saint Vincent	\$1,925,749.24	\$80,912.86	\$411,743.37	\$492,656.23	\$178,197.96	\$2,596,603.42	266.97	\$9,726.20
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$1,681,104.82	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$6,024.59	\$1,687,129.41	87	\$19,392.29
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$1,931,793.97	\$0.00	\$900,463.36	\$900,463.36	\$26,852.84	\$2,859,110.18	66.96	\$42,698.78
Université NSCAD	\$613,674.58	\$12,504.67	\$0.00	\$12,504.67	\$126,219.76	\$752,399.01	64.06	\$11,745.22
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$841,762.24	\$5,779.33	\$0.00	\$5,779.33	\$16,357.95	\$863,899.52	64	\$13,498.43
Université Saint Mary's	\$4,394,523.38	\$84,517.79	\$1,173,523.37	\$1,258,041.16	\$1,285,861.72	\$6,938,426.26	1193.11	\$5,815.41
Université St. Francis Xavier	\$1,552,152.92	\$0.00	\$282,868.25	\$282,868.25	\$322,618.99	\$2,157,640.16	215.35	\$10,019.23
Université St. Thomas	\$595,720.57	\$26,161.59	\$42,199.32	\$68,360.91	\$93,788.50	\$757,869.98	117.5	\$6,449.96
Université de Moncton	\$7,640,628.34	\$0.00	\$1,485,748.22	\$1,485,748.22	\$162,957.39	\$9,289,333.95	454.1	\$20,456.58
Université Sainte-Anne	\$989,253.08	\$0.00	\$20,103.90	\$20,103.90	\$0.00	\$1,009,356.97	36.83	\$27,405.84
Université King's College	\$185,897.23	\$127,667.92	\$25,012.32	\$152,680.24	\$23,315.15	\$361,892.61	28.5	\$12,697.99
Université du Nouveau-Brunswick	\$46,729,502.16	\$821,399.81	\$674,544.85	\$1,495,944.66	\$376,749.34	\$48,602,196.16	2036.29	\$23,868.01
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$4,785,484.29	\$0.00	\$834,326.73	\$834,326.73	\$175,768.13	\$5,795,579.16	321.43	\$18,030.61
					Atlantique	\$138,772,494	7939	\$17,480
					Nouveau-Brunswick	\$61,790,716	2804	\$22,035
					Nouvelle-Écosse	\$51,928,659	3816	\$13,606
					l'Île-du-Prince-Édouard	\$6,305,227	344	\$18,306
					Terre-Neuve-et-Labrador	\$18,747,892	974	\$19,248

Notes:

- (1) Voir plus de détails au tableau D5
- (2) Voir plus de détails au tableau D6 for details
- (3) Voir plus de détails au tableau D7 for details
- (4) Voir plus de détails au tableau D8 for details

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D3 : Subventions gouvernementales provinciales et fédérales pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
	Subventions provinciales 2008-2009 (1)	Autres subventions gouvernementales 2008-2009	Total des subventions gouvernementales	Nombre d'ETP pour l'ensemble des étudiants	Ensemble des subventions pour tous les étudiants par ETP	Nombre d'ETP pour les étudiants étrangers	Ensemble des subventions pour les étudiants étrangers par ETP	Total des subventions pour tous les étudiants étrangers
Université Acadia	\$27,613,000	\$3,952,000	\$31,565,000	3373.6	\$9,356.47	501.67	\$9,356.47	\$4,693,862
École de théologie de l'Atlantique	\$967,000	\$0	\$967,000	80.03	\$12,082.97	1.76	\$12,082.97	\$21,266
Université du Cap-Breton	\$23,208,275	\$0	\$23,208,275	2711.75	\$8,558.41	286.47	\$8,558.41	\$2,451,728
Collège de l'Atlantique Nord	\$72,040,900	\$0	\$72,040,900	8519	\$8,456.50	70.00	\$8,456.50	\$591,955
Université Dalhousie	\$148,896,000	\$69,600,000	\$218,496,000	14016	\$15,589.04	1090.79	\$15,589.04	\$17,004,370
Collège Holland	\$15,594,603	\$2,046,461	\$17,641,064	2006	\$8,794.15	23.00	\$8,794.15	\$202,265
Université Memorial de Terre-Neuve	\$315,105,000	\$0	\$315,105,000	17103	\$18,423.96	904.00	\$18,423.96	\$16,655,260
Université Mount Allison	\$17,972,411	\$2,702,405	\$20,674,816	2228.12	\$9,279.04	109.30	\$9,279.04	\$1,014,199
Université Mount Saint Vincent	\$18,086,240	\$4,902,893	\$22,989,133	3092.79	\$7,433.14	266.97	\$7,433.14	\$1,984,425
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$67,783,900	\$0	\$67,783,900	5307	\$12,772.55	87.00	\$12,772.55	\$1,111,211
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$20,892,000	\$7,380,000	\$28,272,000	743.09	\$38,046.54	66.96	\$38,046.54	\$2,547,596
Université NSCAD	\$7,398,135	\$2,341,451	\$9,739,586	973.86	\$10,001.01	64.06	\$10,001.01	\$640,665
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$118,541,266	\$9,100,000	\$127,641,266	10959	\$11,647.16	64.00	\$11,647.16	\$745,418
Université Saint Mary's	\$33,554,000	\$10,640,000	\$44,194,000	6750.24	\$6,547.03	1193.11	\$6,547.03	\$7,811,323
Université St. Francis Xavier	\$30,406,679	\$893,030	\$31,299,709	4697.84	\$6,662.57	215.35	\$6,662.57	\$1,434,785
Université St. Thomas	\$11,149,600	\$1,835,800	\$12,985,400	2630.56	\$4,936.36	117.50	\$4,936.36	\$580,023
Université de Moncton	\$65,268,000	\$17,032,000	\$82,300,000	5537.010	\$14,863.62	454.10	\$14,863.62	\$6,749,569
Université Sainte-Anne	\$7,592,000	\$2,181,000	\$9,773,000	457.95	\$21,340.76	36.83	\$21,340.76	\$785,980
Université King's College	\$4,920,000	\$56,000	\$4,976,000	1106.7	\$4,496.25	28.50	\$4,496.25	\$128,143
Université du Nouveau-Brunswick	\$117,547,000	\$31,412,000	\$148,959,000	11144.890	\$13,365.68	2036.29	\$13,365.68	\$27,216,394
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$69,411,870	\$0	\$69,411,870	3798.49	\$18,273.54	321.43	\$18,273.54	\$5,873,665
Atlantique	\$1,193,947,879	\$166,075,040	\$1,360,022,919	107237	\$12,682	7939	\$12,682	\$100,686,819
Nouveau-Brunswick	\$279,720,911	\$52,982,205	\$332,703,116	26848	\$12,392	2804	\$12,392	\$34,750,348
Nouvelle-Écosse	\$442,074,595	\$111,046,374	\$553,120,969	48963	\$11,297	3816	\$11,297	\$43,113,699
l'Île-du-Prince-Édouard	\$85,006,473	\$2,046,461	\$87,052,934	5804	\$14,998	344	\$14,998	\$5,165,595
Terre-Neuve-et-Labrador	\$387,145,900	\$0	\$387,145,900	25622	\$15,110	974	\$15,110	\$14,717,044

Notes:

(1) Il est présumé que les subventions gouvernementales proviennent des gouvernements provinciaux à moins d'indication contraire, dans lequel cas elles sont comptabilisées dans la colonne des autres subventions gouvernementales. Comprend les subventions liées à tous les comptes.

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D4 : Subventions provinciales pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	VI	VII
	Subventions provinciales 2008-2009 ¹	Nombre d'ETP pour l'ensemble des étudiants	Subventions pour tous les étudiants par ETP (I/II)	Nombre d'ETP pour les étudiants étrangers	Subventions provinciales pour tous les étudiants étrangers (I/V)	Total des subventions provinciales pour les étudiants étrangers par ETP (VI/IV)
Université Acadia	\$27,613,000	3373.6	\$8,185.02	501.67	\$4,106,181	\$8,185.02
École de théologie de l'Atlantique	\$967,000	80.03	\$12,082.97	1.76	\$21,266	\$12,082.97
Université du Cap-Breton	\$23,208,275	2711.75	\$8,558.41	286.47	\$2,451,728	\$8,558.41
Collège de l'Atlantique Nord	\$72,040,900	8519	\$8,456.50	70.00	\$591,955	\$8,456.50
Université Dalhousie	\$148,896,000	14016	\$10,623.29	1090.79	\$11,587,776	\$10,623.29
Collège Holland	\$15,594,603	2006	\$7,773.98	23.00	\$178,802	\$7,773.98
Université Memorial de Terre-Neuve	\$315,105,000	17103	\$18,423.96	904.00	\$16,655,260	\$18,423.96
Université Mount Allison	\$17,972,411	2228.12	\$8,066.18	109.30	\$881,633	\$8,066.18
Université Mount Saint Vincent	\$18,086,240	3092.79	\$5,847.87	266.97	\$1,561,206	\$5,847.87
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$67,783,900	5307	\$12,772.55	87.00	\$1,111,211	\$12,772.55
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$20,892,000	743.09	\$28,115.03	66.96	\$1,882,583	\$28,115.03
Université NSCAD	\$7,398,135	973.86	\$7,596.71	64.06	\$486,645	\$7,596.71
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$118,541,266	10959	\$10,816.80	64.00	\$692,275	\$10,816.80
Université Saint Mary's	\$33,554,000	6750.24	\$4,970.79	1193.11	\$5,930,695	\$4,970.79
Université St. Francis Xavier	\$30,406,679	4697.84	\$6,472.48	215.35	\$1,393,849	\$6,472.48
Université St. Thomas	\$11,149,600	2630.56	\$4,238.49	117.50	\$498,022	\$4,238.49
Université de Moncton	\$65,268,000	5537.010	\$11,787.59	454.10	\$5,352,744	\$11,787.59
Université Sainte-Anne	\$7,592,000	457.95	\$16,578.23	36.83	\$610,576	\$16,578.23
Université King's College	\$4,920,000	1106.7	\$4,445.65	28.50	\$126,701	\$4,445.65
Université du Nouveau-Brunswick	\$117,547,000	11144.890	\$10,547.17	2036.29	\$21,477,088	\$10,547.17
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$69,411,870	3798.49	\$18,273.54	321.43	\$5,873,665	\$18,273.54
Atlantique	\$1,193,947,879	107237	\$11,134	7939	\$88,391,756	\$11,134
Nouveau-Brunswick	\$279,720,911	26848	\$10,419	2804	\$29,216,435	\$10,419
Nouvelle-Écosse	\$442,074,595	48963	\$9,029	3816	\$34,458,052	\$9,029
l'Île-du-Prince-Édouard	\$85,006,473	5804	\$14,645	344	\$5,044,161	\$14,645
Terre-Neuve-et-Labrador	\$387,145,900	25622	\$15,110	974	\$14,717,044	\$15,110

Notes:

(1) Il est présumé que les subventions gouvernementales proviennent des gouvernements provinciaux à moins d'indication contraire, dans lequel cas elles sont comptabilisées dans la colonne des autres subventions gouvernementales. Comprend les subventions reliées à tous les comptes

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D5 : Dépenses de fonctionnement par les établissements pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	V	VI	VII
	Dépenses de fonctionnement 1	Frais étudiants liés aux comptes d'exploitation	Dépenses d'exploitation réelles (I)-(II)	Proportion des dépenses d'exploitation attribuable aux paiements directs aux étudiants 2, 3	Dépenses d'exploitation pour tous les étudiants (III)*[1-(IV)]	ETP étudiants étrangers/ETP tous les étudiants	Dépenses d'exploitation pour les étudiants étrangers (V)*(VI)
Université Acadia	\$70,776,000	\$28,828,000	\$41,948,000	0.021	\$41,067,092.00	0.149	\$6,106,867.45
École de théologie de l'Atlantique	\$2,894,000	\$359,000	\$2,535,000	0.008	\$2,514,720.00	0.022	\$55,303.10
Université du Cap-Breton	\$42,740,468	\$17,775,656	\$24,964,812	0.076	\$23,067,486.29	0.106	\$2,436,855.46
Collège de l'Atlantique Nord	\$124,103,338	\$29,547,605	\$94,555,733	0.044 *	\$90,395,280.75	0.008	\$742,771.41
Université Dalhousie	\$346,874,000	\$153,566,000	\$193,308,000	0.060	\$181,709,520.00	0.078	\$14,141,475.98
Collège Holland	\$46,495,983	\$0	\$46,495,983	0.044 *	\$44,450,159.75	0.011	\$509,647.89
Université Memorial de Terre-Neuve	\$319,725,000	\$74,148,000	\$245,577,000	0.044 *	\$234,771,612.00	0.053	\$12,409,140.93
Université Mount Allison	\$46,495,226	\$25,377,283	\$21,117,943	0.024	\$20,611,112.37	0.049	\$1,011,074.17
Université Mount Saint Vincent	\$44,440,989	\$20,296,627	\$24,144,362	0.076	\$22,309,390.49	0.086	\$1,925,749.24
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$116,368,900	\$13,616,000	\$102,752,900	0.002	\$102,547,394.20	0.016	\$1,681,104.82
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$27,213,000	\$4,835,000	\$22,378,000	0.042	\$21,438,124.00	0.090	\$1,931,793.97
Université NSCAD	\$16,181,062	\$6,084,448	\$10,096,614	0.076	\$9,329,271.34	0.066	\$613,674.58
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$185,145,191	\$34,372,565	\$150,772,626	0.044 *	\$144,138,630.46	0.006	\$841,762.24
Université Saint Mary's	\$93,739,000	\$66,976,000	\$26,763,000	0.071	\$24,862,827.00	0.177	\$4,394,523.38
Université St. Francis Xavier	\$89,076,965	\$53,434,786	\$35,642,179	0.050	\$33,860,070.05	0.046	\$1,552,152.92
Université St. Thomas	\$31,906,431	\$18,042,772	\$13,863,659	0.038	\$13,336,839.96	0.045	\$595,720.57
Université de Moncton	\$130,497,885	\$33,953,823	\$96,544,062	0.035	\$93,165,019.83	0.082	\$7,640,628.34
Université Sainte-Anne	\$18,130,000	\$5,527,000	\$12,603,000	0.024	\$12,300,528.00	0.080	\$989,253.08
Université King's College	\$17,121,102	\$9,441,652	\$7,679,450	0.060	\$7,218,683.00	0.026	\$185,897.23
Université du Nouveau-Brunswick	\$267,615,000	\$86,891	\$267,528,109	0.044 *	\$255,756,872.20	0.183	\$46,729,502.16
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$90,296,458	\$31,141,305	\$59,155,153	0.044 *	\$56,552,326.27	0.085	\$4,785,484.29

Notes:

(1) Les autres dépenses d'exploitation comprennent, sans en exclure d'autres, les dépenses à partir de recettes provenant de recouvrements de coûts externes, de corporations et dotations et de dons; elles comprennent également les comptes accessoires s'ils sont inscrits séparément.

(2) La proportion des dépenses d'exploitation attribuable aux paiements directs aux étudiants a été indiquée par établissement dans une correspondance par courriel. En l'absence d'une réponse de la part d'un établissement, une moyenne a été établie à partir des réponses obtenues des établissements qui ont fourni l'information. Les valeurs moyennes imputées sont marquées d'un astérisque (*).

(3) Comprend les bourses d'études et d'entretien et les prix liés aux comptes d'exploitation.

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D6 : Dépenses de dotation des établissements

	I	II	III	IV	V	VI	VII
	Dépenses de dotation	Frais étudiants associés aux comptes de dotation	Dépenses totales de dotation (I) (II)	Proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants attribuable aux paiements directs aux étudiants 1,2	Dépenses de dotation pour l'ensemble des étudiants (III)*[1-(IV)]	ETP étudiants étrangers/ETP tous les étudiants	Dépenses de dotation pour les étudiants étrangers (V) * (VI)
Université Acadia	\$0	\$0	\$0	0.111	\$0.00	0.149	\$0.00
École de théologie de l'Atlantique	\$0	\$0	\$0	0.000	\$0.00	0.022	\$0.00
Université du Cap-Breton	\$979,948	\$0	\$979,948	0.111	\$871,173.77	0.106	\$92,031.03
Collège de l'Atlantique Nord	\$0	\$0	\$0	0.124 *	\$0.00	0.008	\$0.00
Université Dalhousie	\$17,690,000	\$0	\$17,690,000	0.175	\$14,594,250.00	0.078	\$1,135,792.09
Collège Holland	\$0	\$0	\$0	0.124 *	\$0.00	0.011	\$0.00
Université Memorial de Terre-Neuve	\$6,683,000	\$0	\$6,683,000	0.124 *	\$5,854,308.00	0.053	\$309,436.62
Université Mount Allison	\$3,492,004	\$0	\$3,492,004	0.153	\$2,957,727.39	0.049	\$145,090.75
Université Mount Saint Vincent	\$1,054,396	\$0	\$1,054,396	0.111	\$937,358.04	0.086	\$80,912.86
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$0	\$0	\$0	0.000	\$0.00	0.016	\$0.00
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$0	\$0	\$0	0.117	\$0.00	0.090	\$0.00
Université NSCAD	\$217,009	\$0	\$217,009	0.124 *	\$190,099.88	0.066	\$12,504.67
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$1,129,704	\$0	\$1,129,704	0.124 *	\$989,620.70	0.006	\$5,779.33
Université Saint Mary's	\$617,000	\$0	\$617,000	0.225	\$478,175.00	0.177	\$84,517.79
Université St. Francis Xavier	\$0	\$0	\$0	0.040	\$0.00	0.046	\$0.00
Université St. Thomas	\$730,298	\$0	\$730,298	0.198	\$585,699.00	0.045	\$26,161.59
Université de Moncton	\$0	\$0	\$0	0.220	\$0.00	0.082	\$0.00
Université Sainte-Anne	\$0	\$0	\$0	0.124 *	\$0.00	0.080	\$0.00
Université King's College	\$5,832,408	\$0	\$5,832,408	0.150	\$4,957,546.80	0.026	\$127,667.92
Université du Nouveau-Brunswick	\$5,132,000	\$0	\$5,132,000	0.124 *	\$4,495,632.00	0.183	\$821,399.81
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$0	\$0	\$0	0.124 *	\$0.00	0.085	\$0.00

Notes:

(1) La proportion des dépenses hors exploitation attribuable aux paiements directs aux étudiants a été indiquée par établissement dans une correspondance par courriel. En l'absence d'une réponse de la part d'un établissement, une moyenne a été établie à partir des réponses obtenues des établissements qui ont fourni l'information. Les valeurs moyennes imputées sont marquées d'un astérisque (*).

(2) Comprend les bourses d'études et d'entretien et les prix liés aux comptes de dotation.

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D7 : Subventions de recherche universitaire et dépenses de contrat de recherche appliquée par les institutions pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	XI
	Subventions de recherche universitaire et dépenses de contrat de recherche appliquée 1	Frais étudiants liés aux comptes de recherche	Total des subventions de recherche universitaire et des contrats de recherche appliquée (I)-(II)	Proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants 2	Proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants attribuables aux paiements directs aux étudiants 3, 4	Proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants excluant les paiements directs aux étudiants (IV) - (V)	Total des subventions de recherche universitaire et des contrats de recherche appliquée pour l'ensemble des étudiants (III)*(VI)	ETP étudiants étrangers/ETP tous les étudiants	Total des subventions de recherche universitaire et des contrats de recherche appliquée pour les étudiants étrangers (VII) * (VIII)
Université Acadia	\$5,999,000	\$0	\$5,999,000	0.920	0.111	0.809	\$4,853,191.00	0.149	\$721,692.06
École de théologie de l'Atlantique	\$0	\$0	\$0	0.909	0.000	0.909	\$0.00	0.022	\$0.00
Université du Cap-Breton	\$4,466,629	\$184,251	\$4,282,378	0.950	0.111	0.839	\$3,592,915.14	0.106	\$379,556.52
Collège de l'Atlantique Nord	\$0	\$0	\$0	0.949 *	0.124 *	0.825	\$0.00	0.008	\$0.00
Université Dalhousie	\$101,194,000	\$0	\$101,194,000	0.950	0.175	0.775	\$78,425,350.00	0.078	\$6,103,423.77
Collège Holland	\$0	\$0	\$0	0.949 *	0.124 *	0.825	\$0.00	0.011	\$0.00
Université Memorial de Terre-Neuve	\$76,246,000	\$157,000	\$76,089,000	0.949 *	0.124 *	0.825	\$62,773,425.00	0.053	\$3,317,966.22
Université Mount Allison	\$3,464,654	\$0	\$3,464,654	1.000	0.153	0.847	\$2,934,561.94	0.049	\$143,954.37
Université Mount Saint Vincent	\$5,685,290	\$0	\$5,685,290	0.950	0.111	0.839	\$4,769,958.31	0.086	\$411,743.37
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$0	\$0	\$0	1.000	0.000	1	\$0.00	0.016	\$0.00
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$11,792,000	\$475,000	\$11,317,000	1.000	0.117	0.883	\$9,992,911.00	0.090	\$900,463.36
Université NSCAD	\$0	\$0	\$0	0.949 *	0.124 *	0.825	\$0.00	0.066	\$0.00
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$0	\$0	\$0	0.949 *	0.124 *	0.825	\$0.00	0.006	\$0.00
Université Saint Mary's	\$8,567,000	\$0	\$8,567,000	1.000	0.225	0.775	\$6,639,425.00	0.177	\$1,173,523.37
Université St. Francis Xavier	\$7,175,284	\$0	\$7,175,284	0.900	0.040	0.86	\$6,170,744.24	0.046	\$282,868.25
Université St. Thomas	\$1,341,971	\$0	\$1,341,971	0.902	0.198	0.704	\$944,747.58	0.045	\$42,199.32
Université de Moncton	\$28,931,000	\$175,000	\$28,756,000	0.850	0.220	0.63	\$18,116,280.00	0.082	\$1,485,748.22
Université Sainte-Anne	\$303,000	\$0	\$303,000	0.949 *	0.124 *	0.825	\$249,975.00	0.080	\$20,103.90
Université King's College	\$1,142,668	\$0	\$1,142,668	1.000	0.150	0.85	\$971,267.80	0.026	\$25,012.32
Université du Nouveau-Brunswick	\$4,475,000	\$0	\$4,475,000	0.949 *	0.124 *	0.825	\$3,691,875.00	0.183	\$674,544.85
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$11,951,070	\$0	\$11,951,070	0.949 *	0.124 *	0.825	\$9,859,632.75	0.085	\$834,326.73

Notes:

(1) Les dépenses de recherche comprennent, sans en exclure d'autres, les comptes à but spécial, les fonds de fiducie et la recherche subventionnée.

(2) La proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants a été indiquée par établissement dans une correspondance par courriel. En l'absence d'une réponse de la part d'un établissement, une moyenne a été établie à partir des réponses obtenues des établissements qui ont fourni l'information. Les valeurs moyennes imputées sont marquées d'un astérisque (*).

(3) La proportion des dépenses hors exploitation attribuable aux paiements directs aux étudiants a été indiquée par établissement dans une correspondance par courriel. En l'absence d'une réponse de la part d'un établissement, une moyenne a été établie à partir des réponses obtenues des établissements qui ont fourni l'information. Les valeurs moyennes imputées sont marquées d'un astérisque (*).

(4) Comprend les bourses d'études et d'entretien et les prix liés aux comptes de dotation.

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

Tableau D8 : Dépenses en capital pour les étudiants étrangers

	I	II	III	IV	V
	Dépenses en capital 1	Frais étudiants liés aux comptes de capital	Dépenses en capital pour l'ensemble des étudiants étrangers/ETP tous		Dépenses en capital pour les étudiants étrangers (III)*(IV)
Université Acadia	\$8,271,000	\$0	\$8,271,000.00	0.149	\$1,229,936.14
École de théologie de l'Atlantique	\$0	\$0	\$0.00	0.022	\$0.00
Université du Cap-Breton	\$3,256,206	\$0	\$3,256,206.00	0.106	\$343,986.48
Collège de l'Atlantique Nord	\$0	\$0	\$0.00	0.008	\$0.00
Université Dalhousie	\$21,104,000	\$0	\$21,104,000.00	0.078	\$1,642,410.97
Collège Holland	\$0	\$0	\$0.00	0.011	\$0.00
Université Memorial de Terre-Neuve	\$37,244,000	\$0	\$37,244,000.00	0.053	\$1,968,577.21
Université Mount Allison	\$3,140,709	\$0	\$3,140,709.00	0.049	\$154,066.88
Université Mount Saint Vincent	\$2,247,188	\$182,803	\$2,064,385.00	0.086	\$178,197.96
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick	\$367,500	\$0	\$367,500.00	0.016	\$6,024.59
Collège d'agriculture de la Nouvelle-Écosse	\$298,000	\$0	\$298,000.00	0.090	\$26,852.84
Université NSCAD	\$1,918,832	\$0	\$1,918,832.00	0.066	\$126,219.76
Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse	\$2,801,044	\$0	\$2,801,044.00	0.006	\$16,357.95
Université Saint Mary's	\$7,275,000	\$0	\$7,275,000.00	0.177	\$1,285,861.72
Université St. Francis Xavier	\$7,037,903	\$0	\$7,037,903.00	0.046	\$322,618.99
Université St. Thomas	\$2,099,713	\$0	\$2,099,713.00	0.045	\$93,788.50
Université de Moncton	\$1,987,000	\$0	\$1,987,000.00	0.082	\$162,957.39
Université Sainte-Anne	\$0	\$0	\$0.00	0.080	\$0.00
Université King's College	\$905,364	\$0	\$905,364.00	0.026	\$23,315.15
Université du Nouveau-Brunswick	\$2,062,000	\$0	\$2,062,000.00	0.183	\$376,749.34
Université de l'Île-du-Prince-Édouard	\$2,077,135	\$0	\$2,077,135.00	0.085	\$175,768.13

Notes:

(1) Les dépenses en capital représentent les ressources qui sont fournies à l'université pour les immobilisations et qui ne sont prises en compte dans aucun autre fonds.

Sources originales: États financiers pour les établissements 2008-2009; CAUBO (2010)

était inclus dans la colonne des « autres subventions gouvernementales ». Le tableau D4 ne fait état que des subventions gouvernementales provinciales. Le calcul des subventions gouvernementales totales pour les étudiants étrangers est basé sur les équivalents temps plein (ETP).

Les tableaux D4 à D8 fournissent les calculs pour chacun des éléments inclus dans les tableaux D1 et D2. Le *compte d'exploitation* comprend les dépenses liées aux subventions gouvernementales (calculées au tableau D3 pour *tous* les gouvernements dans un souci d'exhaustivité; les calculs pour les subventions provinciales uniquement sont présentés au tableau D4), ainsi que le montant des autres dépenses universitaires ou collégiales à l'exclusion des paiements directs (calculés au tableau D5). Le *compte hors exploitation* comprend les dotations (calculées au tableau D6) ainsi que les subventions de recherche universitaire et les contrats de recherche appliquée (calculées au tableau D7) Le montant des dépenses de capital est calculé au tableau D8.

Les tableaux D4 à D8 calculent la proportion des dépenses totales pour chaque catégorie qui est attribuable aux étudiants étrangers. Ce calcul est effectué en utilisant la proportion d'équivalents temps plein (ETP) d'étudiants étrangers inscrits à chaque établissement pour 2008-2009.

Le tableau D5 calcule le montant total des autres dépenses d'exploitation d'établissement à l'exclusion à la fois des frais étudiants liés aux dépenses d'exploitation et des paiements directs aux étudiants. Ce montant a été calculé comme suit : total des dépenses d'exploitation et de toute dépense accessoire indiquée dans les rapports financiers annuels *moins* les frais étudiants (qui sont déjà pris en compte au titre des dépenses des étudiants). Ce montant est ensuite réduit en soustrayant la proportion estimative des dépenses d'exploitation qui est directement payée aux étudiants (bourses, postes d'assistant à l'enseignement, etc.). Les dépenses liées aux *paiements* directs aux étudiants sont exclues afin d'éviter le risque de comptabiliser doublement ces dépenses en les imputant *à la fois* à l'établissement et à l'étudiant. La proportion estimative incluse dans le tableau a été déterminée en utilisant les données obtenues par courriel. Dans le cas des établissements qui n'ont pas indiqué de proportion estimative, une moyenne a été établie à partir des autres établissements. Le calcul des autres dépenses d'exploitation par les établissements pour les étudiants étrangers est basé sur les ETP.

Le tableau D6 calcule les dépenses de dotation des établissements sur la base du montant total des dépenses de dotation indiquées dans les rapports financiers annuels des établissements. Tous les frais étudiants associés et tous les paiements directs aux étudiants enregistrés ont alors été soustraits. La dotation est un fonds affecté à la capitalisation de montants assujettis à des restrictions externes et internes, principalement des dons, lesquels ne peuvent pas être dépensés. Cette dépense représente habituellement la proportion des gains inscrits au fonds de dotation qui est utilisée pour les dépenses de l'établissement au cours de l'année (le reste étant réinvesti dans le fonds de dotation).

Dans un certain nombre de cas, les dépenses de dotation n'étaient pas disponibles au niveau du fonds. Il est ainsi présumé soit que les dépenses de dotation figurent dans le fonds d'exploitation et sont de ce fait prises en compte dans le tableau D5 présenté plus haut, soit qu'aucune dépense de dotation n'a été effectuée au cours de l'année financière 2008-2009. Enfin, la proportion attribuable aux étudiants étrangers dans le tableau D6 est basée sur les ETP.

Le tableau D7 calcule le total des dépenses de subvention de recherche universitaire et de contrat de recherche appliquée en multipliant le montant total indiqué dans les rapports financiers annuels par la proportion des dépenses hors exploitation pour les étudiants à l'exclusion des paiements directs aux étudiants et de tous les frais étudiants connexes. Cette proportion a été déterminée sur la base d'information additionnelle demandée aux établissements. En l'absence d'une réponse de la part d'un établissement, une moyenne a été établie à partir des réponses obtenues des établissements qui ont fourni la proportion estimative. Enfin, la proportion attribuable aux étudiants étrangers est basée sur les ETP.

Le tableau D8 présente les dépenses en capital pour les étudiants étrangers. Les dépenses en capital représentent les ressources dépensées par les établissements aux fins d'immobilisations et ne figurant dans aucun autre fonds, et elles excluent les frais étudiants liés aux dépenses de capital. La proportion des dépenses en capital attribuable aux étudiants étrangers est basée sur les ETP.

Références

- Access Economics Pty Limited (2009). The Australian Education Sector and the Economic Contribution of International Students. Report for the Australian Council for Private Education and Training.
- Adelman, C. (2008, May). The Bologna Club: What U.S. Higher Education Can Learn from a Decade of European Reconstruction. Institute for Higher Education Policy.
- Adrian Kershaw Consulting. (2005, December 7). The Role of International Education: Expanding Student Opportunity and Economic Development in British Columbia. Discussion paper for the BC Progress Board.
- Akbari, A. (2008). Immigration Inflows and Their Retention Rise in Atlantic Canada. Atlantic Metropolis Centre. Tiré de http://atlantic.metropolis.net/index_e.html
- American Council on Education. (2006, October). Students on the Move: The Future of International Students in the United States. Tiré de www.acenet.edu
- Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC, 2009). The Bologna Process and Implications for Canada's Universities. Tiré de http://www.aucc.ca/_pdf/english/publications/bologna_report_e.pdf
- Atlantic Canada Economic Council (APEC) & Association of Atlantic Universities. (2000, January). *Our University Students: The Key to Atlantic Canada's Future*. PowerPoint presentation.
- Atlas of Student Mobility (2008). Global Destinations for International Students at the Post-Secondary (Tertiary) Level, 2001 and 2008. Tiré de <http://www.atlas.iienetwork.org/?p=48027>
- Australian Government. (2006, April). The Bologna Process and Australia: Next Steps. Department of Education, Science and Training.
- Australian Government. (2008, December). Review of Australian Higher Education – Final Report. Tiré de <http://www.deewr.gov.au>
- Canadian Association of University Teachers. (CAUT, 2008, November). Policy Statement on International Students. Approved by the CAUT Council, May 1993; revised, November 2002; Approved by the CAUT Executive Committee, September 2008; Approved by the CAUT Council.
- Canadian Bureau for International Education (CBIE, 2004). Canada First: The National Survey of International Students.
- Canadian Council on Learning (September 2006). Lessons in learning: School enrolment trends in Canada. Retrieved from <http://www.ccl-cca.ca/pdfs/LessonsInLearning/Sep-26-06-School-enrolment-trends.pdf>
- Canadian Press. (2008, September 22). Education ministers launch new effort to attract foreign students.
- CAUBO, (2010) "Financial Information of Universities and Colleges," http://www.caubo.ca/pubs/pub_colleges_e.cfm accessed April 20, 2010

- Citizenship & Immigration Canada (2006). Strategic Plan to Foster Immigration to Francophone Minority Communities.
- Citizenship & Immigration Canada (2008). Citizenship and Immigration Canada in the Atlantic Region. *Our Diverse Cities*, No. 5, Spring.
- Citizenship & Immigration Canada (2008a). Government of Canada introduces changes to work permits for international students, making Canada more attractive for skilled individuals. Tiré de <http://www.cic.gc.ca/ENGLISH/department/media/releases/2008/2008-04-21.asp>
- Citizenship & Immigration Canada (2008b). Facts and figures 2008 – Immigration overview: Permanent and temporary residents. Tiré de <http://www.cic.gc.ca/english/resources/statistics/facts2008/temporary/27.asp>
- Citizenship & Immigration Canada (2009). Studying in Canada: Work permits for students – Working off campus. Ottawa. Tiré de <http://www.cic.gc.ca/english/study/work-offcampus.asp>
- Citizenship & Immigration Canada (2010). Eligibility criteria for federal skilled worker applications. Tiré de <http://www.cic.gc.ca/english/immigrate/skilled/apply-who-instructions.asp#list>
- Commission of European Communities (2009). Green paper: Promoting the learning mobility of young people. Tiré de http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc/mobility/com329_en.pdf
- Conference Board of Canada (2007, December). From Baby Boom to Labour Crunch: Quebec's Impending Labour Shortage. Executive Action.
- Conrad, D. A. (2007). Education, human capital accumulation and economic growth: The Caribbean experience. Howard University. 98 pages.
- Denton, F.T., Feaver, C.H. & Spencer, B.G. (1998). Population Change in Atlantic Canada: Looking at the Past, Thinking About the Future. Atlantic Institute for Market Studies. Tiré de http://www.aims.ca/library/aims_dem.pdf
- Eastman, J. (2003). Strategic Management of Universities? CSSHE Professional File. Ottawa, Fall, Iss. 24.
- Evernden, B. (2008). Taking up the Challenge – The Atlantic Provinces and Immigration. *Metropolis*, No. 5, Spring.
- Gardner Pinfold Consulting Economists Ltd. (2006, February). The Economic Impact of Universities in the Atlantic Provinces. Préparé pour the Association of Atlantic Universities.
- Goss Gilroy Inc. (2005). Retention and integration of immigrants in Newfoundland and Labrador—are we ready? St. John's NL: Atlantic Opportunities Agency & Coordinating Committee on Newcomer Integration.
- Gribble, C. (2008, February). Policy options for managing international student migration: the sending country's perspective.
- Guruz, K. (2008). Higher Education and International Student Mobility in the Global Knowledge Economy. New York: SUNY Press.
- Haddal, C. (2006, December). Foreign Students in the United States: Policies and Legislation. CRS Report for Congress, Congressional Research Service.

- Hatakenaka, S. (2004). Internationalization in higher education: A review. Higher Education Policy Institute, London. Tiré de www.hepi.ac.uk
- Hatt, S. & Harley, P. (2005). International Comparators of Widening Participation in Higher Education – Policy and Practice, Canada – Widening participation in rural and coastal areas.
- Infometrics, NRB and Skinnerstrategic (2008). The Economic Impact of Export Education. Commissioned by Education New Zealand and Ministry of Education. Tiré de http://www.educationcounts.govt.nz/__data/assets/pdf_file/0007/35368/EconomicImpactReport08.pdf
- International Institute of Education (IIE, 2009). Record numbers of international students in US higher education. Retrieved from <http://opendoors.iienetwork.org/?p=150649>
- International Public School Education Association (IPSEA). (2005, March). Economic Impact of Public K-12 International Education in British Columbia.
- Kunin & Associates, Inc. (2009). Economic impact of international education in Canada, final report. Tiré de http://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/RKA_IntEd_Report_eng.pdf.
- Lebrun, D. & Rebelo, S. (2006, January). The Role of Universities in the Economic Development of Atlantic Canada: A Focus on Immigration, Final Draft. ACOA.
- Martel, L, et al. (2007). Labour Force Projections for Canada, 2006-2031. Canadian Economic Observer. Statistics Canada Catalogue No. 11-010-XIB.
- Maslen, G. (2008). AUSTRALIA: Free tuition to lure foreign postgraduates. University World News, 0014. Tiré de <http://www.universityworldnews.com/article.php?story=20080131161944491>.
- McNiven, J., Canmac Economics Ltd., Jozsa Management and Economics, David Sable and Associates. (2006). Summary of the Nova Scotia Demographic Research Report: A Demographic Analysis of Nova Scotia into 2026.
- McNiven, J.D. (2008, December). The Developing Workforce Problem: Confronting Canadian Labour Shortages in the Coming Decades. Atlantic Institute for Market Studies.
- Medical Research Council of Canada, Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada and Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. (1998). Tri-Council Policy Statement: Ethical Conduct for Research Involving Humans.
- Metropolis. (2008). Immigrants in Atlantic Canada: A Socio-demographic Profile. Our Diverse Cities, No. 5, Spring, p. 8.
- Miller, W.P. (Undated). *Economic Multipliers: How Economists Can Use Them for Planning*. Division of Agriculture, University of Arkansas.
- Munro, I. (2007). Crunch Time: Population Change Will Challenge Atlantic Canada's Future. Atlantic Institute for Market Studies. Tiré de www.aims.ca/library/CrunchTime.pdf
- Murphy, T. & deFinney, J. (2008). Introduction – Our Diverse Cities: Atlantic Region. Metropolis, No. 5, Spring, p. 3.
- NAFSA. (2008). The Economic Benefits of International Education to the United States for the 2007-2008 Academic Year: A Statistical Analysis. Tiré de

http://www.nafsa.org/_/File/_/eis08/usa.pdf

New Zealand Universities (2010). Studying in New Zealand: Fees. Tiré de <http://www.nzvcc.ac.nz/studying-in-nz/fees>

Newfoundland and Labrador. (2007, March). Diversity – “Opportunity and Growth” – An Immigration Strategy for Newfoundland and Labrador. Department of Human Resources, Labour and Employment.

Nova Scotia Council on Higher Education. (1998, May). University Funding Formula Technical Report.

Obst, D. (2007). National Policies for International Education. Institute of International Education.

OECD (2006). Education at a glance: OECD indicators – 2006 edition. Paris.

OECD (2009). Tertiary Education for the Knowledge Society, Vol. 3 – OECD Thematic Review of Tertiary Education, 2008. Tiré de http://oecd-conference-tekis.iscte.pt/downloads/OECD_vol3.pdf.

Ontario’s impending labour crunch. (2007, October 6). *Globe and Mail*.

Peykov, P. (2004, November). Immigrant Skilled Workers: Should Canada Attract More Foreign Students? Public Policy Paper 27, The Saskatchewan Institute of Public Policy.

Ragan, C.T.S. & Lipsey, R. (2011). *Economics*. 13th Canadian Edition. Toronto: Pearson Addison Wesley.

Siddiq, F., Holterman, B., Nethercote, W., Sinclair, A., & White, A. (2009). The Economic Impact of International Students Enrolled in Nova Scotia Universities: An Expenditure Analysis. Prepared for The Minister’s Post-secondary Education Research Advisory Panel Department of Education, Province of Nova Scotia.

Siegmund, J. (2009). Higher Education Shows a Big Trade Surplus for the United States. United States of America, Department of Commerce. Tiré de http://www.trade.gov/press/publications/newsletters/ita_0909/higher_0909.asp

Statistics Canada (1994). 1991 Census Technical Reports: Sampling and Weighting.

Statistics Canada (2001). Population and Dwelling Counts, Provinces and Territories in Canada. 2001 Census.

Statistics Canada (2006). Portrait of the Canadian Population in 2006, 2006 Census.

Statistics Canada (2009). Population by sex and age group, 2009. Tiré de <http://www40.statcan.ca/101/cst01/demo10a-eng.htm>

Statistics Canada (2009a). Education Indicators in Canada: An International Perspective. Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-604-x/81-604-x2009001-eng.pdf>

Statistics Canada (2009b). Gross domestic product, expenditure-based, by province and territory. Tiré de <http://www40.statcan.gc.ca/101/cst/econ15-eng.htm>

Stirton, K. (2009, January 16). Sizing up economic stimulus. *Globe and Mail*.

The Daily (2005). Study: Initial destinations and redistribution of major immigrant groups in

- Canada. Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/050629/dq050629c-eng.htm>
- The Daily (2009). University tuition fees. Tiré de <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/091020/dq091020b-eng.htm>
- The Europe Unit (2005). Guide to the Bologna Process. UK Higher Education Europe Unit. Tiré de <http://www.europeunit.ac.uk>
- Tung, R.L. (2008). Human Capital or Talent Flows: Implications for Future Directions in Research on Asia Pacific. *Asia Pacific Business Review*, 14:4, 469-472.
- UNESCOPRESS. (2005, December 5). Keeping higher education higher. Press release. UNESCO.
- Université Sainte-Anne (2010). Tuition French immersion: September to April. Tiré de www.usainteanne.ca/index.php?option=com_content&view=article&id=263&Itemid=278
- Verbik, L. & Lasanowski, V. (2007). *International Student Mobility: Patterns and Trends*. London: The Observatory on Borderless Higher Education.
- Vickers, P. & Bekhradnia, B. (2007, July). The Economic Costs and Benefits of International Students. Higher Education Policy Institute.
- Wiersma, J., Morris, D. & Robertson, R. (2004). *Variations in Economic Multipliers of the Tourism Sector in New Hampshire*. Proceedings of the 2004 Northeastern Recreation Research Symposium.
- Williamson, S.D. (2007). *Macroeconomics*. 2nd Canadian Ed. Toronto: Pearson Addison Wesley.
- Woodhall, M. (1987). Government Policy Towards Overseas Students: An International Perspective. *Higher Education Quarterly*, Vol. 41, No. 2, Spring.
- Ziguras, C. & Law, S.F. (2006). Recruiting international students as skilled migrants: the global 'skills race' as viewed from Australia and Malaysia. *Globalisation, Societies and Education*, 4(1), pp.59-76.

Document Control Data

Originator:

Dalhousie University, School of Public Administration
Kenneth C. Rowe Management Building
6100 University Avenue, 3rd Floor
Halifax, NS B3H 3J5

Title:

Les répercussions économiques des étudiants étrangers fréquentant des établissements postsecondaires au Canada atlantique: Une analyse sous l'angle des dépenses

Authors:

Siddiq, F.; Baroni, J.; Lye, J.; Nethercote, W.C.E.

Date of Publication:

Juillet 2010

No. of Pages:

118 English, 124 French

No. of Refs.

81

Sponsor:

Council of Atlantic Ministers of Education and Training
P.O. Box 2044
Halifax, NS B3J 2Z1

Document Number:

ISBN 978-0-7703-0186-6 for bilingual hard copy
ISBN 978-0-7703-0184-2 for English language pdf
ISBN 978-0-7703-0185-9 for French language pdf

Abstract:

L'école d'administration publique de l'Université Dalhousie a effectué une analyse des répercussions économiques des dépenses des étudiants étrangers inscrits aux universités et aux collèges du Canada atlantique. Cette étude s'est basée sur un sondage mené auprès des étudiants étrangers et sur une combinaison de renseignements de sources à la fois documentaire, gouvernementale et universitaire. L'incidence économique initiale des étudiants étrangers a été évaluée à 376 millions de dollars par année, ce qui inclut une injection initiale de 175 millions de dollars d'argent frais dans le Canada atlantique. Les étudiants étrangers ont dépensé 2,64 \$ (dont 1,91 \$ constitue de l'argent frais injecté dans l'économie) au Canada atlantique pour chaque dollar dépensé par les gouvernements des provinces de l'Atlantique pour leur formation et leurs soins de santé. L'incidence économique totale des étudiants étrangers a été de 565 millions de dollars après application du multiplicateur de dépenses. En général, les étudiants étrangers avaient une bonne opinion du Canada atlantique, et 40 % des personnes interrogées se sont dites intéressées à s'y installer en permanence, ce qui indique que ce groupe constitue une bonne source de candidats à une immigration future pouvant aider à relever les défis démographiques de la région.

Keywords:

Canada atlantique; Répercussions économiques; Politiques d'éducation; Analyse des dépenses; Politiques de l'immigration; Étudiants étrangers; Éducation postsecondaire

